

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

SÉANCE DU 14 MARS 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023-024

Objet : Comptes Financiers 2022 d'Université Côte d'Azur et de la Fondation Partenariale UCA^{J.E.D.I.}

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment ses articles 211, 212, 213, 214 ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu les exposés de Mme Anne NAVARRO, Directrice Générale des Services adjointe, Finances, Moyens et Pilotage, M. Christian SANCHEZ, Agence Comptable et M. Philippe LEVERT, Commissaire aux Comptes ;

Article 1 : Compte Financier 2022 d'Université Côte d'Azur

1.1 - Le conseil d'administration approuve l'exécution des autorisations budgétaires suivantes :

- **3 080** ETPT
- **285 171 828€** d'autorisations d'engagement dont :
 - **221 398 787€** personnel
 - **51 113 917€** fonctionnement
 - **12 659 124€** investissement
- **291 666 564€** de crédits de paiement dont :
 - **221 305 161€** personnel
 - **43 749 296€** fonctionnement
 - **26 612 108€** investissement
- **296 481 947€** de recettes
- **4 815 382€** de solde budgétaire

UNIVERSITE CÔTE D'AZUR – SIREN 130 025 661
GRAND CHATEAU – 28 AVENUE VALROSE
BP 2135 – 06103 NICE CEDEX 2

1.2 - Le conseil d'administration approuve les exécutions comptables suivantes :

- **+7 313 762€** de variation de trésorerie
- **6 705 871€** de résultat patrimonial
- **10 639 241€** de capacité d'autofinancement
- **+4 208 473€** de variation de fonds de roulement

1.3 - Le conseil d'administration décide d'affecter le report à nouveau créditeur, **3 532,48 €**, au crédit du compte 10682 « réserves facultatives » de l'Etablissement.

1.4 - Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2022, **6 554 806,31€** au crédit du compte 10682 « réserves facultatives » de l'Etablissement.

1.5 - Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles, les comptes annuels et le rapport de gestion de l'ordonnateur sont annexés à la présente délibération.

Article 2 : Compte Financier 2022 de la Fondation Partenariale UCA^{J.E.D.I.}

2.1 - Le conseil d'administration approuve l'exécution des autorisations budgétaires suivantes :

- **7 884 844€** d'autorisations d'engagement dont :
 - **2 338 857€** personnel
 - **5 352 091€** fonctionnement
 - **192 896€** investissement
- **3 809 750€** de crédits de paiement dont :
 - **2 339 857€** personnel
 - **1 408 669€** fonctionnement
 - **61 024€** investissement
- **14 136 706€** de recettes
- **10 327 156€** de solde budgétaire

2.2 - Le conseil d'administration approuve les exécutions comptables suivantes :

- **+10 278 842€** de variation de trésorerie
- **151 065€** de résultat patrimonial
- **152 486€** de capacité d'autofinancement
- **+202 486€** de variation de fonds de roulement

2.3 - Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2022, **151 064,76€** au crédit du compte 10682 « réserves facultatives » de la Fondation UCA^{J.E.D.I.}

2.4 - Les tableaux des autorisations budgétaires, de la situation patrimoniale, les comptes annuels et le rapport d'activité sont annexés à la présente délibération.


Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 24 voix pour et 7 abstentions.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **31**

Fait à Nice, le 14 mars 2023


Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
Le Vice-Président
Conseil d'Administration
Marie DALLOZ

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2023-024**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 24 mars 2023
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE : 24 mars 2023

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :
En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement - Compte Financier 2022
CA du 14 mars 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)					(B)					(C) = (A) + (B)				
			Emplois sous plafond Etat					Emplois financés hors SCSP					Global prévisionnel 2021				
			2021		2022			2021		2022			Global prévisionnel BI 2022	Global prévisionnel BR 2022	Global consommé 2021	Global consommé 2022	
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT prévisionnel	En ETPT consommé	BI _ En ETPT prévisionnel 2022	BR _ En ETPT prévisionnel	En ETPT consommé	En ETPT		En ETPT							
	Titulaires	Non permanents						Prévisionnel	Consommé	BI _ Prévisionnel	BR _ Prévisionnel	Consommé					
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 130	1 116	1 122	1 122	1 109						1 130	1 122	1 122	1 116	1 109
		CDI			10	10	9						-	10	10	-	9
	Non permanents	CDD	397	379	395	395	367	200	206	260	260	223	597	655	655	585	590
S/total EC			1 527	1 495	1 527	1 527	1 486	200	206	260	260	223	1 727	1 787	1 787	1 701	1 709
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS													-	-	-	-	-
BIATOSS	Permanents	Titulaires	675	661	655	655	650	65	54	70	70	53	675	655	655	661	650
		CDI	35	49	105	105	85	340	341	370	370	363	100	175	175	103	138
	Non permanents	CDD	185	204	205	205	220	405	395	440	440	416	525	575	575	545	583
S/total Biatoss			895	914	965	965	955	405	395	440	440	416	1 300	1 405	1 405	1 309	1 371
Totaux			2 422	2 409	2 492	2 492	2 441	605	601	700	700	639	3 027	3 192	3 192	3 010	3 080
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat					2 562												
													Plafond global des emplois voté par le CA				
													ETPT consommé sur l'année				

Tableau 2
Autorisations budgétaires
CF 2022 CA du 14 mars 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Nature	Dépenses						Recettes									
	Montants						Montants									
	CF 2021	BI AE	BR1 AE	CF 2022	%	CF 2021	BI CP	CP Total	CF 2022	%	CF 2021	BI PR	BR1 PR	CF 2022	%	
Personnel	210 631 132 €	222 076 346 €	221 700 000 €	221 398 787 €	100%	210 631 132 €	222 076 346 €	221 700 000 €	221 305 161 €	100%	245 848 833 €	246 641 515 €	262 256 956 €	258 924 186 €	99%	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	55 108 106 €	55 568 439 €	55 568 439 €	56 584 637 €		55 108 106 €	55 568 439 €	55 568 439 €	56 584 637 €		206 436 081 €	205 885 057 €	211 202 443 €	211 826 221 €	100%	Subvention pour charges de service public
Fonctionnement et intervention	41 239 707 €	55 379 799 €	61 337 009 €	51 113 917 €	83%	40 357 383 €	53 622 763 €	53 530 373 €	43 749 296 €	82%	330 762 €	305 368 €	347 368 €	936 026 €	269%	Autres financements de l'Etat
Investissement	60 551 543 €	14 149 598 €	16 632 920 €	12 659 124 €	76%	24 276 340 €	44 916 743 €	27 620 693 €	26 612 108 €	96%	1 996 840 €	1 571 500 €	2 102 700 €	1 538 425 €	73%	Fiscalité affectée
											11 705 813 €	8 946 801 €	16 419 638 €	13 909 369 €	85%	Autres financements publics
											25 379 337 €	29 932 789 €	32 184 807 €	30 714 145 €	95%	Recettes propres
TOTAL DES DÉPENSES	312 422 382 €	291 605 743 €	299 669 929 €	285 171 828 €	95%	275 264 855 €	320 615 853 €	302 851 066 €	291 666 564 €	96%	45 860 379 €	50 175 288 €	39 496 365 €	37 557 761 €	95%	Recettes fléchées **
											10 092 628 €	29 204 538 €	14 517 355 €	12 810 396 €	88%	Financements de l'Etat fléchés
											35 483 594 €	20 970 750 €	24 785 482 €	24 611 754 €	99%	Autres financements publics fléchés
											284 158 €	- €	193 528 €	135 611 €	70%	Recettes propres fléchées
TOTAL DES RECETTES											291 709 213 €	296 816 803 €	301 753 321 €	296 481 947 €	98%	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)						16 444 358 €			4 815 382 €			23 799 050	1 097 745			Solde budgétaire (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 3
Dépenses par destination et recettes par origine
CF 2022 CA du 14 mars 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	221 021 942 €	220 929 555 €	50 060 611 €	42 940 791 €	12 541 777 €	26 511 579 €	283 624 330 €	290 381 925 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	8 635 525 €	8 635 525 €	956 107 €	1 153 972 €	235 982 €	314 430 €	9 827 613 €	10 103 926 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	4 519 083 €	4 519 083 €	3 803 357 €	3 528 603 €	815 810 €	1 625 956 €	9 138 251 €	9 673 643 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	13 906 018 €	13 906 018 €	367 725 €	409 861 €	15 656 €	19 508 €	14 289 400 €	14 335 387 €
D105 - Bibliothèques et documentation	1 730 421 €	1 730 421 €	2 021 371 €	1 417 168 €	27 679 €	48 379 €	3 779 471 €	3 195 967 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	1 507 523 €	1 507 523 €	1 614 636 €	1 579 889 €	1 372 441 €	1 052 879 €	4 494 600 €	4 140 291 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	486 652 €	486 652 €	931 237 €	898 387 €	75 914 €	87 111 €	1 493 804 €	1 472 151 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	659 878 €	659 878 €	540 311 €	521 312 €	309 499 €	192 326 €	1 509 688 €	1 373 516 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	27 233 €	27 233 €	96 993 €	30 656 €	- €	- €	124 227 €	57 889 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	522 755 €	522 755 €	1 290 812 €	1 165 207 €	58 000 €	73 582 €	1 871 566 €	1 761 544 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	4 513 087 €	4 513 087 €	7 395 892 €	4 623 192 €	417 138 €	606 488 €	12 326 117 €	9 742 767 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	3 848 €	3 848 €	142 972 €	132 594 €	2 031 €	2 031 €	148 851 €	137 973 €
D114 - Immobilier	854 931 €	854 931 €	15 569 594 €	13 261 886 €	6 901 278 €	19 954 705 €	23 325 802 €	34 071 522 €
D115 - Pilotage et support	183 654 988 €	183 563 101 €	15 329 604 €	14 218 064 €	2 310 349 €	2 534 184 €	201 294 941 €	200 315 349 €
Étudiants	376 845 €	375 606 €	1 053 876 €	808 505 €	117 348 €	100 528 €	1 548 069 €	1 284 639 €
D201 - Aides directes aux étudiants	229 539 €	228 300 €	9 329 €	46 396 €	- €	- €	238 868 €	274 696 €
D202 - Aides indirectes	- €	- €	196 790 €	87 653 €	- €	- €	196 790 €	87 652 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	147 306 €	147 306 €	847 757 €	674 457 €	117 348 €	100 528 €	1 112 410 €	922 291 €
Autres	- €	- €	571 €	- €	- €	- €	571 €	- €
NA - Non affectés	- €	- €	571 €	- €	- €	- €	571 €	- €
Total	221 398 787 €	221 305 161 €	51 113 917 €	43 749 296 €	12 659 124 €	26 612 108 €	285 171 828 €	291 666 564 €
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)								4 815 382
								- €

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

D1= C-B

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Recettes globalisées			Recettes fléchées			
			Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
FD010 - Subvention pour charges de service public	211 826 221 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	211 826 221 €
FD020 - Droits d'inscription	- €	- €	- €	- €	5 301 412 €	- €	- €	- €	5 301 412 €
FD030 - Formation continue, diplômes propres et VAE	- €	- €	- €	- €	6 807 166 €	- €	- €	1 249 €	6 808 415 €
FD040 - Taxe d'apprentissage	- €	- €	- €	- €	1 027 885 €	- €	- €	- €	1 027 885 €
FD050 - Contrats et prestations de recherche hors ANR	- €	- €	- €	- €	232 471 €	- €	- €	- €	232 471 €
FD060 - Valorisation	- €	- €	- €	- €	2 163 391 €	- €	5 000 €	39 765 €	2 208 157 €
FD070 - ANR investissements d'avenir	- €	- €	- €	1 036 241 €	- €	- €	12 878 043 €	- €	13 914 284 €
FD080 - ANR hors investissements d'avenir	- €	- €	- €	2 859 620 €	- €	- €	3 362 062 €	- €	6 221 681 €
FD090 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	- €	- €	- €	2 247 767 €	- €	- €	- €	1 €	2 247 766 €
FD100 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	- €	- €	- €	3 363 287 €	- €	- €	2 261 206 €	- €	5 624 493 €
FD110 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	- €	936 026 €	- €	4 402 454 €	11 938 325 €	12 810 396 €	6 105 444 €	5 000 €	36 197 644 €
FD120 - Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	- €	- €	- €	- €	141 989 €	- €	- €	- €	141 989 €
FD130 - Autres recettes	- €	- €	1 538 425 €	- €	3 101 506 €	- €	- €	89 597 €	4 729 527 €
NA - Autres	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Total	211 826 221 €	936 026 €	1 538 425 €	13 909 369 €	30 714 145 €	12 810 396 €	24 611 754 €	135 611 €	296 481 947 €
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)									
								D2=B-C	

NB1 : Le tableau des recettes par origine doit être renseigné en prévision de recettes et correspondre avec le tableau du solde budgétaire. recettes à mentionner.

Tableau 4
Équilibre financier
CF 2022 CA du 14 mars 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)					Financements (couverture des besoins)				
	CF 2021	BI	BR1	CF 2022	CF 2021	BI	BR1	CF 2022	
Solde budgétaire (déficit) * (D2)		23 799 050	1 097 745		16 444 358			4 815 382	Solde budgétaire (excédent) * (D1)
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>				5 511 774					<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>									<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>							10 327 156		<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>									<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>									<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts (b1)				240			1 000 000	1 000 000	Nouveaux emprunts (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (c1) (décaissements de l'exercice)	9 164 500	8 618 000	9 944 290	7 332 449	14 881 363	6 518 000	5 760 507	6 143 612	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (c2) (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1) (non budgétaires)				1 754 295				4 441 752	Autres encaissements sur comptes de tiers (e2) (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1) (= D2+b1+c1+e1)	9 164 500	32 417 050	11 042 035	9 086 984	31 325 721	6 518 000	6 760 507	16 400 746	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2) (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie (I)	22 161 221			7 313 762	25 899 050		4 281 528		Variation de trésorerie (II)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a)</i>			493 110	998 247		9 912 080			<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a)</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>				6 315 514		15 986 970	4 774 637		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1+I)	31 325 721	32 417 050	11 042 035	16 400 746	31 325 721	32 417 050	11 042 035	16 400 746	TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + II)

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement
Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers
CF 2022 CA du 14 mars 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	(c1)	(c2)
			Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Projets européens et PIA où UCA est coordinateur	C 467100/467200	Reversements aux partenaires	3 551 757 €	4 996 400 €
dont MEERIC			14 073 €	- €
dont ANR-21-ESRE-052 4D-OMICS			- €	1 272 058 €
dont ABSOLEU - 101058636			3 122 484 €	3 122 484 €
dont ERC MUSICOL - 834195			314 193 €	314 193 €
Autres			101 007 €	287 665 €
Bourses Aides à la mobilité internationale	C 46711000	AMI	276 800 €	348 400 €
TVA	C 445XX	TVA	3 503 892 €	798 812 €
Autres opérations en compte de tiers (4718 notamment)			1 754 295 €	4 441 752 €
Emprunt			- €	1 000 000 €
Dépôt et cautionnement			240 €	- €
TOTAL			9 086 984 €	11 585 364 €

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier" (tableau 4)

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

Tableau 6
Situation patrimoniale
CF 2022 CA du 14 mars 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

	CF 2021	BI	BR1	CF 2022	PRODUITS	CF 2021	BI	BR1
Personnel	209 561 341 €	219 411 430 €	221 441 107 €	219 140 000 €	Subventions de l'État	206 722 527 €	205 947 207 €	211 549 811 €
dont charges de pensions civiles*	55 108 106 €	55 568 439 €	55 568 439 €	56 584 637 €	Fiscalité affectée	1 996 840 €	1 571 500 €	2 102 700 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	72 006 631 €	78 065 031 €	81 289 266 €	76 359 902 €	Autres subventions	36 332 131 €	39 140 855 €	40 443 518 €
TOTAL DES CHARGES (1)	281 567 971 €	297 476 461 €	302 730 373 €	295 499 901 €	Autres produits	41 778 824 €	49 969 776 €	51 514 358 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	5 262 351 €	2 880 014 €	2 880 014 €	6 705 871 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	286 830 322 €	296 629 338 €	305 610 386 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	286 830 322 €	297 476 461 €	305 610 386 €	302 205 772 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		847 123 €	
					TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	286 830 322 €	297 476 461 €	305 610 386 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

	CF 2021	BI	BR1	CF 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	5 262 351 €	847 123 €	2 880 014 €	6 705 871 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 758 575 €	21 477 352 €	24 900 000 €	23 590 733 €
- reprise de provision	97 803 €	- €	- €	50 628 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €	- €	- €	30 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	- €	- €	- €	30 €
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	18 614 193 €	18 267 630 €	19 000 000 €	19 606 735 €
= CAF ou IAF*	9 308 930 €	2 362 599 €	8 780 014 €	10 639 241 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CF 2021	BI	BR1	CF 2022	RESSOURCES	CF 2021	BI	BR1
Insuffisance d'autofinancement*					Capacité d'autofinancement*	9 308 930 €	2 362 599 €	8 780 014 €
Investissements	19 667 011 €	44 916 744 €	27 620 693 €	29 861 878 €	Financement de l'actif par l'État	9 951 229 €	34 213 291 €	16 399 444 €
Remboursement des dettes financières	- €	- €	- €	- €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'état			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	19 667 011 €	44 916 744 €	27 620 693 €	29 861 878 €	Autres ressources	4 071 817 €	2 268 144 €	2 374 825 €
					Augmentation des dettes financières (emprunt)	- €	- €	1 000 000 €
					TOTAL DES RESSOURCES (6)	23 331 976 €	38 844 034 €	28 554 283 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	3 664 965 €		933 590 €	4 208 473 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)		6 072 710 €	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	CF 2021	BI	BR1	CF 2022
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	3 664 965 €	6 072 710 €	933 590 €	4 208 473 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	18 496 256 €	31 971 760 €	3 347 938 €	3 105 289 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	22 161 221 €	25 899 050 €	4 281 528 €	7 313 762 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	29 748 625 €	14 142 703 €	21 149 003 €	33 957 098 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	52 501 284 €	37 428 328 €	25 704 572 €	55 606 573 €
Niveau de la TRESORERIE	82 249 909 €	51 571 031 €	4 555 569 €	89 563 671 €

Tableau 8
Opération liées aux recettes fléchées
CF 2022 CA du 14 mars 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Antérieures à N non dénouées	Réalisé N	N+1	N+2	N+3
AGREGÉ	Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice	- €	23 424 019 €	24 424 126 €	20 163 526 €	11 644 966 €
		- €	- €	- €	- €	- €
	Recettes fléchées	151 897 483 €	37 571 799 €	70 017 314 €	9 427 022 €	8 161 321 €
		- €	- €	- €	- €	- €
	Financements de l'Etat fléchés	32 607 422 €	13 579 950 €	39 528 312 €	- €	2 560 000 €
	Autres financements publics fléchés	118 179 861 €	23 856 238 €	30 458 216 €	9 427 022 €	1 863 173 €
	Recettes propres fléchées	1 110 200 €	135 611 €	30 787 €	- €	- €
		- €	- €	- €	- €	- €
	Dépenses sur recettes fléchées	128 473 464 €	36 561 681 €	74 277 914 €	17 945 581 €	10 196 806 €
		- €	- €	- €	- €	- €
	Personnel (AE=CP)	- €	- €	- €	- €	- €
	AE	47 035 453 €	12 851 383 €	16 091 599 €	10 575 524 €	8 259 907 €
	CP	47 030 544 €	12 851 383 €	16 365 772 €	10 575 524 €	8 259 907 €
	Fonctionnement et intervention	- €	- €	- €	- €	- €
	AE	32 066 371 €	8 351 527 €	13 530 085 €	6 006 579 €	1 452 948 €
	CP	30 435 440 €	5 613 085 €	12 836 497 €	6 006 579 €	1 452 948 €
	Investissement	- €	- €	- €	- €	- €
	AE	100 814 089 €	4 723 470 €	8 782 330 €	3 675 632 €	3 300 673 €
	CP	51 007 481 €	18 097 213 €	45 075 645 €	1 363 478 €	385 673 €
		- €	- €	- €	- €	- €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	23 424 019 €	1 010 118 €	4 260 600 €	8 518 560 €	440 782 €	

	Antérieures à N non dénouées	Réalisé N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		4 106 769 €	3 020 762 €	9 180 022 €	4 512 380 €
Recettes fléchées	20 101 816 €	4 623 139 €	17 526 444 €	2 153 774 €	1 863 173 €
Financements de l'Etat fléchés	- €	- €	- €	- €	- €
Autres financements publics fléchés	19 992 037 €	4 578 803 €	17 460 680 €	2 153 774 €	1 863 173 €
Recettes propres fléchées	109 778 €	44 337 €	65 764 €	- €	- €
Dépenses sur recettes fléchées	15 995 046 €	5 709 147 €	11 367 183 €	6 821 416 €	1 174 730 €
Personnel (AE=CP)					
AE	11 973 497 €	3 301 295 €	4 815 558 €	2 271 597 €	412 056 €
CP	11 973 497 €	3 301 295 €	5 346 059 €	2 271 597 €	412 056 €
Fonctionnement et intervention					
AE	4 508 996 €	2 233 864 €	6 122 404 €	4 283 069 €	693 924 €
CP	4 000 567 €	2 384 690 €	5 626 002 €	4 283 069 €	693 924 €
Investissement					
AE	26 614 €	55 880 €	334 711 €	265 750 €	93 750 €
CP	20 982 €	23 162 €	395 122 €	266 750 €	68 750 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	4 106 769 €	- 1 086 008 €	6 159 261 €	- 4 667 642 €	688 443 €

	Antérieures à N non dénouées	Réalisé N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		646 505 €	4 366 029 €	- 610 074 €	- 3 430 461 €
Recettes fléchées	7 098 657 €	4 911 970 €	- 1 200 506 €	229 648 €	- €
Financements de l'Etat fléchés	8 533 €	- €	- €	- €	- €
Autres financements publics fléchés	7 081 795 €	4 874 414 €	- 1 165 658 €	229 648 €	- €
Recettes propres fléchées	8 330 €	37 556 €	- 34 847 €	- €	- €
Dépenses sur recettes fléchées	6 452 152 €	1 192 447 €	3 775 597 €	3 050 035 €	2 062 189 €
Personnel (AE=CP)					
AE	2 048 997 €	788 782 €	2 169 837 €	1 604 157 €	1 465 278 €
CP	2 048 997 €	788 782 €	2 169 837 €	1 604 157 €	1 465 278 €
Fonctionnement et intervention					
AE	4 281 575 €	439 598 €	1 414 338 €	1 393 990 €	545 024 €
CP	4 309 875 €	368 838 €	1 295 325 €	1 393 990 €	545 024 €
Investissement					
AE	93 280 €	36 686 €	308 575 €	51 888 €	51 888 €
CP	93 280 €	34 826 €	310 435 €	51 888 €	51 888 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	646 505 €	3 719 523 €	- 4 976 103 €	- 2 820 387 €	- 2 062 189 €

	Antérieures à N non dénouées	Réalisé N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		16 582 274 €	8 913 144 €	6 782 218 €	5 332 851 €
Recettes fléchées	73 260 265 €	63 139 €	- €	- €	- €
Financements de l'Etat fléchés	- €	- €	- €	- €	- €
Autres financements publics fléchés	72 183 810 €	14 000 €	- €	- €	- €
Recettes propres fléchées	1 076 455 €	49 139 €	- €	- €	- €
Dépenses sur recettes fléchées	56 677 990 €	7 732 269 €	2 130 926 €	1 449 367 €	5 332 851 €
Personnel (AE=CP)					
AE	30 856 809 €	5 923 996 €	1 760 667 €	1 449 367 €	5 234 574 €
CP	30 856 809 €	5 923 996 €	1 760 667 €	1 449 367 €	5 234 574 €
Fonctionnement et intervention					
AE	22 174 292 €	525 336 €	346 178 €	- €	- €
CP	21 352 114 €	1 344 553 €	300 000 €	- €	- €
Investissement					
AE	4 864 776 €	68 012 €	70 259 €	- €	- €
CP	4 469 067 €	463 721 €	70 259 €	- €	- €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	16 582 274 €	- 7 669 131 €	- 2 130 926 €	- 1 449 367 €	- €

	Antérieures à N non dénouées	Réalisé N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		1 762 724 €	2 639 382 €	1 538 268 €	7 096 670 €
Recettes fléchées	4 411 475 €	2 188 759 €	130 719 €	7 043 600 €	3 738 148 €
Financements de l'Etat fléchés	- €	- €	- €	- €	- €
Autres financements publics fléchés	4 411 475 €	2 188 629 €	130 849 €	7 043 600 €	- €
Recettes propres fléchées	- €	130 €	- 130 €	- €	- €
Dépenses sur recettes fléchées	2 648 751 €	1 300 229 €	1 231 833 €	1 485 198 €	1 342 000 €
Personnel (AE=CP)					
AE	2 156 150 €	1 028 902 €	1 207 851 €	1 135 296 €	1 148 000 €
CP	2 151 241 €	1 028 902 €	951 522 €	1 135 296 €	1 148 000 €
Fonctionnement et intervention					
AE	484 025 €	247 049 €	195 462 €	199 902 €	194 000 €
CP	458 405 €	242 359 €	219 770 €	199 902 €	194 000 €
Investissement					
AE	42 749 €	28 729 €	48 102 €	150 000 €	- €
CP	39 105 €	28 967 €	60 541 €	150 000 €	- €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	1 762 724 €	876 658 €	- 1 101 114 €	5 558 402 €	- 1 342 000 €

	Antérieures à N non dénouées	Réalisé N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		- €	10 075 299 €	10 075 299 €	4 935 733 €
Recettes fléchées	- €	12 972 195 €	12 929 345 €	- €	- €
Financements de l'Etat fléchés	- €	- €	- €	- €	- €
Autres financements publics fléchés	- €	12 969 345 €	12 929 345 €	- €	- €
Recettes propres fléchées	- €	2 850 €	- €	- €	- €
Dépenses sur recettes fléchées	- €	2 896 896 €	12 929 345 €	5 139 566 €	20 000 €
Personnel (AE=CP)					
AE	- €	1 808 408 €	6 137 687 €	4 115 107 €	- €
CP	- €	1 808 408 €	6 137 687 €	4 115 107 €	- €
Fonctionnement et intervention					
AE	- €	4 898 716 €	5 398 850 €	129 619 €	20 000 €
CP	- €	1 027 464 €	5 383 664 €	129 619 €	20 000 €
Investissement					
AE	- €	192 896 €	1 407 994 €	907 994 €	- €
CP	- €	61 024 €	1 407 994 €	884 840 €	- €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	- €	10 075 299 €	- €	5 139 566 €	20 000 €

	Antérieures à N non dénouées	Réalisé N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		325 745 €	-4 590 489,09	-6 802 207,17	-6 802 207,17
Recettes fléchées	47 025 270,36	12 812 597 €	40 631 311,50	0,00	2 560 000,00
Financements de l'Etat fléchés	32 598 889,61	13 579 950 €	39 528 311,50	0,00	2 560 000,00
Autres financements publics fléchés	14 510 743,34	768 953 €	1 103 000,00	0,00	0,00
Recettes propres fléchées	-84 362,59	1 600 €	0,00	0,00	0,00
Dépenses sur recettes fléchées	46 699 525,25	17 728 831 €	42 843 029,58	0,00	265 035,54
Personnel (AE=CP)					
AE	0,00	- €	0,00	0,00	0,00
CP	0,00	- €	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement et intervention					
AE	617 483,43	6 964 €	52 852,78	0,00	0,00
CP	314 479,09	243 318 €	11 735,88	0,00	0,00
Investissement					
AE	95 786 670,00	4 341 266 €	6 612 688,58	2 300 000,00	3 155 035,54
CP	46 385 046,16	17 485 513 €	42 831 293,70	0,00	265 035,54
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	325 745 €	- 4 916 234 €	- 2 211 718 €	- €	2 294 964 €

Tableau 10
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles (recettes)
CF 2022 CA du 14 mars 2023

Exécution d'AE et de CP		Prévisions		Exécution						Reste à payer	Reste à réaliser	
Opération	Nature	Coût total de l'opération	Conso AE < N	Conso AE N	TOTAL des AE consommées	Conso CP < N	Conso CP N	TOTAL des CP consommés	Sur les AE consommées	Solde à engager	Solde à payer	
CONTRATS DE RECHERCHE	Personnel	62 487 005	22 235 526	8 813 885	31 049 411	22 235 526	8 813 885	31 049 411	0	31 437 594	31 437 594	
	Fonctionnement	35 338 090	9 057 967	4 627 663	13 685 630	8 307 503	4 544 380	12 851 882	833 748	21 652 460	22 486 208	
	Investissement	10 260 432	5 820 626	1 877 381	7 698 006	5 465 356	1 397 894	6 863 250	834 756	2 562 425	3 397 181	
	Total CONTRATS DE RECHERCHE		108 085 527	37 114 118	15 318 929	52 433 047	36 008 385	14 756 159	50 764 544	1 668 503	55 652 479	57 320 982
PROJET IDEX	Personnel	55 509 071	35 543 987	6 932 898	39 687 498	35 126 291	6 932 898	42 079 179	-2 411 680	15 941 572	13 429 892	
	Fonctionnement	28 383 453	20 715 885	7 814 443	21 497 128	20 586 263	1 586 913	22 173 176	-676 047	6 886 324	6 210 277	
	Investissement	6 943 581	4 019 130	87 683	4 106 813	3 614 197	492 688	4 106 886	-73	2 836 768	2 836 695	
	Total PROJET IDEX		90 836 104	60 578 801	7 822 024	68 400 825	59 326 741	9 032 499	68 359 240	41 585	22 435 279	22 476 865
FONDATION UNIVERSITAIRE UCAJEDI	Personnel	12 375 636	0	1 835 999	1 835 999	0	1 835 999	1 835 999	0	10 539 637	10 539 637	
	Fonctionnement	11 030 280	0	4 936 629	4 936 629	0	1 047 803	1 047 803	3 888 826	6 093 631	9 982 457	
	Investissement	2 775 988	0	192 896	192 896	0	61 024	61 024	131 872	2 583 092	2 714 964	
	Total FONDATION UNIVERSITAIRE UCAJEDI		26 181 885	0	6 965 524	6 965 524	0	2 944 826	2 944 826	4 020 698	19 216 361	23 237 058
CONTRATS D'ENSEIGNEMENT	Personnel	19 763 289	3 084 065	1 947 968	5 032 033	3 084 065	1 947 968	5 032 033	0	14 731 256	14 731 256	
	Fonctionnement	27 212 027	10 934 540	3 609 419	14 543 959	10 256 178	3 508 776	13 764 954	779 005	12 688 068	13 447 073	
	Investissement	1 513 390	277 799	163 890	441 689	255 537	150 961	406 498	35 191	1 071 702	1 106 893	
	Total CONTRATS D'ENSEIGNEMENT		48 488 706	14 296 405	5 721 277	20 017 681	13 595 780	5 607 705	19 203 485	814 196	28 471 025	29 285 221
PROGRAMMES PLURIANNUELS D'INVESTISSEMENT	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	-189 294	-96 584	
	Fonctionnement	919 635	996 098	112 831	1 108 929	689 524	326 695	1 016 219	92 711	25 366 005	61 832 983	
	Investissement	134 397 172	104 468 258	4 562 909	109 031 167	53 940 064	18 624 125	72 564 189	36 486 979	25 366 005	61 832 983	
	Total PROGRAMMES PLURIANNUELS		135 316 808	105 464 356	4 675 741	110 140 097	54 629 588	18 950 819	73 580 408	36 559 689	25 176 711	61 736 400
	Ss total Personnel	150 135 001	61 163 578	19 550 751	80 714 329	60 445 872	19 550 751	79 996 623	717 706	69 420 673	70 138 379	
	Ss total Fonctionnement	102 883 484	41 704 290	14 067 985	55 772 275	39 839 468	11 014 655	50 854 033	4 918 242	47 111 189	52 029 431	
	Ss total Investissement	155 890 563	114 585 813	6 884 758	121 470 571	63 275 155	20 726 692	84 001 847	37 468 724	34 419 992	71 888 716	
	TOTAL	408 989 029	217 453 681	40 503 494	257 957 175	163 560 495	51 292 006	214 852 503	43 104 672	150 951 855	194 056 527	

Exécution des recettes		Prévisions		Prévisions N		Exécution		Prévisions an N+1 et suivantes	
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements < N	Encaissements prévus N	Encaissements < N	Encaissements réalisés N	Reste à encaisser en N+1 et suivantes	Reste à encaisser en N+1 et suivantes	Reste à encaisser en N+1 et suivantes
CONTRATS DE RECHERCHE	Financement de l'Etat	3 043 272	845 304	707 847	845 304	728 825		1 469 143	
	Autres financements publics	93 924 843	37 091 240	13 717 008	37 091 240	12 237 637		44 595 965	
	Autres financements	9 227 671	6 115 231	3 183 929	6 115 231	3 098 340		16 100	
	Total CONTRATS DE RECHERCHE		106 195 785	44 051 774	17 608 783	44 051 774	16 062 803		46 081 208
PROJET IDEX	Financement de l'Etat	0	0	0	0	0		0	
	Autres financements publics	90 774 104	76 595 285	2 188 629	76 595 285	2 202 629		11 976 191	
	Autres financements	62 000	1 076 455	68 130	1 076 455	49 268		-1 063 723	
	Total PROJET IDEX		90 836 104	77 671 740	2 256 759	77 671 740	2 251 897		10 912 467
FONDATION UNIVERSITAIRE UCAJEDI	Financement de l'Etat	0	0	0	0	34 000		-34 000	
	Autres financements publics	26 151 885	2 338 258	9 622 020	2 338 258	12 969 345		10 844 282	
	Autres financements	30 000	0	0	0	2 851		-2 851	
	Total FONDATION UNIVERSITAIRE UCAJEDI		26 181 885	2 338 258	9 652 020	2 338 258	13 006 195		10 837 431
CONTRATS D'ENSEIGNEMENT	Financement de l'Etat	1 089 698	218 073	1 452 001	218 073	1 466 001		-594 376	
	Autres financements publics	45 313 163	17 856 291	10 154 454	17 856 291	8 511 346		18 945 527	
	Autres financements	1 012 637	215 866	178 426	215 866	165 052		631 719	
	Total CONTRATS D'ENSEIGNEMENT		47 415 498	18 267 641	11 784 881	18 290 230	10 142 399		18 982 870
MAINTENANCES IMMOBILIERES LOURDES	Financement de l'Etat	1 125 000		695 980		695 980		429 020	
	Autres financements publics	0						0	
	Autres financements	0						0	
	Total MAINTENANCES IMMOBILIERES LOURDES		1 125 000	0	695 980	0	695 980		429 020
AGENDA D'ACCESIBILITE PROGRAMME	Financement de l'Etat	0				150 000		-150 000	
	Autres financements publics	0						0	
	Autres financements	0				-14 837		14 837	
	Total AGENDA D'ACCESIBILITE PROGRAMME		0	0	0	0	-14 837		14 837
ANIMALERIE CEFP IBV	Financement de l'Etat	2 457 870	2 457 870	-114 447	2 457 870	0		0	
	Autres financements publics	0						0	
	Autres financements	0						0	
	Total ANIMALERIE CEFP IBV		2 457 870	-114 447	2 457 870	0	0		0
IMREDD	Financement de l'Etat	9 250 000	8 688 913		8 688 913	561 087		0	
	Autres financements publics	12 250 000	12 105 689	209 251	12 105 689			144 311	
	Autres financements	0	80 669					0	
	Total IMREDD		21 500 000	10 874 861	209 251	10 794 602	561 087		144 311
PEMED	Financement de l'Etat	6 720 000	5 426 633	680 899	5 426 633			1 293 367	
	Autres financements publics	2 600 000	2 599 399	238 067	2 599 399	601		0	
	Autres financements	0						0	
	Total PEMED		9 320 000	8 026 032	918 966	8 026 032	601		1 293 367
INPHYNI	Financement de l'Etat	16 997 800	12 577 952		12 577 952			4 419 848	
	Autres financements publics	4 000 000	2 855 784		2 855 784			1 144 216	
	Autres financements	0	4 700			1 600		-1 600	
	Total INPHYNI		20 997 800	15 438 436	4 700	15 438 436	1 600		4 419 848
HELIX	Financement de l'Etat	6 460 000						6 460 000	
	Autres financements publics	2 443 000						2 443 000	
	Autres financements	0						0	
	Total HELIX		8 903 000	0	0	0	0		8 903 000
PLAN DE RELANCE : RENOVATION THERMIQUE	Financement de l'Etat	54 485 700	2 289 900	12 667 488	2 289 900	12 249 309		39 946 491	
	Autres financements publics	0						0	
	Autres financements	0						0	
	Total PLAN DE RELANCE : RENOVATION THERMIQUE		54 485 700	2 289 900	12 667 488	2 289 900	12 249 309		39 946 491
PROGRAMMES PLURIANNUELS D'INVESTISSEMENT	Financement de l'Etat	95 038 500	29 679 379	13 348 388	29 679 378	12 960 396		52 398 726	
	Autres financements publics	23 750 870	20 018 742	332 871	20 018 742	601		3 731 527	
	Autres financements	0		85 370		-13 237		0	
	Total PROGRAMMES PLURIANNUELS D'INVESTISSEMENT		118 789 370	49 698 121	13 766 629	49 698 120	12 947 760		56 130 253
	Ss total Financement de l'Etat	99 171 489	30 742 755	15 508 236	30 742 754	15 189 222		53 239 493	
	Ss total Autres financements	279 914 369	153 899 816	36 014 392	153 899 816	35 921 556		90 093 491	
	Ss total Investissement	10 332 308	7 407 851	3 545 855	7 407 851	3 300 274		3 300 274	
	TOTAL	389 418 643	192 050 122	55 069 073	192 050 122	54 411 054		142 957 486	

TABLEAU 11

TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

CF 2022 CA du 14 mars 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens exécutés de l'établissement	Moyens hors budget de l'établissement		
			CNRS	Partenaire B	Partenaire N
UMR 7351 LJAD	Personnel	295 778 €			
	Fonctionnement	410 745 €			
	Investissement	36 371 €			
UMR 7010 INPHYNI	Personnel	89 636 €			
	Fonctionnement	251 871 €			
	Investissement	44 500 €			
UMR 7329 GEOAZUR	Personnel	46 668 €			
	Fonctionnement	26 000 €			
	Investissement	7 550 €			
UMR 7250 ARTEMIS	Personnel	- €			
	Fonctionnement	- €			
	Investissement	- €			
UMR 7293 LAGRANGE	Personnel	43 114 €			
	Fonctionnement	3 440 €			
	Investissement	- €			
UMR 7272 ICN	Personnel	883 842 €			
	Fonctionnement	538 659 €			
	Investissement	304 536 €			
UMR 7275 IPCM	Personnel	136 378 €			
	Fonctionnement	55 675 €			
	Investissement	276 100 €			
UMR 7277 IBV	Personnel	174 957 €			
	Fonctionnement	270 086 €			
	Investissement	995 691 €			
UMR_E 4320 TIRO MATOS	Personnel	46 967 €			
	Fonctionnement	39 315 €			
	Investissement	1 681 €			
UMR 7284 IRCAN	Personnel	183 255 €			
	Fonctionnement	166 844 €			
	Investissement	11 500 €			
UMR S 1065 C3M	Personnel	100 427 €			
	Fonctionnement	124 861 €			
	Investissement	19 158 €			
UMR 7264 CEPAM	Personnel				
	Fonctionnement	74 501 €			
	Investissement				
UMR 7320 BCL	Personnel	75 628 €			
	Fonctionnement	32 871 €			
	Investissement	- €			
UMR 6039 ESPACE	Personnel	- €			
	Fonctionnement	62 832 €			
	Investissement	2 938 €			
UMR 8245 URMIS	Personnel	150 495 €			
	Fonctionnement	149 824 €			
	Investissement	1 882 €			
UMR 7321 GREDEG	Personnel	209 297 €			
	Fonctionnement	381 075 €			
	Investissement	13 168 €			
UMR 7248 LEAT	Personnel	35 677 €			
	Fonctionnement	67 623 €			
	Investissement	- 4 427 €			
UMR 7271 I3S	Personnel	213 680 €			
	Fonctionnement	315 955 €			
	Investissement	36 522 €			
UMR A 7254 ISA	Personnel	120 820 €			
	Fonctionnement	13 114 €			
	Investissement	- €			
UMR 7035 ECOSEAS	Personnel	126 968 €			
	Fonctionnement	238 741 €			
	Investissement	32 418 €			
UMR 7370 LP2M	Personnel	- €			
	Fonctionnement	8 683 €			
	Investissement	- €			
TOTALS	Personnel	2 933 586 €			
	Fonctionnement	3 232 715 €			
	Investissement	1 779 588 €			

TABLEAU 12
Synthèse budgétaire et comptable
CF 2022 CA du 14 mars 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

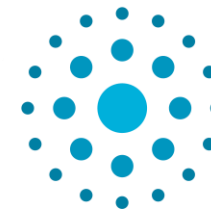
		BR1 2022
Stocks initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	39 434 051
	2 Niveau initial du fonds de roulement	29 748 625
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-52 501 284
	4 Niveau initial de la trésorerie	82 249 909
4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	23 424 019
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	58 825 890
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	285 171 828
	6 Résultat patrimonial	6 705 871
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	10 639 241
	8 Variation du fonds de roulement	4 208 473
	9 Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS 999 760
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / - 1 000 000
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+ 240
	Cautionnements et dépôts	- 240
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS 314 032
	Variation des stocks	+ / -
	Production immobilisée	+
	Charges sur créances irrécouvrables	- 397 946
	Produits divers de gestion courante	+ 711 978
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS -1 920 701
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - 5 497 399
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 2 288 196	
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - -285 803	
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - -9 420 493	
12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	4 815 382	
12.a Recettes budgétaires	296 481 947	
12.b Crédits de paiement ouverts	291 666 564	
13 Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	2 498 380	
14 Variation de la trésorerie = 12 + 13	7 313 763	
14.a dont variation de la trésorerie fléchée	1 010 118	
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	6 303 645	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	4 208 473	
16 Restes à payer	-6 494 737	
17 Niveau final de restes à payer	32 939 314	
Stocks finaux	18 Niveau final du fonds de roulement	33 957 098
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-55 606 573
	20 Niveau final de la trésorerie	89 563 672
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	24 434 136
20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	65 129 535	

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale



INITIATIVE D'EXCELLENCE

UCA J.E.D.I.
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR



COMPTES ANNUELS 2022

SOMMAIRE

BILAN	4
COMPTE DE RESULTAT	5
ANNEXE	6
PREAMBULE	7
I) FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	8
I-1) FAITS CARACTERISTIQUES	8
I-2) COMPARABILITE DES COMPTES	10
I-3) PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT	10
I-3-1) PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	10
I-3-2) PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION	10
I-3-3) COMPARABILITE DE COMPTES	10
I-3-4) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11
1-3-5) IMMOBILISATION CORPORELLES	11
I-3-6) CREANCES	15
I-3-7) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES	15
I-3-8) FINANCEMENT EXTERNE DE L'ACTIF	15
I-3-9) SUBVENTIONS REÇUES ET OPERATIONS PLURIANNUELLES	16
I-3-10) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17
I-3-11) RATTACHEMENT DES CHARGES ET PRODUITS A L'EXERCICE	17
II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN	18
II-1) ACTIF IMMOBILISE	18
II-1-1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19
II-1-2) IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19
II-1-3) IMMOBILISATIONS EN COURS ET AVANCES ET ACOMPTE	19
II-1-4) IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20
II-2) AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS	21

II-3) CREANCES ET DETTES	21
II-4) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITE	23
II-5) FONDS PROPRES	23
II-6) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	24
II-7) TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	25
II-8) PROVISIONS	26
II-9) COMPTES DE REGULARISATION	27
III) NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
III-1) CHIFFRES D'AFFAIRES ET PRODUITS D'EXPLOITATION	27
III-2) CHARGES D'EXPLOITATION	29
IV) AUTRES INFORMATIONS	29
IV-1) ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	30
IV-2) EFFECTIFS	30
IV-3) FONDATION UNIVERSITAIRE	30
IV-4) ENGAGEMENTS HORS BILAN	30

BILAN UCA 2022

ACTIF	Brut 2022	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2022	31/12/2021 Audité	PASSIF	31/12/2022	31/12/2021 Audité
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 388 815	6 057 137	331 678	406 394	FINANCEMENT RECUS		
FRAIS D'ETABLISSEMENT			0	0	Financement externes de l'actif Etat	347 119 535	345 205 710
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	2 918	2 918	0	0,00	Financement externes de l'actif autre que l'Etat	38 338 510	37 702 425
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES....	6 167 187	5 921 230	245 956	277 245	Fonds propres des fondations	50 000	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	218 710	132 988	85 722	129 150	RESERVES	53 257 763	63 659 904
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS			0	0	REPORT A NOUVEAU	3 532	-15 664 492
	0				RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 705 871	5 262 351
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	643 138 295	228 496 134	414 642 161	408 130 584	TOTAL FONDS PROPRES	445 475 212	436 165 898
TERRAINS	69 718 858	6 376	69 712 482	69 899 995	PROVISION POUR RISQUES	255 990	210 118
CONTRUCTIONS	429 237 526	160 295 059	268 942 468	286 607 237	PROVISION POUR CHARGES	2 304 616	1 993 728
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIELS ET OUTILLAGES	40 775 093	31 059 034	9 716 059	8 632 884	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 560 606	2 203 846
COLLECTIONS	34 609	10 400	24 209	22 350	DETTES		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 468 859	37 125 265	10 343 594	9 339 481	DETTES FINANCIERES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	55 265 925		55 265 925	33 233 875	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENT DE CREDIT	1 000 000	0
AVANCES ET ACOMPTE	637 424		637 424	394 762	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	5 519	5 549
					TOTAL DETTES FINANCIERES	1 005 519	5 549
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	202 401	92 000	110 401	89 691	DETTES NON FINANCIERES		
PARTICIPATIONS	144 971	92 000	52 971	32 471	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	14 302 162	8 610 167
ACTIONS	270		270	300	DETTES FISCALES ET SOCIALES	9 285 488	8 570 240
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	57 160		57 160	56 920	AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS	95 023 151	96 741 453
	0				DETTE CORRESPONDANT A DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	5 983 944	1 352 657
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	649 729 511	234 645 271	415 084 240	408 626 670	AUTRES DETTES NON FINANCIERES	6 099 036	3 374 109
ACTIF CIRCULANT					PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	4 816 313	5 051 115
STOCK ET EN COURS	5 039		5 039	5 039	TOTAL DETTES NON FINANCIERES	135 510 094	123 699 740
MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	5 039		5 039	5 039	TRESORERIE		
					AUTRES ELEMENTS DE TRESORERIE PASSIVE	8 928	72 397
CREANCES	80 571 392	1 359 382	79 212 011	70 841 318	TOTAL TRESORERIE	8 928	72 397
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	64 536 637		64 536 637	62 956 874	COMPTE DE REGULARISATION		
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 270 584	1 359 382	2 911 202	2 659 176	ECART DE CONVERSION - PASSIF IV		
AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES	3 966 275		3 966 275	4 591 480	TOTAL GENERAL	584 560 359	562 147 431
Créances correspondant à des opérations sur compte de tiers	3 587 692		3 587 692	431 224			
Créances sur les autres débiteurs	4 210 204		4 210 204	202 564			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	686 472		686 472	352 098			
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	81 262 903	1 359 382	79 903 521	71 198 455			
TRESORERIE							
DISPONIBILITES	89 572 597		89 572 597	82 322 306			
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS							
AUTRES							
TOTAL TRESORERIE	89 572 597	0	89 572 597	82 322 306			
COMPTE DE REGULARISATION							
COMPTE DE REGULARISATION							
ECART DE CONVERSION - ACTIF							
TOTAL GENERAL	820 565 011	236 004 652	584 560 359	562 147 431			

COMPTE DE RESULTAT UCA 2022

	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
CHARGES			PRODUITS		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	34 135 507,34	30 960 536,30	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Achats	3 800,34	4 124,66	PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE	261 490 820,66	245 051 498,01
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	34 131 707,00	30 956 411,64	Subvention pour charges de service public	211 843 203,84	205 936 554,48
CHARGES DE PERSONNEL :	219 139 999,51	209 561 340,63	Subvention de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	48 033 701,34	37 039 858,69
Salaires et traitements	133 862 538,29	127 533 984,48	Dons et legs	75 490,92	78 244,68
Charges sociales	84 297 700,63	81 075 222,66	Produits de la fiscalité affectée	1 538 424,56	1 996 840,16
Intéressement et participation			PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	21 052 042,64	23 033 140,79
Autres charges de personnel	979 760,59	952 133,49	Ventes de biens ou prestations de services	19 084 215,88	19 309 602,08
AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT (Dont perte sur créances irrécouvrables)	18 605 455,70	16 991 099,55	Produit de cession d'élément d'actif		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATION, PROVISIONS ET VALEUR NETTES COMPTABLES DES ACTIFS CEDES	23 203 483,06	23 312 174,57	Autres produits de gestion	1 967 826,76	3 723 538,71
			Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
			AUTRES PRODUITS	19 657 362,65	18 739 290,49
			Reprises sur amortissements et provisions	50 628,00	125 097,61
			Reprises sur financements rattachés à un actif	19 606 734,65	18 614 192,88
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	295 084 445,61	280 825 151,05	TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	302 200 225,95	286 823 929,29
CHARGES D'INTERVENTION	407 388,08	731 701,93			
Dispositif d'intervention pour compte propre					
Transfert aux ménages					
Transferts aux entreprises					
Transferts aux collectivités territoriales					
Transferts aux autres entités					
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme					
Dotations aux provisions et dépréciations	407 388,08	731 701,93			
CHARGES FINANCIERES :	8 067,49	11 118,19	PRODUITS FINANCIERS :	5 546,30	6 392,91
Dotations aux amortissements et aux provisions			De participation		
Intérêts et charges assimilées			D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Différence négatives de change	8 067,49	11 118,19	Autres intérêts et produits assimilés	631,19	1 712,59
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Reprises sur provisions et transferts de charges financières		
			Différences positives de change	4 915,11	4 680,32
			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
			Autres produits financiers		
(ex CHARGES EXCEPTIONNELLES :)			(EX PRODUITS EXCEPTIONNELS)		
Sur opérations de gestion			Sur opérations de gestion		
IMPOT SUR LES SOCIETES					
TOTAL	415 455,57	742 820,12	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	5 546,30	6 392,91
Solde créditeur= bénéfice	6 705 871,07	5 262 351,03	Solde débiteur = perte		
TOTAL GENERAL	302 205 772,25	286 830 322,20	TOTAL GENERAL	302 205 772,25	286 830 322,20

Annexe

Préambule

L'annexe est un document essentiel pour l'amélioration de la qualité comptable et la transparence accrue de l'information financière de l'établissement.

L'annexe, le bilan et le compte de résultat forment un tout indissociable et constituent « les comptes annuels », eux-mêmes extraits du compte financier.

L'annexe est un état financier qui complète et commente les informations fournies par le bilan et le compte de résultat, en apportant les explications nécessaires à une meilleure compréhension de ces documents comptables par les membres du Conseil d'Administration ainsi que par les partenaires extérieurs.

Seules les informations présentant un caractère significatif pour apprécier les comptes de l'exercice écoulé doivent être développées.

L'appréciation du caractère significatif relève donc d'une étude au cas par cas des particularités de l'université, analysées sur la base de critères qualitatifs ou quantitatifs.

Elle n'a pas pour finalité de se substituer au rapport de gestion de l'ordonnateur, au rapport financier de l'Agent Comptable ou aux analyses financières rétrospectives et prospectives.

L'exercice de référence s'établit sur une période de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

En termes de participations financières, L'Université est associée à hauteur de 14,8% au capital de la Société de valorisation de la recherche PACAVALO.

Par ailleurs, L'UCA détient 9,2% du capital de la SATT PACA Corse, mais dont les titres sont totalement dépréciés. Enfin, l'UCA détient 5.5% du capital de Protisvalor Méditerranée

Sous réserve de ces observations, l'UCA contrôlant moins de 50% du capital de PACAVALO et de PROTISVALOR au 31.12.2022, ses comptes 2022 ne sont donc pas assujettis aux dispositions de l'article 13 de la loi 85-11 du 3 janvier 1985 quant à la production de comptes consolidés.

I) Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation

L'exercice 2022 constitue la troisième année d'activité de l'Établissement expérimental créé par décret 2019-785 du 25.07.2019, publié au journal officiel du 26.07.2019, qui acte l'intégration de l'Université Nice Sophia-Antipolis (UNS) et de la COMUE Université Côte d'Azur, dans un nouvel établissement : l'Université Côte d'Azur (UCA) au 1^{er} janvier 2020.

L'objectif de ce rapprochement est de créer un centre académique regroupant l'ensemble des partenaires de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture permettant à l'UCA de figurer parmi les dix grands centres universitaires de recherche et de formation à l'échelle nationale

I-1) Faits caractéristiques :

L'année 2022 a marqué l'évolution de notre établissement expérimental. L'Université Côte d'Azur qui comprend désormais les établissement-composantes, une nouvelle structuration en EUR, Instituts et Portails de Licence s'est dotée d'une fondation universitaire au 1er janvier 2022 suite à la pérennisation de l>IDEX obtenu en juillet 2021.

2022 a été encore une fois l'année de l'obtention de très nombreux projets sur les thèmes stratégiques portés par le site dont notamment :

- 3 PIA AMI compétences et métiers d'avenir :
 - o « Effelia » à hauteur de 8 m€ qui vise à créer une école française de l'intelligence Artificielle Site Côte d'Azur.
 - o « SaNu-RN » 1.6m€ avec l'Université de Rouen pour la formation en Santé Numérique.
 - o « P4DP » : 0.9m€ qui vise la constitution d'un entrepôt de données nationales de soins de médecine de ville, homogénéisées et fiabilisées, pour les besoins de la recherche dans 3 domaines : recherche en médecine générale, stratification des patients pour les essais cliniques et surveillance épidémiologique COVID 19.
- L'AAP I-Démo : SERENITY pour 1m€ visant le développement d'une solution technologique permettant l'analyse fine d'un trafic multimodal, applicable à l'échelle d'un équipement, d'une infrastructure, d'un quartier ou d'une ville.
- L'ERC Élixa du Prof François Delarue (laboratoire LJAD) à hauteur de 2.3M€
- DMALSE projet européen 1.6M€ en partenariat avec SKEMA sur la mise en place de formations sur les problématiques de Management et de leadership de projets complexes en environnements risqués, comme le démantèlement des centrales nucléaires.
- 4 Erasmus+ mobilité pour 2.6m€
- Plan Tourisme 0.9m€
- AbsolEU 1m€ projet européen pour développer une technologie de recyclage physique des déchets ABS....

L'année 2022 est marquée par la volonté, en application des articles 19 et 20 de l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 de sortir du régime expérimental d'Université Côte d'Azur, (*Délibération 2022-051 du CCA du 12/04/2022*).

I-1-1) Les congés payés :

En vertu de l'instruction du 27 novembre 2013, sur les passifs sociaux, une charge à payer sur les droits à congés est constatée dans les comptes de l'UCA à hauteur de 1 972 K€ dont 773 k€ de charges, contre 1 382k€ dont 380k€ de charges, au 31/12/2021.

I-1-2) Les heures complémentaires :

Les heures complémentaires correspondent à des heures supplémentaires d'enseignement effectuées à la clôture par les enseignants-chercheurs titulaires de l'organisme public et par les autres personnels, notamment les personnels extérieurs à l'établissement, et non payées à cette date.

À ce titre, ces heures complémentaires sont inscrites au passif, à hauteur de 2 638k€ dont 369 k€ en charges sociales au 31/12/2022, contre 2 684 k€ dont 380 k€ en charges sociales au 31/12/2021

I-1-4) Droits différenciés visant les étudiants étrangers hors Union Européenne :

Considérant que les conseils d'administration de l'UNS et de la COMUE UCA ont autorisé leur président à exonérer partiellement, au titre de l'année universitaire 2019-2020, les usagers mentionnés à l'article 8 de l'arrêté du 19 avril 2019, des droits d'inscription nationaux, de manière à ce qu'ils s'acquittent d'un droit identique à celui prévu au tableau 1 annexé audit arrêté, au lieu et place du tableau 2 annexé au même arrêté,

Pour l'année 2020-2021, conformément à la délibération du conseil d'administration provisoire du 17.12.2020 de l'établissement expérimental Université Côte d'Azur, les usagers mentionnés à l'article B de l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, sont exonérés partiellement des droits d'inscription. Le montant annuel des droits d'inscription acquitté par ces usagers pour l'année universitaire 2020-2021 est identique à celui prévu au tableau 1 annexé à l'arrêté du 19 avril 2019 susvisé, aux lieu et place du tableau 2 annexé au même arrêté.

La délibération 2020-144 du 17.12.2020, prévoit que la demande d'inscription à Université Côte d'Azur des étudiants susvisés vaut demande d'exonération partielle des droits d'inscription.

Le montant des exonérations liées aux droits différenciés a été comptabilisé en recette, compensé par une charge à hauteur de 2 219 k€ en 2022 contre 3 872 k€ en 2021.

I-1-5) Maintien des actions de recouvrement

Le solde des créances clients (#411) se maintient à 1 284 k€ par rapport à la reprise de bilan d'entrée qui s'établissait à 1 252 k€ au 1^{er} janvier 2022. La mise en place d'une cellule dédiée depuis 2018 sur UNS, a permis de conserver un bon taux de recouvrement.

I-2) Comparabilité des comptes

I-2-1) Correction d'erreurs

Non significatives : 3 k€, concernent des réintégrations d'amortissements au titre de régularisations de deux immobilisations.

I-3) Principes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat

I-3-1) Principes, règles et méthodes comptables :

Les présents comptes sont établis en application du « recueil des normes comptables pour les établissements publics » et de « l'instruction comptable commune », applicables aux établissements publics.

Ils ont été arrêtés (Article R719-101 du code de l'éducation) « conjointement par l'ordonnateur et l'agent comptable » à la date du 01 mars 2022.

I-3-2) Principes et méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

I-3-3) Comparabilité des comptes

Les comptes sont conformes aux règles et procédures en vigueur susvisées.

Ils sont établis selon des méthodes permanentes dans le but d'assurer leur comparabilité, à la fois avec les états financiers d'entités différentes ainsi qu'avec les états financiers de notre entité dans le temps.

L'annexe présente les changements de méthodes comptables, d'estimation et les corrections d'erreurs ayant eu lieu au cours de l'exercice sans reproduire (sans répéter) les informations/explications fournies dans les états financiers des exercices antérieurs.

I-3-4) Immobilisations incorporelles

Cette rubrique se compose principalement des brevets, licences et logiciels qui sont inscrits en comptabilité à leurs coûts d'acquisition.

I-3-5) Immobilisations corporelles

Les immobilisations appartenant à l'université sont évaluées à leur coût d'acquisition déterminé par l'addition des éléments suivants :

- prix d'achat ;
- frais accessoires : dépenses directement liées à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation du bien, dans la mesure où elles peuvent être rattachées à cette acquisition.

I-3-5-1) Le patrimoine immobilier :

- ⇒ Le patrimoine immobilier mis à disposition de l'établissement a été inscrit au bilan de l'UNS au **01.01.2003** sur la base d'une évaluation en valeur vénale réalisée par France Domaine pour 104.8M€. Les méthodes et hypothèses retenues sous-tendant ces évaluations étaient clairement mentionnées. En revanche, les bâtiments avaient été évalués en intégrant leur terrain d'assiette, ce qui ne permettait pas une correcte comptabilisation des actifs et des amortissements futurs.
- ⇒ Une nouvelle évaluation a été réalisée par France Domaine en **2009** et l'inscription du patrimoine immobilier a été complétée pour 111 639 K€ au 1^{er} janvier 2010, conformément aux directives de la DGFIP du 15 octobre 2009 relatives à la régularisation des omissions en matière de comptabilisation des biens immobiliers.

Cette deuxième intégration concernait les biens mis à disposition de l'IUFM avant que cet EPA ne soit rattaché à l'université, ainsi que les terrains qui n'avaient pas été individualisés en 2003.

Après délibération du conseil d'administration N°2014-30 ont été comptabilisés :

- L'entrée dans le patrimoine du site de l'ESPE de Draguignan à hauteur de 9 M€
- Les biens inscrits à l'inventaire des monuments historiques: application du BOFIP-GCP-13-0011 du 01.03.2013
 - • Intégration du Parc de Valrose pour 1€
- Conformément à l'avis 2012-07 du CNOCP du 18.10.2012 et à l'instruction DGFIP du 07.02.2013 sur les Monuments Historiques, l'amortissement du bien historique et culturel a été arrêté. La valeur nette au 31.12.2012 constitue ainsi la nouvelle valeur symbolique des biens suivants pour un montant total de **2 603 117,62 €** :
 - Grand Château
 - Grand Amphithéâtre
 - Petit Château
 - Tours Cimiez
 - Isba

Après délibération du CA voté le 03.02.2015 par délibération N°2015-04 une régularisation de la ventilation entre le bâti et les terrains de l'ESPE Draguignan a été faite selon répartition suivante :

- Bâti (21316000) : 8 325 857,00€
- Terrain (21116000): 634 143,00€
- Terrain Aménagés (21126000) : 40 000,00€

Cette seconde évaluation ne comportait pas les éléments attendus en matière de documentation (méthodes et hypothèses retenues, comparables utilisés...).

⇒ Dès **2013**, l'UNS a procédé au recensement exhaustif du patrimoine mis à sa disposition et a ainsi pu solliciter une nouvelle évaluation de ce patrimoine par France Domaine. Cette dernière a été reçue au cours du dernier trimestre 2014 et a donné lieu à plusieurs échanges avec les services de France Domaine pour précisions et compléments. En effet, les évaluations ne distinguaient pas la valeur entre le terrain et le bâti et n'étaient pas suffisamment documentées. Par ailleurs, des incohérences dans les montants (erreurs arithmétiques) avaient été relevées. Les fiches d'évaluation rectificatives ont été transmises par France Domaine le 03.03.2015. Les évaluations manquantes des deux derniers bâtiments non-inscrits dans les comptes de l'Université (IUT Cannes et Menton) n'ont été reçues qu'en octobre et décembre 2015. L'intégration de la nouvelle évaluation du Patrimoine n'a donc pu être réalisée en 2015, mais l'a été sur 2016.

Après délibération du conseil d'administration N°2016-116, le patrimoine immobilier mis à disposition de l'UNS a été inscrit au bilan sur la base de l'évaluation en valeur vénale réalisée par France Domaine en décembre 2014 : 110 bâtiments et logements pour une valeur brute de 322 325 432 € et des terrains pour 68 464 850 €. L'Université a pu ainsi intégrer les bâtiments suivants qui ne l'étaient pas jusqu'à présent :

- Bâtiment STAPS 2 (6 827 000€)
- CAMPUS Saint Jean d'Angely (SJA)
- Bâtiment D (Bat de l'horloge) (8 242 960€)
- Bâtiment BU (Bibliothèque) (4 404 960€)
- Bâtiment T2 (11 150 720€)

IUT

- Campus IUT Cannes la Bocca (Tourisme) (4 313 836€)
- Campus IUT Menton (6 082 000€)

ESPE VILLA LIEGEARD

- Bâtiment Conciergerie Stephen Liegeard - Nice (131 760€)
- Bâtiment Ecole Annexe Stephen Liegeard - Nice (334 560€)

CAMPUS SOPHIA ANTIPOLIS

- Bâtiment Templiers 2 (9 801 600€)
- Bâtiment Forum (3 626 400€)

Parallèlement, les anciennes évaluations, les travaux réalisés sur les biens intégrés jusqu'à la date de la dernière évaluation ainsi que les financements associés ont été sortis pour une valeur brute de 288.128 k€ à l'actif du bilan et une valeur nette de 222 772 k€.

En vertu des dispositions comptables propres aux établissements publics l'approche par composant n'a pas été retenue par l'Université.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur vénale actuelle est inférieure à la valeur nette comptable à la clôture de chaque exercice. Par analogie, le Conseil d'Administration a autorisé le comptable à procéder aux sorties du bilan des biens obsolètes (totalement amortis depuis plus de deux ans) ou qui n'ont pu être rapprochés d'un éventuel inventaire physique (délibération du 17.12.2010).

Le patrimoine a été repris en valeurs brutes et amortissements dans les comptes de l'UCA au 01.01.2020.

I-3-5-2) Les biens meubles corporels :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Tout bien meuble répondant aux caractéristiques d'une immobilisation et dont le coût unitaire est supérieur à 1 500 € HT est inscrit à l'actif.

I-3-5-3) Les immobilisation en cours :

Le coût d'acquisition comprend toutes les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la construction d'un bien. Tant que l'objet n'est pas mis en service, le cumul des dépenses répondant aux critères d'un investissement sont présentés dans les immobilisations corporelles en cours.

Les durées d'amortissement des biens approuvées par le Conseil d'Administration de l'UNS du 17.07.12, et pas celui de la COMUE UCA du 19/12/2017 sont les suivantes :

Plan de comptes	Libellé	Durée Amortissement (par an)
201	Frais d'établissement	5
203	Frais R&D	5
205	Concessions et droits similaires brevets, licences	3
206	Droit au bail	5
208	Autres immobilisations incorporelles	5
21 1	Terrains	0
212	Aménagement desterrains	10
2131	Bâtiments	50
2135	Agencement et aménagement des bâtiments	20
214	Constructions sur sols d'autrui	20
2151	Installations techniques complexes	10
2153	Installations à caractère spécifique	10
2154	Matériel	8
2155	Outillage industriel	5
2156	Matériel d'enseignement	8
2157	Agencement et aménagement du matériel	10
216	Collections de documentation	10
2181	Instal. générales, agencement et aménagement divers aff	5
2182	Matériel de transport	8
21831	Matériel de bureau	8
21832	Matériel informatique	5
2184	Mobilier	10
2186	Emballages récupérables	5
2188	Matériels divers	5

I-3-6) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

En 2012, l'UNS, compte tenu du risque existant sur un volume important de créances anciennes (notamment antérieures à 2009), a décidé de prévoir une méthode de dépréciation des créances douteuses :

L'UNS avait opté pour une méthode statistique permettant de calculer de manière arithmétique en fonction de l'ancienneté des créances dans les comptes à la clôture, une provision sur les créances douteuses. Toutes les créances dont l'antériorité supérieure à deux ans sont dépréciées à 50% et celles entre un an et deux ans à 25%.

L'UCA conserve cette méthode de dépréciation.

I-3-7) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les conditions de souscription des comptes à termes et des comptes de placement rémunérés après l'entrée en vigueur du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ont été fixées par notes de service de la Direction Générale des Finances publiques du 17 Mai 2013 et du 24 juillet 2014.

Pour les établissements dont les ressources sont majoritairement des ressources publiques (subventions, taxes affectées...), les placements sont subordonnés à autorisation des ministres chargés de l'économie et du budget. Néanmoins les fonds provenant de libéralités ou de cessions d'éléments du patrimoine ne nécessitent pas d'autorisation préalable de même que les fonds des fondations universitaires.

I-3-8) Financements externes de l'actif

Sur la base du fléchage des immobilisations, l'UCA reprend la quote-part de financement au même rythme que les amortissements, dans le respect de l'instruction du 18 décembre 2012 de la Direction Générale des Finances Publiques relative à la comptabilisation des financements externes de l'actif dans les établissements publics nationaux.

Les financements externes de l'actif correspondent :

- soit à des financements en nature représentant la contrepartie de biens mis à disposition ou remis en pleine propriété (contrepartie par exemple des bâtiments affectés par l'Etat à l'UNS),
- soit à des financements en espèces destinés à l'acquisition d'actifs immobilisés (subventions d'investissement par exemple).

Le classement comptable distingue les financements rattachables de ceux non rattachables à des actifs déterminés. Cette présentation permet de faire évoluer la valeur comptable des financements reçus symétriquement à celle des actifs financés par une reprise au compte de résultat du financement au même rythme que les actifs.

Le fait générateur de comptabilisation suit les principes comptables exposés à la note **I-3-5)** de la présente annexe.

I-3-9) Subventions reçues et opérations pluriannuelles

D'un point de vue comptable, la subvention pour charges de service public est enregistrée au compte 741 « subventions d'exploitation – Etat » sans qu'aucune partie ne soit affectée à l'investissement sauf opération d'investissement spécifique ciblée. Elle est constatée pour le montant des crédits de paiement alloués, à réception par l'université de l'arrêté attributif, indépendamment du versement effectif des fonds.

Les financements reçus par les organismes publics, en provenance de l'État ou d'autres tiers, qu'il s'agisse de subventions de fonctionnement ou d'investissement se définissent comme des produits issus d'opérations sans contrepartie directe au moins équivalente attendue par le financeur. Le financement est comptabilisé, indépendamment de sa date d'encaissement, lorsque le droit est acquis et que son montant peut être évalué de manière fiable.

Le principe est le suivant :

- Lorsqu'une subvention est accordée par le financeur sans condition, la subvention est comptabilisée, indépendamment de sa date d'encaissement, à la date de l'acte attributif, ou à la date de la signature de la convention attributive,
- Lorsqu'une subvention est octroyée sous réserve de la réalisation de conditions, la subvention est comptabilisée, indépendamment de sa date d'encaissement, soit à la date de l'acte attributif si les conditions sont réalisées à cette date, soit au moment de la réalisation effective par l'organisme bénéficiaire des conditions prévues par l'acte attributif, pour le montant correspondant à la part financée de l'opération.

Les fonds reçus avant l'acquisition du droit sont comptabilisés en avances.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'UNS n'a plus créé de nouvelles opérations suivies en Ressources Affectées.

Les projets de recherche subventionnés sont comptabilisés selon les dispositions de l'instruction commune sur les subventions reçues.

Les prestations de recherche sont comptabilisées selon les dispositions de l'instruction commune relatives aux contrats à long terme à savoir comptabilisées à l'avancement.

Les dispositions de cette instruction s'appliquent d'une part aux opérations pluriannuelles sans contrepartie et d'autre part à celles avec contrepartie directe [assimilables à des contrats à long terme ou non assimilables à des contrats à long terme].

L'Université Côte d'Azur procède à :

- la comptabilisation d'avances sur subventions en avances et encours sur commandes
- un recensement des droits acquis au titre de l'exercice et n'ayant pu faire l'objet d'un titre au compte 441. Ce recensement est effectué de manière à rattacher des produits à recevoir aux dépenses de fonctionnement et d'investissement correspondantes à la clôture de l'exercice.

I-3-10) Provisions pour risques et charges

Les provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique conformément à l'instruction commune.

I-3-11) Rattachement des charges et produits à l'exercice

L'UCA procède à des opérations d'inventaire en fin d'exercice afin de se conformer au principe des droits constatés, principalement en matière :

- d'heures complémentaires,
- de droits à congés
- de primes salariales à versement périodique,
- de rappels de salaires liés aux décalages existants entre les prises d'effet des augmentations de salaires et les dates de prise de décision,
- de charges d'exploitation,
- de recettes d'activité (prestations de recherches, droits universitaires, etc).

Les heures complémentaires réalisées par les personnels titulaires et contractuels au titre de l'année universitaire en cours à la date de clôture ont été comptabilisées en charges à payer.

Les droits à congés acquis par les personnels inscrits dans le Compte Epargne Temps font l'objet d'une provision pour charges pour leur part monétisable et non monétisable.

Les droits à congés acquis sur la période du 1er septembre au 31 décembre 2022 des personnels BIATSS contractuels et titulaires, à raison de 3.75 jours acquis par mois, pondérés par la quotité de travail de l'agent, diminué du nombre réel de jours pris issus du logiciel Ohris pour les personnels gérés sous cet outil et de 10 jours pris sur cette période pour les autres personnels, valorisés par le coût moyen réel de chaque individu, sont inscrits en charge à payer pour 1 972 k€ au 31/12/2022 contre 1 313 k€ K€ au 31.12.2021.

Les droits à congés des enseignants et des enseignants chercheurs ne font pas l'objet d'un suivi particulier compte tenu de leur statut. Aucune évaluation fiable du montant de l'obligation au titre des droits à congés ne pouvant donc être réalisée, il n'a pas été comptabilisé de provision pour congés à payer pour les enseignants et enseignants chercheurs à la clôture de l'exercice.

II) Notes relatives aux postes de bilan

II-1) Actif immobilisé

En 2022, le montant brut de l'actif immobilisé a augmenté de 29 862 k€ passant de 620 106 k€ au 01.01.2022 à 649 730 k€ au 31.12.2022.

Le tableau de variation des immobilisations s'établit comme suit :

Compte	Valeur brute UCA au 31/12/2021	Valeur brute UCA au 01/01/2022	Acquisitions AU 31/12/2022	Virement de poste à poste	Sorties au 31/12/2022	Valeur brute au 31/12/2022
203 Frais de recherche et de developp.	2 917,93	2 917,93				2 917,93
205 Concessions,brevets, licences...	6 041 451,88	6 041 451,88	125 734,68			6 167 186,56
206 Droit au bail		-				-
208 Autres immobilisations incorpore	219 449,76	219 449,76	739,31			218 710,45
Immobilisations incorporelles	6 263 819,57	6 263 819,57	124 995,37	-	-	6 388 814,94
211 Terrains	69 884 493,00	69 884 493,00			224 465,36	69 660 027,64
212 Agenc. et aménag. de terrains	19 138,15	19 138,15	39 692,56			58 830,71
213 Construction	409 534 392,02	409 534 392,02	1 354 771,61	13 999,20		410 875 164,43
214 Construction sur sol d'autrui	18 362 362,00	18 362 362,00				18 362 362,00
215 Installations techniques, mat. et ou	37 764 750,67	37 764 750,67	3 010 342,57			40 775 093,24
216 Collections	32 109,44	32 109,44	2 500,00			34 609,44
218 Autres immobilisations corporell	44 434 919,93	44 434 919,93	3 009 397,63	38 726,21	14 184,52	47 468 859,25
Immobilisations corporelles	580 032 165,21	580 032 165,21	7 416 704,37	24 727,01	238 649,88	587 234 946,71
231 Immobilisations corporelles en co	33 233 875,01	33 233 875,01	21 783 342,70	24 727,01		54 992 490,70
232 Immobilisations incorp. en cours		-				-
235 Plantations pérennes		-	273 434,10			273 434,10
237 Av. et acptes verses sur immo. Inc		-				-
238 Av. et acptes verses sur immo. Cor	394 761,98	394 761,98	242 661,56			637 423,54
Immobilisations en cours	33 628 636,99	33 628 636,99	22 299 438,36	24 727,01	-	55 903 348,34
261 Titres de participations	124 471,00	124 471,00				124 471,00
266 Autres formes de participation		-	20 500,00			20 500,00
267 Créances rattachées à des part.		-				-
271 Actions	300,00	300,00			30,00	270,00
272 Titres immobilisés		-				-
274 Prêts		-				-
275 Dépôts et cautionnements versés	56 920,00	56 920,00	240,00			57 160,00
Immobilisations financières	181 691,00	181 691,00	20 740,00	-	30,00	202 401,00
Actif immobilisé	620 106 312,77	620 106 312,77	29 861 878,10	-	238 679,88	649 729 510,99

II-1-1) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles concernent dans leur intégralité des acquisitions de logiciels +125 k€.

II-1-2) Immobilisations corporelles

On constate une augmentation des acquisitions d'immobilisation sur l'exercice 2022 : +29 716 k€ contre 668 k€ en 2021

La rubrique immobilisations corporelles augmente de 7 416 k€ dont

- Installations techniques matériels et outillages : 3 010 k€
 - 37 simulateurs pour les ECOS de l'UFR Odontologie : 856k€
 - un équipement de transcriptomique spatiale : 276K€ (projet 4DOMICS),
 - un système d'imagerie petit animal : 204k€ (IBV);
 - des mannequins ECOS de l'UFR Medecine: 431K€
- Autres immobilisations corporelles : 3 009 k€, dont :
 - 1, 18m€ de matériel pédagogique pour les amphis et salles,
 - 206k€ pour les campus dont 106k€ pour le 1er équipement du nouveau campus Georges Méliès
 - et 84k€ sur l>IDEX
- Constructions : 1 355 k€ liés à des opérations de maintenance immobilières sur les campus

Les sorties de l'exercice s'élèvent à 238 680 € dont 224 465.36 € constituant la vente d'une parcelle de terrain sur le campus Sophia-tech.

II-1-3) Immobilisations en cours et avances et acomptes

Les immobilisations en cours et les avances et acomptes augmentent de 22 300 k€ au 31 décembre 2022 contre 13 306 k€ au 31.12.2021 portant le poste à 55 903 k€ :

Les acquisitions les plus importantes de l'exercice concernent :

- Le plan France Relance pour : 13,05m€
- L'INFINI pour : 6,6m€
- L'IMREDD pour 0,4m€
- Le CEFPIB pour 0,25m€

II-1-4) Immobilisations financières

Les titres de participations se décomposent comme suit :

Entités	Capital	% détention	Valeur brute au 31/12/2021	Valeur nette au 31/12/2022
SAS Pacavolo	90 000	14,8%	13 330	13 330
GIP Canceropole	-	1/8ème des droits	-	1
SATT PACA Corse	1 000 000	9,20%	92 000	-
SAS Protisvalor Méditerranée	348 000	5,50%	19 140	19 141
Total participations			124 470	32 472
Fondation Infectiopole Sud	néant	néant		
Fondation Dream it	néant	néant	1	1
Total autres structures			1	1
Total			124 471	32 473

I-2) Amortissements et dépréciations des immobilisations

Au 31.12.2022, les amortissements cumulés ont augmenté de 23 169 k€ et s'élèvent à 234 645 K€.

	CUMUL Amortissements cumulés ou dépréciation au 31/12/2021	UCA Amortissements cumulés ou dépréciation au 01/01/2022	Dotations de l'exercice	Réintégrations de l'exercice	Amortissement cumulé ou dépréciation au 31/12/2022	Amortissements neutralisés (compte 78130000)	Charge réelle
Immobilisations incorporelles	5 857 425,15	5 857 425,15	199 711,45		6 057 136,60	102 252,72	97 458,73
Frais de recherche et de développ.	2 917,93	2 917,93			2 917,93	-	
Concessions.brevets, licences...	5 764 207,06	5 764 207,06	157 023,21		5 921 230,27	69 498,73	87 524,48
Droit au bail					-	-	
Autres immobilisations incorporelles	90 300,16	90 300,16	42 688,24		132 988,40	32 753,99	9 934,25
Immobilisations corporelles	205 530 218,04	205 526 685,56	22 983 250,84	- 13 802,16	228 496 134,26	19 504 099,55	3 479 151,29
Terrains					-		
Agenc. et aménag. de terrains	3 635,92	3 635,92	2 740,05		6 375,97		2 740,05
Construction	130 357 207,28	130 357 207,28	18 087 640,40		148 444 847,68	17 216 827,13	870 813,27
Construction sur sol d'autrui	10 932 310,00	10 932 310,00	917 900,95		11 850 210,95	794 054,58	123 846,37
Installations techniques, mat. et outil.	29 131 866,58	29 129 215,68	1 929 818,31		31 059 033,99	1 011 124,06	918 694,25
Collections	9 759,27	9 759,27	641,10		10 400,37		641,10
Autres immobilisations corporelles	35 095 438,99	35 094 557,41	2 044 510,05	- 13 802,16	37 125 265,30	482 093,78	1 562 416,27
Immobilisations financières	92 000,00	92 000,00			92 000,00		
Titres de participations	92 000,00	92 000,00			92 000,00	-	
Autres formes de participation					-		
Créances rattachées à des part.					-		
Actions					-		
Titres immobilisés					-		
Prêts					-		
Dépôts et cautionnements versés					-		
TOTAL	211 479 643,19	211 476 110,71	23 182 962,29	- 13 802,16	234 645 270,86	19 606 352,27	3 576 610,02
	sorties de 110	3 532,48			-		

II-3) Créances et dettes

Concernant les créances et dettes liées aux opérations pluriannuelles subventionnées, ces dernières se référant à des contrats triennaux, la répartition de l'échéance a été réalisée en prenant 1/3 pour l'échéance à moins d'un an et 2/3 à plus d'un an. La hausse importante au passif des avances et acomptes est liée aux encaissements reçus des financeurs tant que les conditions de réalisation ne sont pas atteintes pour émettre le titre de recettes définitif (et couvrant les produits à recevoir comptabilisés en fin d'exercice).

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an			Échéance à moins d'un an	Échéances	
							à plus d'un an	à plus de cinq ans
Créances de l'actif immobilisé :	0	0	0	Dettes financières	1 005 519	1 005 519	0	0
Créances rattachées à des participations	0			Avances de l'Etat et des collectivités publiques	5 519	5 519		
Prêts (1).....	0			Dettes financières diverses	1 000 000	1 000 000		
Autres.....	0							
Créances de l'actif circulant :	80 571 392	37 546 967	43 024 425	Dettes non financières	130 693 781	67 345 014	63 348 767	0
								0
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes	64 536 637	21 512 212	43 024 425	Dettes fournisseurs et Comptes rattachés.....	14 302 162	14 302 162		
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 270 584	4 270 584	0	DETTES FISCALES ET SOCIALES	9 285 488	9 285 488		
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	3 966 275	3 966 275	0	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	95 023 151	31 674 384	63 348 767	
CREANCES CORRESPONDANT A DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	3 587 692	3 587 692	0	DETTE CORRESPONDANT A DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	5 983 944	5 983 944		
Créances sur les autres débiteurs	4 210 204	4 210 204	0			0		
				AUTRES DETTES NON FINANCIERES	6 099 036	6 099 036		
Charges constatées d'avance.....	686 472	686 472	0	Produits constatés d'avance.....	4 816 313	4 816 313	0	0
TOTAL	81 257 864	38 233 439	43 024 425	TOTAL	136 515 613	73 166 846	63 348 767	0

II-4) Valeurs mobilières de placement et disponibilité

La situation nette de la trésorerie à la clôture de l'exercice 2022 se présente comme suit :

Libellés	UCA	UCA
	31/12/2021	31/12/2022
Compte de dépôt de fonds au Trésor	82 072 615	89 547 033
(+) Valeurs à l'encaissement	217 904	0
(+) Chèques impayés	756	0
(+) Caisse	2 161	2 461
(+) Avances aux régisseurs	28 870	23 103
(+) Placements en bons du Trésor		
(-) Paiements en instance	-72 397	-8 928
(-) Chèques à payer (trésorerie passive)		
Trésorerie nette	82 249 909	89 563 670

II-5) Fonds propres

Les fonds propres de l'université sont composés

- des financements de l'actif par l'État pour 347 120 k€, sous déduction des reprises en résultat.
des fonds propres de la Fondation UCA^{JEDI} à hauteur de 50 k€
- des réserves de l'établissement qui représentent le montant cumulé des résultats d'exploitation des exercices précédents pour 53 528 k€ ;
- du report à nouveau pour 3 532k€,
- du résultat de l'exercice de 6 706 k€, dont 6 555 k€ hors fondation et 151 k€ sur la Fondation ;
- des financements de l'actif obtenus auprès de tiers autres que l'État dont la valeur nette, compte tenu des reprises au compte de résultat, s'élève à 38 385 k€

Le tableau de variation des fonds propres se présente ainsi :

	UCA AU 31/12/2021	UCA AU 01/01/2022	Quote-part en résultat	Affectation du RAN en réserves	Affectation du résultat 2022	Subventions de l'exercice	Sorties Subventions	Résultat 2022	31/12/2022
Biens remis en dotation									
Financements externes de l'actif Etat	345 205 709,53	345 205 709,53	- 17 622 044,44			19 760 335,61	- 224 465,36		347 119 535,34
Fonds propres des fondations						50 000,00			50 000,00
Réserves facultatives	63 659 903,80	63 659 903,80		- 15 664 491,76	5 262 351,03				53 257 763,07
Report à nouveau	- 15 664 491,76	- 15 664 491,76		15 664 491,76			3 532,48		3 532,48
Résultat de l'exercice	5 262 351,03	5 262 351,03			- 5 262 351,03			6 705 871,07	6 705 871,07
Subventions d'investissement nettes	-	-							-
Financements externes de l'actif autres que Etat	37 702 425,24	37 702 425,24	- 1 984 690,21			2 666 960,46			38 384 695,49
TOTAL	436 165 897,84	436 165 897,84	- 19 606 734,65	-	-	22 477 296,07	- 220 932,88	6 705 871,07	445 521 397,45

II-6) Subventions d'investissement

Elles augmentent de 22 381 k€ sur l'exercice et s'élèvent à 385 459 k€ sous déduction des reprises et sortie de 224 k€ relatifs à la cession d'une parcelle de terrain sur le site de Sophia Antipolis.

RUBRIQUES ET POSTES		Cumul au 31/12/2021	Cumul au 01/01/2022	AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS			Cumul au 31/12/2022
				Financements reçus	Financements reconstituée suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Reprises suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprises suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprises suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financé	
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ETAT		345 205 709,53	345 205 709,53	19 760 335,61	-	-17 622 044,44	-	-224 465,36	347 119 535,34
1010000*	Financements non rattachés à un actif	24 762 069,07	24 762 069,07	16 346 276,98	-	-	-	-	41 108 346,05
Financements rattachés à un actif		320 443 640,46	320 443 640,46	3 414 058,63	-	-17 622 044,44	-	-224 465,36	306 011 189,29
Financement des actifs Etat		292 454 516,84	292 454 516,84	0,00	-	-15 746 080,68	-	-224 465,36	276 482 970,80
10411000	Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	292 453 289,66	292 453 289,66	-	-	-15 746 080,68	-	-224 465,36	276 482 743,62
10412000	Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	1 227,18	1 227,18	-	-	0,00	-	-	1 227,18
Financement des autres actifs		27 989 123,62	27 989 123,62	3 414 058,63	-	-1 875 963,76	-	0,00	29 527 218,49
10413100	- Etat	25 885 909,90	25 885 909,90	1 981 295,55	-	-1 251 261,54	-	-	26 615 943,91
10413200	- ANRIA	2 081 120,00	2 081 120,00	1 432 763,08	-	-621 270,33	-	-	2 892 612,75
10413800	- Autres	22 093,72	22 093,72	-	-	-3 431,89	-	-	18 661,83
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ETAT		37 702 425,24	37 702 425,24	2 620 774,69	-	-1 984 690,21	-	-	38 338 509,72
Financements non rattachés à un actif		12 608 526,25	12 608 526,25	- 42 000,62	-	-	-	-	12 566 525,63
13120002	- Régions	5 772 732,67	5 772 732,67	1 555 453,84	-	-	-	-	7 328 186,51
13130002	- Département	1 305 481,37	1 305 481,37	-258 953,01	-	-	-	-	1 046 528,36
13140002	- Communes	2 082 310,64	2 082 310,64	-1 757 886,46	-	-	-	-	324 424,18
13150002	- Autres collectivités	204 440,54	204 440,54	70 618,00	-	-	-	-	275 058,54
13160002	- Union Européenne	1 639 889,44	1 639 889,44	-169 027,83	-	-	-	-	1 470 861,61
13170002	- Autres organismes	1 255 682,10	1 255 682,10	669 331,77	-	-	-	-	1 925 013,87
13180002	- Autres	347 989,49	347 989,49	-151 536,93	-	-	-	-	196 452,56
Financements rattachés à un actif		25 093 898,99	25 093 898,99	2 662 775,31	-	-1 984 690,21	-	-	25 771 984,09
13412000	- Régions	16 643 685,83	16 643 685,83	355 249,83	-	-884 686,22	-	-	16 114 249,44
13413000	- Département	3 184 723,54	3 184 723,54	500 000,00	-	-387 276,40	-	-	3 297 447,14
13414000	- Communes	3 509 884,36	3 509 884,36	1 611 476,03	-	-319 179,68	-	-	4 802 180,71
13415000	- Autres collectivités	1 131 473,28	1 131 473,28	51 572,42	-	-140 633,37	-	-	1 042 412,33
13416000	- Union Européenne	261 519,30	261 519,30	77 880,19	-	-132 974,84	-	-	206 424,65
13417000	- Autres organismes	255 357,71	255 357,71	37 817,90	-	-83 640,35	-	-	209 535,26
13418000	- Autres	101 983,86	101 983,86	28 778,94	-	-36 299,35	-	-	94 463,45
13800000	- Autres	5 271,11	5 271,11	-	-	-	-	-	5 271,11
TOTAUX		382 908 134,77	382 908 134,77	22 381 110,30	0,00	-19 606 734,65	-	-224 465,36	385 458 045,06

II-7) Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		
	2022	2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET	6 705 871	5 262 351
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions, hors provisions sur actif circulant	23 590 733	22 785 870
Plus-values de cession		
Reprises dépréciations hors actif circulant	-50 628	-125 098
Quote part FEA virée au résultat	-19 606 735	-18 614 193
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
Autres : corrections variation BFR	2 103 010	16 878 469
TOTAL (I)	12 742 251	26 187 400
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
ENCAISSEMENTS		
Cessions d'immobilisations incorporelles		
Cessions d'immobilisations corporelles		
Cessions d'immobilisations financières		
Autres opérations		
DECAISSEMENTS		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-124 995	-175 460
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-29 716 143	-19 489 631
Acquisitions d'immobilisations financières	-20 740	-1 920
Autres opérations		
TOTAL (II)	-29 861 878	-19 667 011
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
ENCAISSEMENTS		
Dotations en capitaux propres	22 431 110	14 023 046
Emissions d'emprunts	1 000 000	
Autres opérations (variation BPI Oseo)		
DECAISSEMENTS		
Remboursements d'emprunts		
Autres opérations		
TOTAL (III)	23 431 110	14 023 046
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS GERES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES TIERS		
ENCAISSEMENTS	8 673 563	4 435 009
DECAISSEMENTS	-7 671 286	-2 817 223
TOTAL (IV)	1 002 277	1 617 787
VARIATION DE TRESORERIE (V = I+II+III+IV)	7 313 761	22 161 221
TRESORERIE A L'OUVERTURE	82 249 909	60 088 688
TRESORERIE A LA CLOTURE	89 563 670	82 249 909

II-8) Provisions

Les provisions sont en augmentation de 377 k€, et sont constituées des éléments suivants :

Situation et mouvement	UCA 31/12/2021	UCA AU 01/01/2022	Augm.Dotations exercice	Dimin.Reprise exercice	Provisions au 31/12/2022
Provisions pour litiges	210 118,00	210 118,00	96 500,00	50 628,00	255 990,00
Provisions pour charge	0,00	0,00			0,00
Povisions pour charges soc.et fisc.sur congés payés et CET	1 905 726,20	1 905 726,20	297 395,00		2 203 121,20
Provision pour charge sur heures complémentaires	0,00	0,00			0,00
Prov alloc perte d'emploi	88 002,16	88 002,16	13 493,08		101 495,24
Total Provisions pour risques et charges	2 203 846,36	2 203 846,36	407 388,08	50 628,00	2 560 606,44
Provision pour dépréciation des créances	1 339 273,19	1 339 273,19	20 108,39		1 359 381,58
TOTAL	3 543 119,55	3 543 119,55	427 496,47	50 628,00	3 919 988,02

Le stock des dépréciations de créances à hauteur de 1359 k€ concerne principalement une créance comptabilisée en 2021, suite à la défaillance de la société Hydroption en liquidation judiciaire. La direction des achats de l'Etat a résilié aux torts et aux frais et risques de la société Hydroption, l'ensemble des marchés subséquents, relatifs à la fourniture d'électricité.

L'UCA a comptabilisé, selon les directives de la direction des achats de l'Etat une créance pour préjudice subit, à hauteur de 1 285 k€.

Une dotation complémentaire sur les provisions pour dépréciations des créances clients a été comptabilisée sur l'exercice 2022, à hauteur de 20 k€.

Les CET sont provisionnés à hauteur de 2 203 k€ au 31.12.2021 contre 1 906 k€ au 31.12.2021, soit une dotation complémentaire de 297 k€.

Les droits à congés (CET), sont évalués selon la méthode suivante :

- Période d'acquisition des droits du 1^{er} septembre au 31 décembre 2021
- Population concernée : personnels BIATSS contractuels et titulaires,
- Méthode de calcul : 3.75 jours acquis par mois, pondérés par la quotité de travail de l'agent, diminué du nombre réel de jours pris issus du logiciel Ohris pour les personnels gérés sous cet outil et de 10 jours pris sur cette période pour les autres personnels,
- Valorisation : les droits à congés sont valorisés au coût moyen réel de chaque individu.

En 2021, le CET avait été abondé de 3069 jours pour une dotation de 628 152€. Compte tenu des restitutions des extractions Ohris, 1092 jours qui ont été déposés lors de la campagne 2022. Sachant qu'environ un tiers des agents ne sont pas sur Ohris l'estimation s'élève à 1092*1.33 soit 1453 jours.

Une dotation complémentaire a été comptabilisée à hauteur de : $628\,152/3069*1453 = 297\,395\text{€}$

L'Université Côte d'Azur cotise au régime d'assurance chômage mais procède à l'indemnisation des personnels qui conservent des droits à l'ARE sur l'UCA dont l'adhésion à ce régime date de mars 2016. En fin d'exercice, l'engagement sur la base des demandes connues à la clôture a été provisionné en totalité à hauteur de 101 k€ au 31 décembre 2022 après dotation complémentaire de 13 k€.

II-9) Comptes de régularisation

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 4 816 K€ et correspondent pour l'essentiel des recettes sur conventions pluriannuelles avec contrepartie directe.

III) Notes relatives aux postes du compte de résultat

Le résultat de l'exercice 2022 est de 6 706 k€, dont 151 k€ pour la Fondation UCA^{JEDI} et 6 555 k€ pour l'Etablissement hors fondation.

III-1) Chiffre d'affaires et produits d'exploitation :

Nature (en K€)	UCA 2021	UCA 2022	Dont FONDATION	Dont HORS FONDATION
Chiffres d'affaires	19 310	19 084	1 112	17 972
- Vente de produits finis	22	15	0	15
- Droits d'inscription et redevances	13 215	12 194	835	11 359
- Produits de contrats de recherche	1 670	2 755	2	2 753
- Produits de formation continue	1 267	1 405	0	1 405
- Prestations de services	2 036	1 371	1	1 370
- Produits des activités annexes	1 066	1 307	273	1 034
- Autres produits d'activités	34	37	0	37
Subventions d'exploitation	242 072	258 915	6 329	252 586
Taxe d'apprentissage	982	1 037	6	1 031
CVEC	1 997	1 538	0	1 538
Autres produits de gestion courante	3 724	1 968	9	1 958
Produits financiers	6	6	0	6
Reprise de provisions	18 739	19 657	0	19 657
Total	286 830	302 205	7 457	294 749

Les produits de fonctionnement augmentent de +15 ,4 5k€ et s'établissent à +302 205 m€, dont 7,5 k€ pour la Fondation UCA^{JEDI}.

Les principales variations portent sur :

- La SCSP, principale ressource de l'établissement, augmente de +6 m€ soit +3%
- Les subventions ANR augmentent de 3 592 k€ (Investissements d'avenir-IA : +2 711 k€ et hors IA +881 k€)
- Les droits d'inscription universitaires sont comptabilisés depuis 2019 sur l'année civile, sans proratisation.
- La comptabilisation des droits différenciés, compensée par une charge à hauteur de 2.22 m€ sur UCA en 2022
- Les reprises de provisions à hauteur de 19.7 m€ correspondent essentiellement à l'amortissement des financements externes de l'actif à hauteur 19.6 m€, à des provisions pour litiges de 96.5 k€, des dotations aux provisions chômage à hauteur de 13 k€ dotations pour dépréciations.

Evolution des Subventions :

	UCA 2021	UCA 2022	Var° en €	Var° en %
SCSP	205 936 554	211 843 204	5 906 650	3%
ministère tutelle autres subv	769 823	115 686	-654 137	-85%
Autres ministères	121 195	199 707	78 512	65%
ANR Investissements	17 829 291	20 539 911	2 710 620	15%
ANR Hors investisse	1 659 845	2 541 224	881 379	53%
Subventions région	1 416 305	906 921	-509 384	-36%
Subventions département	110 281	-13 242	-123 523	-112%
Subv des communes et	342 077	508 680	166 603	49%
Rémunération ASP au	8 927	142 269	133 342	1494%
Subventions UE	3 296 828	3 694 621	397 793	12%
Subventions d'organismes publi	260 173	284 949	24 776	10%
Subv autres collectivités	500 759	191 645	-309 114	-62%
Dons et legs	78 245	75 491	-2 754	-4%
Autres subventions	9 742 064	17 884 181	8 142 117	84%
TOTAL	242 072 367	258 915 247	16 842 880	7%

III-2) Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation évoluent de la façon suivante

Nature (en K€)	UCA 2021	UCA 2022	Dont FONDATION	Dont HORS FONDATION
Achats	11 313	13 061	141	12 921
Services extérieurs	19 587	21 074	1 118	19 956
Impôts, taxes et versements assimilés (*)	3 384	3 041	38	3 003
Charges de personnel	209 561	219 140	2 329	216 811
Autres charges de gestion courante	13 619	15 572	3 679	11 894
Dotation aux amortissements et provisions	24 044	23 561	1	23 609
Total	281 508	295 449	7 306	288 194

(*) Les impôts et taxes sur rémunérations sont désormais inclus dans ce poste et plus dans les charges de personnel

La hausse des charges vise principalement les charges de personnel qui augmentent de 9,6 m€ sous l'effet de la politique sociale menée à l'établissement et la hausse de 70 unités d'ETPT.

Les services extérieurs augmentent de 8% sous l'effet de la hausse des coûts des fluides +1,5 m€, la reprise des missions et déplacements +4,5 m€.

Les autres charges sont l'effet de la comptabilisation de l'exonération des droits différenciés à hauteur de 2.2 et des reversements aux partenaires, notamment 3.5 m€ pour le CNRS 1.3m€ pour l'INRIA...

Les dotations aux amortissements restent stables à hauteur de 21.183 k€.

Les dotations aux provisions à hauteur de 427 k€ sont constituées essentiellement de provision CET pour 297 k€, de dépréciations de créances clients pour 20k€ et une dotation aux provisions pour litiges à hauteur de 96,5 k€.

À titre d'information, les honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice 2021 s'établissent ainsi :

- Cabinet KPMG 39 950 € H.T

IV) Autres informations

IV-1) Événements postérieurs à la clôture

Néant.

IV-2) Effectifs

Le nombre d'ETPT (Equivalent Temps Plein Travaillé) moyen au titre de 2022 s'élève à 3 080.

	2021	2022
ETPT travaillés ENSEIGNANTS	1 701	1 709
DONT TITULAIRES	1 116	1 109
DONT NON TITULAIRES	585	600
ETPT travaillés BIATSS	1 310	1 371
DONT TITULAIRES	662	650
DONT NON TITULAIRES	648	721
TOTAL	3 011	3 080

La variation à la hausse des ETPT de 70 unités, s'explique comme suit :

- le nombre d'ETPT a augmenté de 32 unités sous plafond 1 (plafond État). Dans l'optique de l'Établissement de mieux refléter sa situation financière concernant la Masse salariale et en particulier sa consommation de la SCSP reçue, l'établissement continue sa politique de transfert d'agents dont les missions et financements relevant de la SCSP du plafond 2 vers le plafond 1.
- Les emplois sous plafond 2 ont également augmentés avec 38 unités supplémentaires. Ces embauches traduisent l'activité croissante de l'Université engendrée par les projets et les financements remportés. Il y a aussi des mesures politique RH de remplacements d'agents absents et du surcroît d'activité temporaire afin de soutenir les composantes et directions dans leur activité

IV-3) Fondation universitaire

La fondation universitaire UCA^{J.E.D.I.} a été créée sur l'exercice 2021, les statuts sont approuvés par délibération n° 2021-106 du conseil d'administration, en date du 25 novembre 2021.

Cette Fondation est entrée en activité sur l'exercice et porte essentiellement l>IDEX pérennisé.

IV-4) Engagement Hors bilan

SATT PACA CORSE SAS dans le cadre de contractualisation avec l'ANR, l'Université Côte d'Azur s'est engagée à confier à la SATT l'exclusivité de la valorisation des résultats de certaines unités de recherche.

Provision départ à la retraite

Dans la mesure où l'université ne paie pas la retraite, ni les compléments, ni d'indemnité, ni d'allocation de départ à la retraite, elle ne constitue pas de provision ni d'évaluation à mentionner dans l'annexe aux comptes annuels.

Université Côte d'Azur

Rapport de gestion

Compte financier 2022

Table des matières

LES ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	3
LA LIASSE BUDGETAIRE.....	4
Plafond d'emploi (tableau 1).....	4
Les autorisations budgétaires (tableau 2)	5
Les recettes	6
Les dépenses	9
Réalisation budgétaire par origine et par destination (tableau 3).....	11
L'équilibre financier (tableau 4).....	12
Les opérations pour et en compte de tiers (tableau 5).....	13
La Situation patrimoniale (tableau 6)	14
Le fonds de roulement.....	14
Le plan de trésorerie (tableau 7).....	15
Les opérations liées aux recettes fléchées (tableau 8).....	16
Les opérations pluriannuelles (tableau 9 et 10)	17
L'exécution des autorisations d'engagement et crédits de paiement.....	17
Exécution des recettes	18
Synthèse, équilibres généraux et soutenabilité budgétaire (tableau 11).....	19
Détail du compte de résultat et du bilan	20
Le compte de résultat.....	20
Le Bilan.....	23
Les principaux indicateurs prudentiels	27

LES ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2022 a été marquante dans l'évolution d'Université Côte d'Azur (UCA). Celle-ci, qui comprend désormais les établissements-composantes, une nouvelle structuration en EUR, Instituts et Portails de Licence s'est dotée d'une fondation universitaire au 1^{er} janvier 2022 suite à la pérennisation de l'IDEX obtenu en juillet 2021.

2022 a en outre permis, une nouvelle fois, d'obtenir de très nombreux projets sur les thèmes stratégiques portés par le site parmi lesquels :

- **3 PIA AMI compétences et métiers d'avenir :**
 - o « Effelia » à hauteur de 8 m€ qui vise à créer une école française de l'intelligence Artificielle Site Côte d'Azur.
 - o « SaNu-RN » : 1.6m€ avec l'Université de Rouen pour la formation en Santé Numérique.
 - o « P4DP » : 0.9m€ qui vise à la constitution d'un entrepôt de données nationales de soins de médecine de ville, homogénéisées et fiabilisées, pour les besoins de la recherche dans 3 domaines : recherche en médecine générale, stratification des patients pour les essais cliniques et surveillance épidémiologique COVID 19.
- **L'AAP I-Démo** : SERENITY pour 1m€ visant le développement d'une solution technologique permettant l'analyse fine d'un trafic multimodal, applicable à l'échelle d'un équipement, d'une infrastructure, d'un quartier ou d'une ville.
- **L'ERC ÉliSa** du Professeur François Delarue (laboratoire LJAD) à hauteur de 2.3M€
- **DMALSE** projet européen 1.6M€ en partenariat avec SKEMA sur la mise en place de formations sur les problématiques de Management et de leadership de projets complexes en environnements risqués, comme le démantèlement des centrales nucléaires.
- **4 Erasmus+ mobilité pour 2.6m€**
- **Plan Tourisme 0.9m€**
- **AbsolEU** 1m€ projet européen pour développer une technologie de recyclage physique des déchets ABS.
- Et bien d'autres

On notera également le renouvellement de notre convention avec la FIPHFP pour 0.6m€ afin de poursuivre nos actions déjà engagées à destination des personnes en situation de handicap.

L'Université a continué son développement sur le territoire azuréen en inaugurant le bâtiment INPHYNI sur la plaine du Var qui héberge le laboratoire du même nom.

Par ailleurs, dans le cadre de l'obtention du plan de relance pour la rénovation énergétique de nos bâtiments, l'Université a mis en œuvre les travaux programmés fin 2021 et a terminé les travaux de Fabron (2m€), de la Seyne sur Mer (0.9m€), Sophia Antipolis (2.2m€) et Pasteur (1.1m€).

L'année 2022 a été également marquée par l'évaluation de l'HCERES pour donner suite au souhait émis par l'établissement de sortir de sa phase d'expérimentation.

LA LIASSE BUDGETAIRE

Plafond d'emploi (tableau 1)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT																			
		(A) Emplois sous plafond Etat					(B) Emplois financés hors SCSP					(C) = (A) + (B)							
		2021		2022			2021		2022			Global prévisionnel 2021	Global prévisionnel BI 2022	Global prévisionnel BR 2022	Global consommé 2021	Global consommé 2022			
		En ETPT prévisionnel	En ETPT consommé	SI_En ET PT prévisionnel	BR_En ETPT prévisionnel	En ETPT consommé	En ETPT	En ETPT	Prévisionnel	Consummé	BI_ Prévisionnel	BR_ Prévisionnel	Consummé						
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 130	1 116	1 122	1 122	1 109							1 130	1 122	1 122	1 116	1 109	
		CDI			10	10	9								-	10	10	-	9
	Non permanents	CDD	397	379	395	395	367								597	655	655	585	590
		Stotal EC	1 527	1 495	1 527	1 527	1 486			200	206	260	260	223	1 727	1 787	1 787	1 701	1 709
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS														-	-	-	-	-	
BIATOSS	Permanents	Titulaires	675	661	655	655	650							675	655	655	661	650	
		CDI	35	49	105	105	85			65	54	70	70	53	100	175	175	103	138
	Non permanents	CDD	185	204	205	205	220			340	341	370	370	363	525	575	575	545	583
		Stotal Biatoos	895	914	965	965	955			405	395	440	440	416	1 300	1 405	1 405	1 309	1 371
Totaux		2 422	2 409	2 492	2 492	2 441			605	601	700	700	639	3 027	3 192	3 192	3 010	3 080	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat				2 562															

Le tableau d'emploi traduit la consommation globale des ETPT qui est **en hausse en 2022 de 70 unités**.

Pour le plafond 1 (plafond État), le nombre d'ETPT a augmenté de 32 unités pour atteindre un total de 2 441 agents.

Cependant, la consommation demeure inférieure au nombre d'emplois fixé au dernier BR votée. Elle demeure également bien en deçà du plafond d'emplois fixé par le ministère qui est de 2 562 ETPT (+ 2 par rapport à 2021).

Afin de mieux refléter sa situation financière concernant la Masse salariale et en particulier sa consommation de la SCSP reçue, l'établissement va continuer sa politique de transfert d'agents dont les missions et financements relevant de la SCSP du plafond 2 vers le plafond 1. Ainsi, 40 missions supplémentaires vont être basculées sur le plafond 1 en janvier 2023.

Ce transfert est également important dans l'optique des dotations financières accordées par l'État, en effet pour des mesures comme la hausse du point d'indice, la dotation financières ministérielle est accordée uniquement pour les agents placés sur le plafond 1.

La hausse des ETPT sur le plafond 1 (+42) est liée à des emplois BIATSS avec + 41 agents et une baisse de 9 agents enseignants.

Une distinction peut être faite également entre les titulaires et les contractuels. Il y a comme les années précédentes, un recul des emplois de titulaires (-18) et une hausse des emplois sous contrats (+49) dont un nombre de CDI qui a doublé entre 2021 et 2022, et qui manifeste la volonté politique de fidélisation des agents au sein de l'établissement.

Cette baisse de titulaires est partagée entre les enseignants avec -7 ETPT et -11 BIATSS par rapport à 2021.

Les emplois sous plafond 2 ont également augmenté avec 38 unités supplémentaires. Ces embauches traduisent l'activité croissante de l'Université engendrée par les projets et les financements remportés. Il y a aussi des mesures en termes de politique RH de remplacements d'agents absents et du surcroît d'activité temporaire afin de soutenir les composantes et directions dans leur activité.

Les autorisations budgétaires (tableau 2)

Tableau 2
Autorisations budgétaires
CF 2022 CA du 14/03/2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Nature	Dépenses										Recettes					
						Montants										
	CF 2021	BI AE	BR1 AE	CF 2022	%	CF 2021	BI CP	CP Total	CF 2022	%	CF 2021	BI PR	BR1 PR	CF 2022	%	
Personnel	210 631 132 €	222 076 346 €	221 700 000 €	221 398 787 €	100%	210 631 132 €	222 076 346 €	221 700 000 €	221 305 161 €	100%	245 848 833 €	246 641 515 €	262 256 956 €	258 924 186 €	99%	
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	55 108 106 €	55 568 439 €	55 568 439 €			55 108 106 €	55 568 439 €	55 568 439 €	56 584 637 €		206 436 081 €	205 885 057 €	211 202 443 €	211 826 221 €	100%	
Fonctionnement et intervention	41 239 707 €	55 379 799 €	61 337 009 €	51 113 917 €	83%	40 357 383 €	53 622 763 €	53 530 373 €	43 749 296 €	82%	330 762 €	305 368 €	347 368 €	936 026 €	269%	
Investissement	60 551 543 €	14 149 598 €	16 632 920 €	12 659 124 €	76%	24 276 340 €	44 916 743 €	27 620 693 €	26 612 108 €	96%	1 996 840 €	1 571 500 €	2 102 700 €	1 538 425 €	73%	
											11 705 813 €	8 946 801 €	16 419 638 €	13 907 551 €	85%	
											25 379 337 €	29 932 789 €	32 184 807 €	30 715 964 €	95%	
											45 860 379 €	50 175 288 €	39 496 365 €	37 557 761 €	95%	
											10 092 628 €	29 204 538 €	14 517 355 €	12 810 396 €	88%	
											35 483 594 €	20 970 750 €	24 785 482 €	24 611 754 €	99%	
											284 158 €	- €	193 528 €	135 611 €	70%	
TOTAL DES DÉPENSES	312 422 382 €	291 605 743 €	299 669 929 €	285 171 828 €	95%	275 264 855 €	320 615 853 €	302 851 066 €	291 666 564 €	96%	291 709 213 €	296 816 803 €	301 753 321 €	296 481 947 €	98%	
Solde budgétaire (excédent)						16 444 358 €			4 815 382 €			23 799 050	1 097 745		Solde budgétaire (déficit)	

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Ce tableau distingue les prévisions de recettes, les prévisions de dépenses en autorisations d'engagement et crédits de paiement au sein d'enveloppes limitatives par nature (fonctionnement, masse salariale et investissement) et, lors de l'établissement du compte financier, ce tableau comporte également les réalisations de l'exercice.

Les autorisations d'engagement constituent la limite maximale des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice tandis que les crédits de paiement constituent la limite maximale des dépenses pouvant être payées sur l'exercice.

Les recettes

Les financements de l'État (SCSP)

La prévision au BR1 de la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) s'appuyait sur la notification intermédiaire 2022 réajustée des courriers annonçant les effets années pleines des opérations suivantes :

- DSG2 : rééquilibrage (+300k€)
- Plan tourisme (+660k€)
- Revalorisation indemnitaire 2022 (+200k€)
- Réussite étudiante et ORE (+2 100k€)
- Aux actions spécifiques (+700k€)
- Compensation du surcoût énergétique (1.4m€)

Le montant ainsi estimé s'élevait à **211 202 443€**.

La notification définitive reçue le 21 décembre 2022 faisait état d'une augmentation en atterrissant à **211 826 221€**

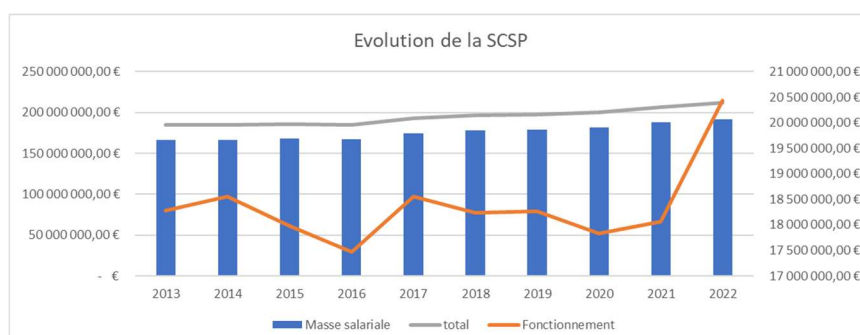
	Crédits 2022 (AE=CP)
Crédits hors plan de relance	210 732 196 €
Crédits de masse salariale	190 486 120 €
Crédits de fonctionnement	20 246 076 €
Crédits du plan de relance	1 094 025 €
Crédits de masse salariale	902 400 €
Crédits de fonctionnement	191 625 €
Dotation à inscrire au budget 2022	211 826 221 €

Évolution de la SCSP

En constante augmentation, la SCSP affiche depuis 2013 une augmentation récurrente de la masse salariale (+15% de 2013 à 2022).

Les crédits de fonctionnement qui étaient stables depuis 2014, sont en sensible augmentation en 2022. Cette augmentation est liée à la compensation du surcoût énergétique à hauteur de 1,3m€. Il ne s'agit donc pas de marges de manœuvre supplémentaires pour l'établissement.

A noter que les crédits de fonctionnement, tout comme les crédits de masse salariale sont majoritairement liés à de nouvelles mesures, effets structurels ou appels à projet. Ainsi, l'établissement doit constamment se renouveler et trouver de nouvelles marges de manœuvre pour financer ses activités courantes.



Les recettes propres globalisées

Le montant des ressources propres s'élevait à **32 184 807€** en prévision d'encaissement au BR1.

Les encaissements de l'exercice s'élèvent à **30 714 145€** assurant un bon taux d'exécution de **95%**

Ils sont constitués des éléments suivants :

Nature	CF 2019	CF 2020	CF 2021	BI 2022	BR 2022	CF 2022	Tx exécution
Droits d'inscription	5 701 819 €	4 355 082 €	4 239 638 €	4 954 850 €	5 243 505 €	5 301 412 €	101%
Formation continue et diplômes d'établissement	5 776 260 €	4 634 470 €	5 565 182 €	6 796 874 €	6 774 797 €	6 807 166 €	100%
Taxe d'apprentissage	1 136 564 €	838 662 €	982 243 €	926 567 €	1 024 933 €	1 027 885 €	100%
Contrats et Prestation de recherche	510 169 €	536 962 €	449 108 €	259 862 €	1 052 206 €	232 471 €	22%
Valorisation	1 305 577 €	1 274 299 €	1 678 180 €	368 000 €	- €	2 163 391 €	
CFA	5 475 210 €	6 470 292 €	8 438 409 €	13 394 358 €	14 201 649 €	11 938 325 €	84%
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	56 032 €	- €	- €	50 000 €	135 498 €	141 989 €	105%
Autres recettes	4 738 096 €	3 691 616 €	4 026 578 €	3 182 278 €	3 752 219 €	3 101 506 €	83%
Total	24 699 728 €	21 801 384 €	25 379 337 €	29 932 789 €	32 184 807 €	30 714 145 €	95%

Plus globalement, la sous-exécution des recettes prévues (-2.85m€), est liée majoritairement à :

- L'absence d'encaissement d'une partie de nos recettes liées aux contrats en alternance (de professionnalisation et en apprentissage) pour respectivement 550k€ et 1.7m€. En effet le nouveau protocole de gestion du CFA n'a pas prévu le mode de versement pour les contrats de professionnalisation et le solde de 1.7m€ correspond essentiellement aux appels de fonds complémentaires effectués en fin d'année pour permettre le paiement des heures de suivi des apprentis.
- La difficulté de prévoir la ventilation entre les contrats et prestations de recherche et les recettes de valorisation. Cependant, agrégé, le taux d'exécution est très satisfaisant (228%)

Les autres recettes globalisées

Le montant des autres ressources propres (ANR, Subventions) s'élevait à **18 821 706€** en prévision d'encaissement au BR1.

Les encaissements de l'exercice s'élèvent à **16 383 820€** affichant un taux d'exécution moyen de **87%**

Ils sont constitués des éléments suivants :

Nature	CF 2019	CF 2020	CF 2021	BR 2022	CF 2022	Tx exécution
ANR investissements d'avenir	329 301 €	274 710 €	949 390 €	193 552 €	1 036 241 €	535%
ANR hors investissements d'avenir	2 306 096 €	2 603 511 €	2 342 505 €	1 252 570 €	2 859 620 €	228%
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	1 585 560 €	1 520 989 €	2 220 343 €	300 867 €	2 247 767 €	747%
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	4 617 667 €	7 410 342 €	1 061 075 €	4 794 137 €	3 363 287 €	70%
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	7 375 516 €	4 036 870 €	5 454 335 €	10 177 878 €	5 338 480 €	52%
CVEC	2 041 851 €	1 955 547 €	1 996 840 €	2 102 700 €	1 538 425 €	73%
Total	18 255 991 €	17 801 968 €	14 024 488 €	18 821 706 €	16 383 820 €	87%

Plus globalement, la sous-exécution des recettes prévues (-2.44m€), est liée :

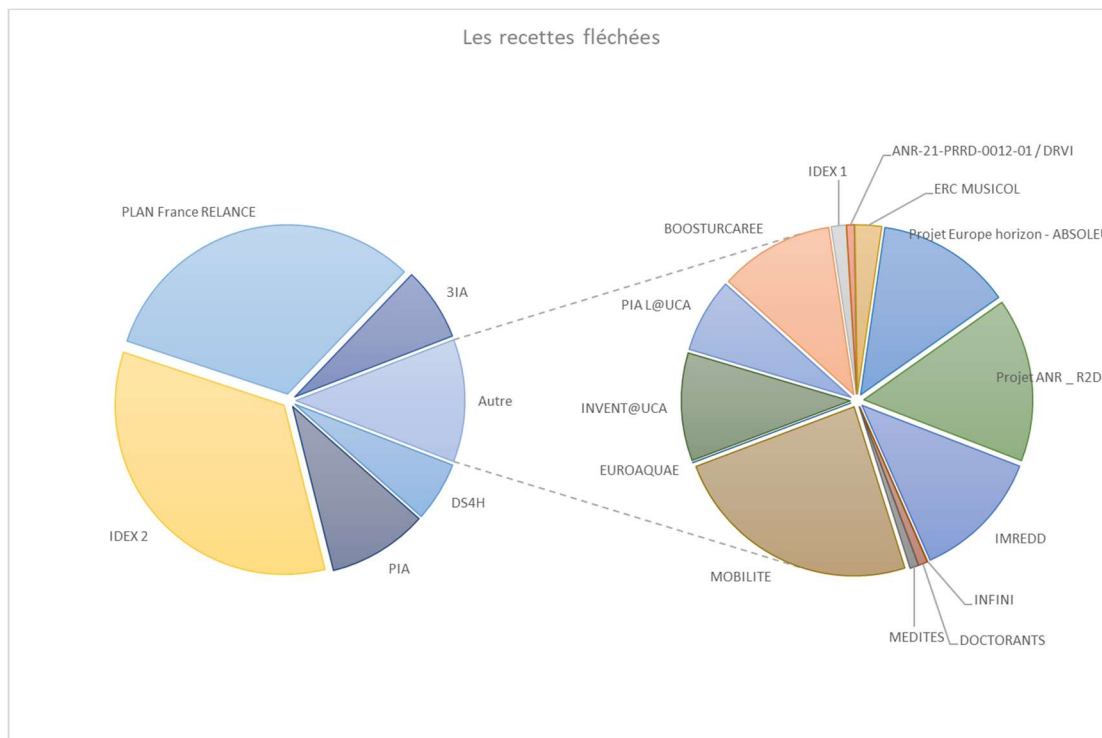
- À la sous-exécution de nos subventions d'exploitation sur nos opérations de recherche et de formation.
- Au changement réglementaire lié au versement de la CVEC
- À la sur-exécution des recettes de l'ANR (mauvaise prévision au BR)

Les ressources fléchées

Les recettes fléchées s'élevaient au BR1 à **39 496 365€**.

Les encaissements de l'exercice s'élèvent à **37 557 761€** assurant un bon taux d'exécution de **95%** répartis comme ceci :

Taux recettes fléchées / pfi totaux



Opérations	CF 2019	CF 2020	CF 2021	BI 2022	BR1 2022	CF 2022	Tx exécution
IMREDD	4 265 798 €	8 378 850 €	1 179 916 €	235 604 €	289 921 €	561 087 €	194%
INFINI	2 729 753 €	2 955 000 €	8 817 761 €	1 524 259 €	- €	1 600 €	
PEMED	3 019 117 €	3 145 000 €	1 475 563 €	918 967 €	918 967 €	601 €	0%
HELIX	- €	- €	- €	1 270 000 €	- €	- €	
DS4H	- €	- €	4 411 475 €	1 152 720 €	1 152 720 €	2 174 721 €	189%
SIGNALIFE	80 732 €	2 033 787 €	2 804 424 €		229 789 €	- €	0%
PIA	- €	5 400 000 €	3 868 590 €		1 795 753 €	3 650 998 €	203%
DOCTORANTS	- €	484 077 €	250 739 €	75 340 €	262 816 €	38 657 €	15%
MEDITES	402 330 €	906 976 €	878 €	- €	324 816 €	37 085 €	11%
MOBILITE	- €	14 480 €	- €		307 653 €	1 079 583 €	351%
EUROAQUAE	676 250 €	- €	1 998 €	- €	- €	470 €	
INVENT@UCA	- €	212 €	- €	- €	179 788 €	461 658 €	257%
PIA L@UCA	35 184 €	857 617 €	243 677 €	3 566 863 €	- €	317 825 €	
BOOSTURCAREE	- €	134 400 €	358 400 €		398 300 €	489 667 €	123%
IDEX 1	15 014 963 €	15 292 640 €	17 788 796 €	- €	- €	63 139 €	
IDEX 2	- €	- €	2 338 258 €	11 316 618 €	9 622 020 €	12 972 195 €	135%
PLAN France RELANCE				25 491 312 €	12 667 489 €	12 249 309 €	97%
SFRI	- €	- €	- €	1 000 000 €	3 000 000 €	- €	0%
3IA				2 700 000 €	5 370 000 €	2 670 094 €	50%
ANR-21-PRRD-0012-01 / DRVI				618 400 €	120 440 €	32 765 €	27%
ULYSSEUS				305 205 €	155 893 €	- €	0%
ERC MUSICOL				- €	- €	113 546 €	
Projet Europe horizon - ABSOLEU				- €	- €	578 410 €	
Projet ANR _ R2D2				- €	2 700 000 €	700 000 €	26%
Autres				-	496 691 €	-	0%
Total	26 224 127 €	39 603 039 €	43 536 479 €	50 175 288 €	39 496 365 €	37 557 761 €	95%

Les dépenses

Les autorisations d'engagement

Comparativement aux ouvertures budgétaires du BR1, le taux global de consommation des AE est de **95%**.
Nous constatons ainsi une sous-exécution des autorisations d'engagement de **14 498 101€** répartie comme ceci :

En fonctionnement pour -10 223 092€

	CF 2021	BI AE	BR1 AE	CF 2022	%
Fonctionnement et intervention	41 239 707 €	55 379 799 €	61 337 009 €	51 113 917 €	83%

Sur l'activité courante, 90% des AE ont été consommés. (-4.2m€)

Nous constatons également une sous-exécution concernant nos opérations pluriannuelles avec 6 m€ de non exécutés qui seront reportés ou reprogrammés sur les années suivantes.

En investissement pour – 3 673 796€

	CF 2021	BI AE	BR1 AE	CF 2022	%
Investissement	60 551 543 €	14 149 598 €	16 632 920 €	12 659 124 €	76%

Sur l'activité courante, 90% des AE ont été consommés (5.6m€ sur 6.3m€)

Nous constatons également une sous-exécution concernant nos opérations pluriannuelles avec 1.5m€ de non exécutés qui seront reportés ou reprogrammés sur les années suivantes.

En complément, nous noterons également une sous exécution sur nos opérations immobilières pour 1.8m€

En masse salariale pour – 301 213€

	CF 2021	BI AE	BR1 AE	CF 2022	%
Personnel	210 631 132 €	222 076 346 €	221 700 000 €	221 398 787 €	100%
dont contributions employeur au CAS Pension	55 108 106 €	55 568 439 €	55 568 439 €	56 584 637 €	

Les dépenses de Masse salariale ont fortement augmenté en 2022 et s'établissent à 221 398 787 € en raison des forts impacts des mesures exogènes (hausse point d'indice, LPR ...). La hausse globale est de 10.77 M€ entre 2021 et 2022.

La masse salariale hors convention a elle augmenté de 9,48 M € pour atteindre 201 162 324 €.

L'essor continu de l'université et son attractivité font que la masse salariale financée par des conventions a également augmenté, passant de 18 697 K€ à 20 142 K€ en 2022 soit une hausse de 1,45 M€.

La hausse des effectifs de 70 unités a entraîné une hausse de la masse salariale estimée à près de 2,5M€. Cette hausse traduit en fait, une baisse de 18 agents titulaires (soit -1.4 M€) et une hausse de 88 contractuels (+3,9M€) . Une vingtaine de ces etpt ayant tout de même fait l'objet d'un financement.

Le Glissement-Vieillesse-Technicité solde a été estimé en 2022 à 2,02 M€.

La mesure phare exogène de 2022 a été la hausse du point d'indice de 3.5% au 1er juillet 2022. Cette dernière a engendré un coût hors convention de près de 3 M€ (non financé). Il y a eu aussi une hausse du SMIC entraînant un surcoût d'environ 135 K€.

La revalorisation des IFSE a coûté en 2022 près de 600 K€. Cette mesure s'est appliquée avec un effet rétroactif au 1er janvier 2021.

Dans les autres mesures exogènes, on trouve l'instauration de la participation à la complémentaire santé (278 K€), l'indemnisation du télétravail (115 K€) qui n'a pas fait l'objet d'un financement de la part de l'État, l'indemnité inflation (190 K€).

La mise en paie des modifications apportées par la LPR a aussi entraîné une hausse des dépenses d'environ 1,6 M€ avec l'évolution du RIPEC Composante 1 pour 1.4 M€, l'indemnité permettant aux néo-MCF d'avoir un traitement équivalent à deux fois le SMIC pour 160 K€, ainsi que les 1ers reclassements d'enseignants-chercheurs pour 20 K€.

Le montant des heures complémentaires d'enseignement est resté stable entre 2021 et 2022.

Quant à la réforme de l'indemnitaire pour les personnels à travers le dispositif de l'intéressement, cela a permis de redistribuer aux agents plus de 1.1 M€ Bruts hors convention (coût chargés 1.33 M€).

Les dépenses de Masse Salariale liées à l'IDEX (avant pérennisation) ont baissé de 3.2 M€, compensées à hauteur de 2,34m€ sur la fondation UCA Jedi, soit une baisse nette de 0,9m€, liée à la mise en place de la nouvelle structure. Celles liées aux autres projets sous EOTP ont progressé de 2,7 M€ avec une hausse d'ETPT de 20 en 2022. Cette masse salariale a aussi subi la hausse du point d'indice et la revalorisation de l'intéressement.

Les crédits de paiement

Comparativement aux ouvertures budgétaires du BR1, le taux global de consommation des CP est de **96%**.

Nous constatons ainsi une sous-exécution des crédits de paiements de **11 184 502€** répartie comme ceci :

En fonctionnement :

	CF 2021	BI CP	CP Total	CF 2022	%
Fonctionnement et intervention	40 357 383 €	53 622 763 €	53 530 373 €	43 749 296 €	82%

Sur l'activité courante, 104% des AE ont été consommés.

Ainsi, la sous-exécution concerne exclusivement nos opérations pluriannuelles avec 9.78m€ de non exécutés qui seront reportés ou reprogrammés sur les années suivantes.

En investissement :

	CF 2021	BI CP	CP Total	CF 2022	%
Investissement	24 276 340 €	44 916 743 €	27 620 693 €	26 612 108 €	96%

Globalement, nous constatons une très bonne exécution de nos CP d'investissement.

Sur l'activité courante, 91% des AE ont été consommés, soit -600k€

L'autre raison de la sous-exécution concerne nos opérations pluriannuelles avec 420k€ de non exécutés qui seront reportés ou reprogrammés sur les années suivantes.

En masse salariale :

	CF 2021	BI CP	CP Total	CF 2022	%
Personnel	210 631 132 €	222 076 346 €	221 700 000 €	221 305 161 €	100%
dont contributions employeur au CAS Pension	55 108 106 €	55 568 439 €	55 568 439 €	56 584 637 €	

Voir commentaires sur les AE page 9

Le solde budgétaire

Pour mémoire, sont exclues du solde budgétaire les recettes et dépenses non encaissables/décaissables.

Le solde budgétaire de l'établissement s'élève à **+4 815 382€** contre **-1 097 745€** en prévision au BR1.

Cet excellent solde budgétaire est dû à une très bonne exécution de nos recettes (98%) et à la sous exécution de notre budget, principalement sur la fondation universitaire abritant l'IDEX2 à hauteur de 5m€.

La part SCSP (Subvention pour Charge de Service Public) représente **71.45%** (69.99% au BR1) des encaissements de 2022, contre **70.76%** en 2021 et montre un taux d'indépendance satisfaisant au regard des ratios prudentiels. L'augmentation du ratio est liée au financement des mesures de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) et à la compensation du surcoût énergétique.

Réalisation budgétaire par origine et par destination (tableau 3)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	221 021 942 €	220 929 555 €	50 060 611 €	42 940 791 €	12 541 777 €	26 511 579 €	283 624 330 €	290 381 925 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	8 635 525 €	8 635 525 €	956 107 €	1 153 972 €	235 982 €	314 430 €	9 827 613 €	10 103 926 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	4 519 083 €	4 519 083 €	3 803 357 €	3 528 603 €	815 810 €	1 625 956 €	9 138 251 €	9 673 643 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	13 906 018 €	13 906 018 €	367 725 €	409 861 €	15 656 €	19 508 €	14 289 400 €	14 335 387 €
D105 - Bibliothèques et documentation	1 730 421 €	1 730 421 €	2 021 371 €	1 417 168 €	27 679 €	48 379 €	3 779 471 €	3 195 967 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	1 507 523 €	1 507 523 €	1 614 636 €	1 579 889 €	1 372 441 €	1 052 879 €	4 494 600 €	4 140 291 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	486 652 €	486 652 €	931 237 €	898 387 €	75 914 €	87 111 €	1 493 804 €	1 472 151 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	659 878 €	659 878 €	540 311 €	521 312 €	309 499 €	192 326 €	1 509 688 €	1 373 516 €
D109 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	27 233 €	27 233 €	96 993 €	30 656 €	- €	- €	124 227 €	57 889 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	522 755 €	522 755 €	1 290 812 €	1 165 207 €	58 000 €	73 582 €	1 871 566 €	1 761 544 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	4 513 087 €	4 513 087 €	7 395 892 €	4 623 192 €	417 138 €	606 488 €	12 326 117 €	9 742 767 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	3 848 €	3 848 €	142 972 €	132 594 €	2 021 €	2 031 €	148 851 €	137 973 €
D114 - Immobilier	854 931 €	854 931 €	15 569 594 €	13 261 886 €	6 901 278 €	19 954 705 €	23 325 802 €	34 071 522 €
D115 - Pilotage et support	183 654 988 €	183 563 101 €	15 329 604 €	14 218 064 €	2 310 349 €	2 534 184 €	201 294 941 €	200 315 349 €
Étudiants	376 845 €	375 606 €	1 053 876 €	808 505 €	117 348 €	100 528 €	1 548 069 €	1 284 639 €
D201 - Aides directes aux étudiants	229 539 €	228 300 €	9 329 €	46 396 €	- €	- €	238 868 €	274 696 €
D202 - Aides indirectes	- €	- €	196 790 €	87 652 €	- €	- €	196 790 €	87 652 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	147 306 €	147 306 €	847 757 €	674 457 €	117 348 €	100 528 €	1 112 410 €	922 291 €
Autres	- €	- €	571 €	- €	- €	- €	571 €	- €
NA - Non affectés	- €	- €	571 €	- €	- €	- €	571 €	- €
Total	221 398 787 €	221 305 161 €	51 113 917 €	43 749 296 €	12 659 124 €	26 612 108 €	285 171 828 €	291 666 564 €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
							SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	4 815 382

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

D1=C-B

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
FD010 - Subvention pour charges de service public	211 826 221 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	211 826 221 €
FD020 - Droits d'inscription	- €	- €	- €	- €	5 301 412 €	- €	- €	- €	5 301 412 €
FD030 - Formation continue, diplômes propres et VAE	- €	- €	- €	- €	6 807 166 €	- €	- €	- €	6 808 415 €
FD040 - Taxe d'apprentissage	- €	- €	- €	- €	1 027 885 €	- €	- €	- €	1 027 885 €
FD050 - Contrats et prestations de recherche hors ANR	- €	- €	- €	- €	232 471 €	- €	- €	- €	232 471 €
FD060 - Valorisation	- €	- €	- €	- €	2 163 391 €	- €	5 000 €	39 765 €	2 208 157 €
FD070 - ANR investissements d'avenir	- €	- €	- €	1 036 241 €	- €	- €	12 878 043 €	- €	13 914 284 €
FD080 - ANR hors investissements d'avenir	- €	- €	- €	2 859 620 €	- €	- €	3 362 062 €	- €	6 221 681 €
FD090 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	- €	- €	- €	2 247 767 €	- €	- €	1 €	- €	2 247 766 €
FD100 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Uni on Européenne	- €	- €	- €	3 363 287 €	- €	- €	2 261 206 €	- €	5 624 493 €
FD110 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	- €	936 026 €	- €	4 402 454 €	11 938 325 €	12 810 396 €	6 105 444 €	5 000 €	36 197 644 €
FD120 - Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	- €	- €	- €	- €	141 989 €	- €	- €	- €	141 989 €
FD130 - Autres recettes	- €	- €	1 538 425 €	- €	3 101 506 €	- €	- €	89 597 €	4 729 527 €
NA - Autres	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Total	211 826 221 €	936 026 €	1 538 425 €	13 909 369 €	30 714 145 €	12 810 396 €	24 611 754 €	135 611 €	296 481 947 €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0,00 €	- €
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)		

D2=B-C

La part de l'exécution du budget exprimée en CP (hors masse salariale) par rapport aux CP totaux est :

- Pour la formation initiale et continue : 12%
- Pour la recherche : 15%
- Pour l'immobilier : 47%
- Pour le pilotage : 24%
- Autres : 1%

Cette répartition, normalement assez stable d'une année sur l'autre, traduit la mise en œuvre des dépenses immobilières du plan de relance rénovation énergétique de nos bâtiments.

L'équilibre financier (tableau 4)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)					Financements (couverture des besoins)				
	CF 2021	BI	BR1	CF 2022	CF 2021	BI	BR1	CF 2022	
Solde budgétaire (déficit) * (D2)		23 799 050	1 097 745		16 444 358			4 815 382	Solde budgétaire (excédent) * (D1)
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>				5 511 774					<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>									<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>							10 327 156		<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>									<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>									<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts (b1)				240			1 000 000	1 000 000	Nouveaux emprunts (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (c1) (décaissements de l'exercice)	9 164 500	8 618 000	9 944 290	7 332 449	14 881 363	6 518 000	5 760 507	6 143 612	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (c2) (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1) (non budgétaires)				1 754 295				4 441 752	Autres encaissements sur comptes de tiers (e2) (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1) (= D2+b1+c1+e1)	9 164 500	32 417 050	11 042 035	9 086 984	31 325 721	6 518 000	6 760 507	16 400 746	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2) (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie (I)	22 161 221			7 313 762	25 899 050	4 281 528			Variation de trésorerie (II)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a)</i>			493 110	998 247		9 912 080			<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a)</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>				6 315 514		15 986 970	4 774 637		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1+I)	31 325 721	32 417 050	11 042 035	16 400 746	31 325 721	32 417 050	11 042 035	16 400 746	TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + II)

Ce tableau reprend le solde budgétaire du tableau 2 ainsi que les opérations non budgétaires ayant un impact sur la trésorerie.

Les opérations en compte de tiers concernent :

- Les encaissements et décaissements de TVA pour respectivement 0.798m€ et 3.5m€
- Les autres opérations en compte de tiers dont ABSOLEU, l'ERC MUSICOL, l'ANR ESRE, l'emprunt, les dépôts et cautionnement et enfin, le compte d'attente.

Le solde budgétaire 4.81m€ et ces diverses opérations +1.5m€ créent une variation positive sur la trésorerie et un abondement de 7 313 762€ (majoritairement sur notre trésorerie non fléchée à hauteur de 6.3m€ et 0.1m€ sur notre trésorerie fléchée.

Les opérations pour et en compte de tiers (tableau 5)

Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers
CF 2022 CA du 14/03/2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	(c1)	(c2)
			Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Projets européens et PIA où UCA est coordinateur dont MEERIC dont ANR-21-ESRE-052 4D-OMICS dont ABSOLEU - 101058636 dont ERC MUSICOL - 834195 Autres	C 467100/467200	Reversements aux partenaires	3 551 757 €	4 996 400 €
			14 073 €	- €
			- €	1 272 058 €
			3 122 484 €	3 122 484 €
			314 193 €	314 193 €
			101 007 €	287 665 €
Bourses Aides à la mobilité internationale	C 46711000	AMI	276 800 €	348 400 €
TVA	C 445XX	TVA	3 503 892 €	798 812 €
Autres opérations en compte de tiers (4718 notamment)			1 754 295 €	4 441 752 €
Emprunt			- €	1 000 000 €
Dépôt et cautionnement			240 €	- €
TOTAL			9 086 984 €	11 585 364 €

La Situation patrimoniale (tableau 6)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

	CF 2021	BI	BR1	CF 2022	PRODUITS	CF 2021	BI	BR1	CF 2022
CHARGES									
Personnel	209 561 341 €	219 411 430 €	221 441 107 €	219 140 000 €	Subventions de l'État	206 722 527 €	205 947 207 €	211 949 811 €	211 938 892 €
dont charges de pensions civiles*	55 108 106 €	55 568 439 €	55 568 439 €	56 584 637 €	Fiscalité affectée	1 996 840 €	1 571 500 €	2 102 700 €	1 538 425 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	72 006 631 €	78 065 031 €	81 289 266 €	76 359 902 €	Autres subventions	36 332 131 €	39 140 855 €	40 443 518 €	48 013 505 €
					Autres produits	41 778 824 €	49 969 776 €	51 514 358 €	40 714 952 €
TOTAL DES CHARGES (1)	281 567 971 €	297 476 461 €	302 730 373 €	295 499 901 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	286 830 322 €	296 629 338 €	305 610 386 €	302 205 772 €
Résultat prévisionnel: bénéfice (3) = (2) - (1)	5 262 351 €	2 847 123 €	2 880 014 €	6 705 871 €	Résultat prévisionnel: perte (4) = (1) - (2)	- €	847 123 €	- €	- €
TOTAL ÉQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	286 830 322 €	297 476 461 €	305 610 386 €	302 205 772 €	TOTAL ÉQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	286 830 322 €	297 476 461 €	305 610 386 €	302 205 772 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

	CF 2021	BI	BR1	CF 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice	5 262 351 €	2 847 123 €	2 880 014 €	6 705 871 €
(bénéfice (3) ou perte (-4))				
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 758 575 €	21 477 352 €	24 900 000 €	23 590 733 €
- reprise de provision	97 803 €	- €	- €	50 628 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €	- €	- €	30 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	- €	- €	- €	30 €
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	18 614 193 €	18 267 630 €	19 000 000 €	19 606 735 €
= CAF ou IAP*	9 308 930 €	2 362 599 €	8 780 014 €	10 639 241 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CF 2021	BI	BR1	CF 2022	RESSOURCES	CF 2021	BI	BR1	CF 2022
Insuffisance d'autofinancement*					Capacité d'autofinancement*	9 308 930 €	2 362 599 €	8 780 014 €	10 639 241 €
Investissements	19 667 011 €	44 916 744 €	27 620 693 €	29 861 878 €	Financement de l'actif par l'État	9 951 229 €	34 213 291 €	16 399 444 €	19 760 336 €
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État				2 620 775 €
Remboursement des dettes financières	- €	- €	- €	- €	Autres ressources	4 071 817 €	2 268 144 €	2 374 825 €	50 000 €
					Augmentation des dettes financières (emprunt)	- €	- €	1 000 000 €	1 000 000 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	19 667 011 €	44 916 744 €	27 620 693 €	29 861 878 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	23 331 976 €	38 844 034 €	28 554 283 €	34 070 351 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	3 664 965 €	6 072 710 €	933 590 €	4 208 473 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	- €	6 072 710 €	- €	- €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	CF 2021	BI	BR1	CF 2022
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT - APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	3 664 965 €	6 072 710 €	933 590 €	4 208 473 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	18 496 256 €	31 971 760 €	3 347 938 €	3 105 289 €
Variation de la TRESORERIE - ABONNEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	22 161 221 €	25 899 050 €	4 281 525 €	7 333 763 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	29 748 625 €	14 142 703 €	21 149 003 €	33 957 098 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	52 501 284 €	37 428 328 €	25 704 572 €	55 606 573 €
Niveau de la TRESORERIE	82 249 909 €	51 571 031 €	4 555 569 €	89 563 671 €

Le compte financier 2022 présente un résultat d'exploitation de **+ 6 705 871€** et affiche un abondement sur le fonds de roulement de **+ 4 208 473€**.

Le fonds de roulement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CF 2021	BI	BR1	CF 2022	RESSOURCES	CF 2021	BI	BR1	CF 2022
Insuffisance d'autofinancement*					Capacité d'autofinancement*	9 308 930 €	2 362 599 €	8 780 014 €	10 639 241 €
Investissements	19 667 011 €	44 916 744 €	27 620 693 €	29 861 878 €	Financement de l'actif par l'État	9 951 229 €	34 213 291 €	16 399 444 €	19 760 336 €
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État				2 620 775 €
Remboursement des dettes financières	- €	- €	- €	- €	Autres ressources	4 071 817 €	2 268 144 €	2 374 825 €	50 000 €
					Augmentation des dettes financières (emprunt)	- €	- €	1 000 000 €	1 000 000 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	19 667 011 €	44 916 744 €	27 620 693 €	29 861 878 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	23 331 976 €	38 844 034 €	28 554 283 €	34 070 351 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	3 664 965 €	6 072 710 €	933 590 €	4 208 473 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	- €	6 072 710 €	- €	- €

La capacité d'autofinancement, les emplois et les ressources génèrent une augmentation de notre fonds de roulement de **4 208 473 €**.

Les opérations liées aux recettes fléchées (tableau 8)

AGREGE		Antérieures à N non dénouées	Réalisé N	N+1	N+2	N+3
		Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice	- €	23 424 019 €	24 424 126 €	20 163 526 €
		- €	- €	- €	- €	- €
	Recettes fléchées	151 897 483 €	37 557 761 €	70 017 314 €	9 427 022 €	8 161 321 €
		- €	- €	- €	- €	- €
	Financements de l'Etat fléchés	32 607 422 €	13 579 950 €	39 528 312 €	- €	2 560 000 €
	Autres financements publics fléchés	118 179 861 €	23 842 200 €	30 458 216 €	9 427 022 €	1 863 173 €
	Recettes propres fléchées	1 110 200 €	135 611 €	30 787 €	- €	- €
		- €	- €	- €	- €	- €
	Dépenses sur recettes fléchées	128 473 464 €	36 559 514 €	74 277 914 €	17 945 581 €	10 196 806 €
		- €	- €	- €	- €	- €
	Personnel (AE=CP)	- €	- €	- €	- €	- €
	AE	47 035 453 €	12 851 383 €	16 091 599 €	10 575 524 €	8 259 907 €
	CP	47 030 544 €	12 851 383 €	16 365 772 €	10 575 524 €	8 259 907 €
	Fonctionnement et intervention	- €	- €	- €	- €	- €
	AE	32 066 371 €	8 351 527 €	13 530 085 €	6 006 579 €	1 452 948 €
	CP	30 435 440 €	5 610 918 €	12 836 497 €	6 006 579 €	1 452 948 €
	Investissement	- €	- €	- €	- €	- €
	AE	100 814 089 €	4 723 470 €	8 782 330 €	3 675 632 €	3 300 673 €
	CP	51 007 481 €	18 097 213 €	45 075 645 €	1 363 478 €	385 673 €
	Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	23 424 019 €	998 247 €	- 4 260 600 €	- 8 518 560 €	- 440 782 €

L'abondement de la trésorerie sur les opérations fléchées de **998 247€** s'explique en grande partie par :

- L'IDEX 1 avec - 7 669 131€
- L'IDEX 2 avec + 10 075 299€
- DS4H (ANR) avec + 876 658€
- Les PPI avec - 4 916 234€
- Les contrats de recherche et formation avec +2 633 515€ (-1 086 008€ pour les contrats de recherche et + 3 719 523€ pour les contrats d'enseignement)

Les opérations pluriannuelles (tableau 9 et 10)

L'exécution des autorisations d'engagement et crédits de paiement

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement										Crédits de paiement							Restes			
		AE ouvertes n	Conso AE n	Reporte ou Reprogrammation n	AE nouvelles ouvertes n	Total AE n	Prévisions conso AE n	Conso AE n	Reste à consommer AE n	CP ouverts n	Conso CP n	Reporte ou Reprogrammation n	CP nouveaux ouverts n	Total CP n	Prévisions conso CP n	Conso CP n	Reste à consommer CP n	Restes à engager n (AE)	Restes à payer n sur AE consommées n-1 (CP)			
PRECHAL1	CONTRATS DE RECHERCHE < 2017	17 017 302 €	15 343 270 €	15 343 270 €	-	24 792 €	914 550 €	889 804 €	-	700 485 €	189 319 €	15 733 476 €	15 362 524 €	51 100 €	914 550 €	956 056 €	-	712 723 €	252 334 €	973 560 €	31 600 €	
PRECH17	CONTRATS DE RECHERCHE 2017	4 832 402 €	3 121 302 €	3 080 709 €	-	181 102 €	464 422 €	626 520 €	-	603 009 €	21 914 €	3 078 875 €	3 029 433 €	196 411 €	464 422 €	680 832 €	-	621 119 €	309 716 €	866 144 €	13 700 €	
PRECH18	CONTRATS DE RECHERCHE 2018	9 164 100 €	7 861 128 €	7 699 204 €	-	349 901 €	493 623 €	628 701 €	-	564 931 €	263 948 €	3 427 503 €	3 214 031 €	517 774 €	478 623 €	107 388 €	-	728 584 €	370 584 €	900 502 €	29 000 €	
PRECH19	CONTRATS DE RECHERCHE 2019	21 954 148 €	7 077 181 €	7 059 465 €	-	2 035 984 €	7 868 666 €	5 633 262 €	-	4 606 114 €	1 228 889 €	6 610 650 €	6 566 577 €	2 281 742 €	7 868 666 €	5 586 925 €	-	4 927 037 €	669 888 €	9 388 369 €	172 265 €	
PRECH20	CONTRATS DE RECHERCHE 2020	8 185 071 €	3 065 273 €	3 016 347 €	-	533 256 €	2 116 165 €	1 219 065 €	-	1 078 026 €	771 059 €	2 789 482 €	2 769 482 €	2 161 160 €	3 025 136 €	-	-	2 141 248 €	883 074 €	3 189 514 €	84 014 €	
PRECH21	CONTRATS DE RECHERCHE 2021	10 884 971 €	9 057 071 €	2 586 951 €	-	3 206 071 €	3 036 314 €	2 369 314 €	-	3 206 071 €	489 542 €	6 08 470 €	598 844 €	987 715 €	2 501 951 €	3 589 066 €	-	2 954 380 €	625 286 €	7 003 346 €	317 854 €	
PRECH22	CONTRATS DE RECHERCHE 2022	14 710 772 €	-	-	-	2 293 711 €	3 300 €	2 396 711 €	-	2 073 910 €	322 801 €	-	-	-	3 300 €	1 609 054 €	-	1 259 063 €	350 471 €	12 636 881 €	814 827 €	
PRECH23	CONTRATS DE RECHERCHE 2023	972 806 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	972 806 €	-	
PRECH24	PROJET PIA 3IA	382 151 €	72 513 €	48 001 €	-	1 059 388 €	27 014 €	134 306 €	-	74 727 €	59 563 €	34 671 €	34 845 €	24 026 €	7 370 €	-	-	73 436 €	70 457 €	239 423 €	14 448 €	
PRECH25	PROJET PIA BIONALFE	5 000 371 €	41 706 €	81 706 €	-	133 401 €	202 203 €	385 214 €	-	329 464 €	56 201 €	6 016 €	6 016 €	207 001 €	228 323 €	489 414 €	-	298 056 €	190 818 €	4 589 148 €	804 268 €	
PRECH26	PROJET PLAN DE RELANCE RH	800 319 €	-	-	-	-	-	329 895 €	-	304 445 €	25 451 €	-	-	-	329 895 €	-	-	329 895 €	-	287 152 €	47 713 €	
PRECH27	PROJET PIA EDS RDP	6 559 407 €	-	-	-	285 144 €	-	285 144 €	-	192 514 €	95 200 €	-	-	-	289 269 €	-	-	123 819 €	144 449 €	6 365 009 €	68 605 €	
PRECH28	PROJET PIA FR8	8 744 140 €	183 321 €	122 674 €	-	893 393 €	771 418 €	771 418 €	-	883 871 €	87 548 €	125 633 €	125 633 €	116 875 €	893 393 €	777 419 €	-	620 378 €	156 740 €	7 028 936 €	89 162 €	
Totaux	Totaux CONTRATS DE RECHERCHE	108 589 327 €	87 228 128 €	87 114 818 €	-	3 229 806 €	15 486 728 €	19 242 221 €	-	15 919 403 €	3 884 224 €	36 971 203 €	36 923 596 €	2 451 112 €	15 821 722 €	16 272 034 €	-	14 734 139 €	3 916 474 €	30 532 474 €	1 468 301 €	
DEX1	DEX1 - COMIE	25 231 976 €	25 231 976 €	25 231 976 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
DEX1	DEX1 - COMIE	44 002 408 €	30 071 387 €	28 684 901 €	-	2 372 183 €	4 665 619 €	7 037 802 €	-	6 517 343 €	520 458 €	33 674 349 €	33 674 349 €	27 447 015 €	2 337 587 €	-	-	7 734 436 €	7 734 436 €	8 910 184 €	754 €	
DES4H	PROJET DES4H - COMIE	2 156 900 €	807 808 €	807 808 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
DES4H	PROJET DES4H	15 556 971 €	1 855 073 €	1 855 073 €	-	4 665 128 €	889 200 €	1 324 245 €	-	1 304 681 €	19 564 €	8 201 051 €	8 201 051 €	8 200 989 €	854 833 €	859 000 €	-	1 329 833 €	1 329 833 €	25 770 €	19 197 148 €	
Totaux	Totaux PROJET IDEX	90 138 154 €	62 965 238 €	62 965 238 €	-	2 187 807 €	5 554 838 €	7 362 046 €	-	7 822 984 €	540 022 €	45 193 289 €	45 193 289 €	2 450 498 €	6 924 619 €	6 927 399 €	-	6 192 488 €	745 488 €	22 438 274 €	41 852 €	
DEX2	DEX2	25 538 424 €	-	-	-	1 005 128 €	8 628 114 €	7 622 588 €	-	9 917 683 €	905 303 €	-	-	-	1 038 620 €	8 224 114 €	7 791 494 €	-	2 914 560 €	4 876 934 €	19 020 801 €	4 003 123 €
FONDAIRE	CONTRATS D'ENSEIGNEMENT FONDATION FONDAIRE	1 144 272 €	-	-	-	36 972 €	-	36 972 €	-	36 972 €	-	-	-	-	36 972 €	-	-	36 972 €	-	16 694 €	78 000 €	
Totaux	Totaux FONDATION UNIVERSITAIRE UCA2019	36 181 844 €	-	-	-	387 104 €	8 656 114 €	7 679 166 €	-	9 954 655 €	913 306 €	-	-	-	1 075 592 €	8 248 128 €	7 862 988 €	-	2 944 620 €	4 899 272 €	19 216 390 €	4 006 951 €
PRENAUT	CONTRATS D'ENSEIGNEMENT L'ESCP	9 726 171 €	5 922 374 €	4 979 027 €	-	7 638 €	15 161 €	15 161 €	-	19 718 €	19 711 €	5 135 263 €	4 919 209 €	39 214 €	79 654 €	40 422 €	-	-	20 526 €	752 374 €	36 151 €	
PRENS17	CONTRATS D'ENSEIGNEMENT 2017	693 151 €	648 327 €	484 429 €	-	76 439 €	116 870 €	40 431 €	-	37 368 €	3 903 €	732 124 €	503 021 €	87 982 €	116 870 €	29 888 €	-	11 783 €	117 104 €	171 354 €	6 902 €	
PRENS18	CONTRATS D'ENSEIGNEMENT 2018	13 889 462 €	4 209 664 €	3 724 364 €	-	346 513 €	1 153 100 €	1 469 174 €	-	1 468 911 €	402 206 €	4 701 480 €	3 734 278 €	3 699 024 €	1 149 703 €	1 059 921 €	-	1 414 727 €	92 888 €	8 206 205 €	32 204 €	
PRENS19	CONTRATS D'ENSEIGNEMENT 2019	5 462 127 €	3 173 870 €	2 674 471 €	-	455 157 €	1 988 665 €	1 533 509 €	-	1 017 378 €	619 130 €	2 208 283 €	2 202 764 €	2 219 300 €	2 239 145 €	-	-	1 058 979 €	1 180 186 €	1 370 278 €	536 020 €	
PRENS20	CONTRATS D'ENSEIGNEMENT 2020	5 930 544 €	2 043 808 €	2 017 554 €	-	229 486 €	1 187 261 €	1 339 753 €	-	1 121 248 €	272 487 €	1 999 225 €	1 972 790 €	2 011 800 €	1 148 762 €	-	-	1 109 927 €	338 855 €	2 441 852 €	59 766 €	
PRENS21	CONTRATS D'ENSEIGNEMENT 2021	3 123 703 €	216 203 €	214 229 €	-	963 985 €	624 400 €	527 574 €	-	1 310 449 €	216 625 €	169 788 €	168 587 €	844 549 €	1 569 038 €	-	-	1 268 081 €	300 957 €	1 098 095 €	89 070 €	
PRENS22	CONTRATS D'ENSEIGNEMENT 2022	14 181 348 €	2 121 €	2 121 €	-	1 126 514 €	109 646 €	5 228 014 €	-	899 024 €	427 055 €	1 038 €	1 038 €	1 125 585 €	109 646 €	1 236 175 €	-	879 794 €	555 881 €	13 265 397 €	133 241 €	
PRENS23	CONTRATS D'ENSEIGNEMENT 2023	140 200 €	-	-	-	6 970 €	-	6 970 €	-	2 062 €	1 888 €	-	-	-	5 970 €	-	-	5 970 €	-	1 086 018 €	728 €	
Totaux	Totaux CONTRATS D'ENSEIGNEMENT	48 489 716 €	15 066 881 €	14 296 486 €	-	2 864 109 €	5 226 020 €	7 119 718 €	-	5 721 272 €	1 698 520 €	15 280 180 €	15 095 780 €	2 814 931 €	2 242 071 €	6 076 943 €	-	5 697 705 €	2 469 232 €	26 471 520 €	814 181 €	
FRANCO	MAINTENANCE PROGRAMME	2 217 918 €	3 005 881 €	3 005 881 €	-	431 808 €	-	431 808 €	-	159 501 €	291 959 €	8 811 291 €	8 811 291 €	-	-	-	-	792 422 €	66 824 €	2 11 529 €	42 741 €	
ADAP	AGENDA D'ACCUEIL/RECELE PROGRAMME	11 747 571 €	2 323 646 €	1 673 440 €	-	276 €	-	-	-	276 €	-	426 044 €	400 782 €	-	-	-	-	7 524 €	10 073 855 €	686 431 €	66 413 €	
DEFIBU	ANNUAIRE DEFIBU	3 686 884 €	3 473 916 €	3 473 916 €	-	211 801 €	-	211 801 €	-	209 224 €	1 915 €	2 624 364 €	2 624 364 €	-	-	-	-	499 221 €	903 935 €	1 700 €	1 516 €	
IMREDO	IMREDO	21 500 000 €	20 984 037 €	20 984 037 €	-	190 941 €	886 844 €	500 900 €	-	205 710 €	240 193 €	20 183 890 €	19 762 725 €	2 032 984 €	-	-	-	1 127 884 €	148 232 €	284 150 €	325 251 €	
IMREDO	IMREDO	9 320 000 €	9 079 274 €	8 860 594 €	-	240 243 €	-	240 243 €	-	240 243 €	-	18 909 778 €	18 188 291 €	826 867 €	-	-	-	123 708 €	99 291 €	114 747 €	-	
INFINO	INFINO	20 987 800 €	19 286 000 €	19 184 811 €	-	1 173 192 €	883 150 €	1 677 000 €	-	1 173 192 €	503 816 €	12 863 633 €	12 863 633 €	1 640 738 €	-	-	-	5 688 735 €	1 988 746 €	1 805 643 €	1 985 643 €	
HELR	HELR	8 903 000 €	44 346 €	44 346 €	-	2 760 000 €	2 760 000 €	2 760 000 €	-	2 760 000 €	-	44 346 €	44 346 €	-	-	-	-	100 000 €	-	8 808 000 €	39 279 771 €	
PREFCEL	PLAN DE RELANCE: RENOVATION THERMIQUE	84 584 100 €	47 234 280 €	47 234 280 €	-	7 449 330 €	4 000 000 €	3 449 330 €	-	2 616 544 €	8 323 079 €	1 939 185 €	1 939 185 €	-	-	-	-	10 247 500 €	-	10 247 500 €	-	
Totaux	Totaux PROGRAMMES PLURIANNUELS D'INVESTISSEMENT	139 518 208 €	108 344 423 €	105 463 358 €	-	6 185 919 €	328 994 €	5 815 868 €	-	4 678 741 €	1 849 229 €	31 623 588 €	31 623 588 €	3 122 231 €	10 994 293 €	12 210 914 €	-	11 999 819 €	740 385 €	25 176 711 €	36 569 813 €	
Totaux	Totaux contrats de l'éducation	272 887 027 €	116 448 914 €	111 889 324 €	-	7 250 713 €	5 185 143 €	4 248 854 €	-	35 827 544 €	4 668 752 €	119 596 441 €	119 596 441 €	7 583 411 €	25 244 466 €	2						

Exécution des recettes

Exécution des recettes		Prévisions	Prévisions N		Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements < N	Encaissements prévus N	Encaissements < N	Encaissements réalisés N	Reste à encaisser en N+1 et suivantes
CONTRATS DE RECHERCHE	Financement de l'Etat	3 043 272	845 304	707 847	845 304	728 825	1 469 143
	Autres financements publics	93 924 843	37 091 240	13 717 008	37 091 240	12 237 637	44 595 965
	Autres financements	9 227 671	6 115 231	3 183 929	6 115 231	3 096 340	16 100
Total CONTRATS DE RECHERCHE		106 195 785	44 051 774	17 608 783	44 051 774	16 062 803	46 081 208
PROJET IDEX	Financement de l'Etat	0	0	0	0	0	0
	Autres financements publics	90 774 104	76 595 285	2 188 629	76 595 285	2 202 629	11 976 191
	Autres financements	62 000	1 076 455	68 130	1 076 455	49 268	-1 063 723
Total PROJET IDEX		90 836 104	77 671 740	2 256 759	77 671 740	2 251 897	10 912 467
FONDATION UNIVERSITAIRE UCAJEDI	Financement de l'Etat	0	0	0	0	34 000	-34 000
	Autres financements publics	26 151 885	2 338 258	9 622 020	2 338 258	12 969 345	10 844 282
	Autres financements	30 000	0	30 000	0	2 850	27 150
Total FONDATION UNIVERSITAIRE UCAJEDI		26 181 885	2 338 258	9 652 020	2 338 258	13 006 195	10 837 431
CONTRATS D'ENSEIGNEMENT	Financement de l'Etat	1 089 698	218 073	1 452 001	218 073	1 466 001	-594 376
	Autres financements publics	45 313 163	17 856 291	10 154 454	17 856 291	8 511 346	18 945 527
	Autres financements	1 012 637	215 866	178 426	215 866	165 052	631 719
Total CONTRATS D'ENSEIGNEMENT		47 415 498	18 267 641	11 784 881	18 290 230	10 142 399	18 982 870
MAINTENANCES IMMOBILIERES LOURDES	Financement de l'Etat	1 125 000	695 980		695 980		429 020
	Autres financements publics	0					0
	Autres financements	0					0
AGENDA D'ACCESIBILITE PROGRAMEE	Financement de l'Etat	0				150 000	-150 000
	Autres financements publics	0					0
	Autres financements	0				-14 837	14 837
ANIMALERIE CEFP IBV	Financement de l'Etat	0					0
	Autres financements publics	2 457 870	2 457 870	-114 447	2 457 870	0	0
	Autres financements	0					0
IMREDD	Financement de l'Etat	9 250 000	8 688 913		8 688 913	561 087	0
	Autres financements publics	12 250 000	12 105 689	209 251	12 105 689		144 311
	Autres financements	0		80 669			0
PEMED	Financement de l'Etat	6 720 000	5 426 633	680 899	5 426 633		1 293 367
	Autres financements publics	2 600 000	2 599 399	238 067	2 599 399	601	0
	Autres financements	0					0
INPHYNI	Financement de l'Etat	16 997 800	12 577 952		12 577 952		4 419 848
	Autres financements publics	4 000 000	2 855 784		2 855 784		1 144 216
	Autres financements	0		4 700		1 600	-1 600
HELIX	Financement de l'Etat	6 460 000					6 460 000
	Autres financements publics	2 443 000					2 443 000
	Autres financements	0					0
PLAN DE RELANCE : RENOVATION THERMIQUE	Financement de l'Etat	54 485 700	2 289 900	12 667 488	2 289 900	12 249 309	39 946 491
	Autres financements publics	0					0
	Autres financements	0					0
PROGRAMMES PLURIANNUELS D'INVESTISSEMENT	Financement de l'Etat	95 038 500	29 679 379	13 348 388	29 679 378	12 960 396	52 398 726
	Autres financements publics	23 750 870	20 018 742	332 871	20 018 742	601	3 731 527
	Autres financements	0		85 370		-13 237	0
Total PROGRAMMES PLURIANNUELS		118 789 370	49 698 121	13 766 629	49 698 120	12 947 760	56 130 253
Ss total Financement de l'Etat		99 171 469	30 742 755	15 508 236	30 742 754	15 189 222	53 239 493
Ss total Autres financements		279 914 865	153 899 816	36 014 982	153 899 816	35 921 558	90 093 491
Ss total Autres financements		10 332 308	7 407 551	3 545 855	7 407 551	3 300 274	-375 517
TOTAL		389 418 643	192 050 122	55 069 073	192 050 122	54 411 054	142 957 466

La prévision d'exécution sur la recette est très bonne avec 54.41m€ exécutés sur une prévision à 55.1m€ (soit 98.7%)

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année N	Restes à encaisser
Total CONTRATS DE RECHERCHE	108 085 527	1 889 741	106 195 785	44 051 774	16 062 803	46 081 208
Total PROJET IDEX	90 836 104	-	90 836 104	77 671 740	2 251 897	10 912 467
Total FONDATION UNIVERSITAIRE UCAJEDI	26 181 884	-	26 181 885	2 338 258	13 006 195	10 837 431
Total contrats d'enseignement	48 488 706	1 073 208	47 415 498	18 290 230	10 142 399	18 982 870
Total programmes pluriannuels d'investissement	135 316 808	16 527 438	118 789 370	49 698 120	12 947 760	56 143 490
Total	408 909 028	19 490 387	389 418 643	192 050 122	54 411 054	142 957 466

Au total, l'autofinancement d'UCA dans les opérations pluriannuelles s'élève à 19 490 387€ répartis comme ci-dessus.

Les principales opérations autofinancées sont :

- L'ADAP pour 11.7m€
- La maintenance immobilière lourde pour 3.5m€
- L'animalerie CEFP IBV pour 1 228 936€ (1/3 CNRS, INSERM, UCA)

L'AAP France Relance pour 200k€

Synthèse, équilibres généraux et soutenabilité budgétaire (tableau 11)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BR1 2022		
Stocks initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	39 434 051		
	2 Niveau initial du fonds de roulement	29 748 625		
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-52 501 284		
	4 Niveau initial de la trésorerie	82 249 909		
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	19 073 294		
	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	63 176 615		
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	285 171 828		
	6 Résultat patrimonial	6 705 871		
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	10 639 241		
	8 Variation du fonds de roulement	4 208 473		
	9 Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS	999 760	
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	1 000 000
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	0
		Cautionnements et dépôts	-	240
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	314 032	
		Variation des stocks	+ / -	
		Production immobilisée	+	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	397 946
		Produits divers de gestion courante	+	711 978
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	-1 920 701	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	5 497 399
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	2 288 196
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	-285 803
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	-9 420 493	
12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		4 815 382		
	12.a Recettes budgétaires		296 481 947	
	12.b Crédits de paiement ouverts		291 666 564	
13 Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		2 498 380		
14 Variation de la trésorerie = 12 + 13		7 313 763		
	14.a dont variation de la trésorerie fléchée		998 246	
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée		6 315 516	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		4 208 473		
16 Restes à payer		-6 494 737		
Stocks finaux	17 Niveau final de restes à payer	32 939 314		
	18 Niveau final du fonds de roulement	33 957 098		
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-55 606 573		
	20 Niveau final de la trésorerie	89 563 672		
		20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	20 071 540	
		20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	69 492 131	

Comptabilité budgétaire

Comptabilité générale

Détail du compte de résultat et du bilan

Le compte de résultat

Les produits

Les produits de fonctionnement augmentent de **+12m€** et s'établissent à **+286.8m€**. Ils sont principalement constitués des éléments suivants :

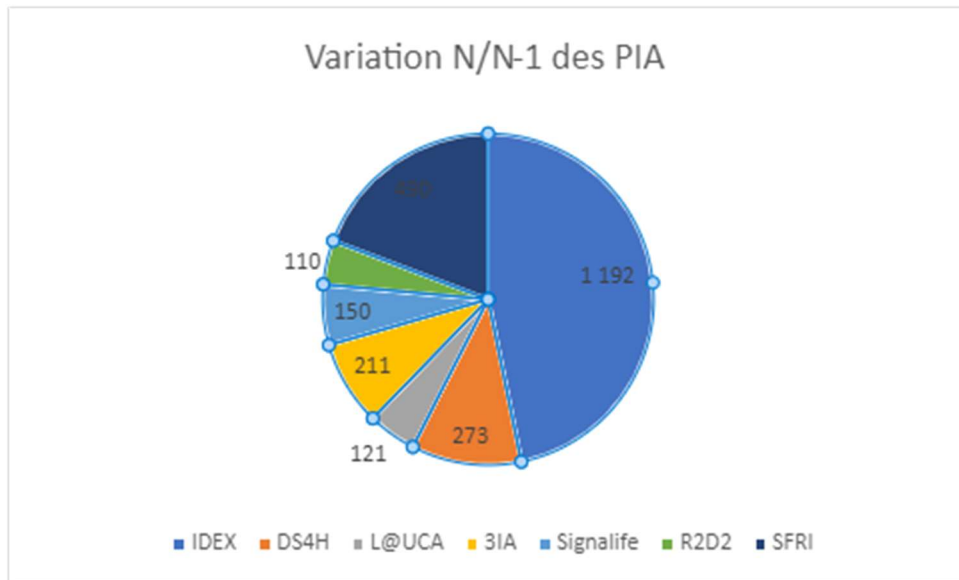
PRODUITS	31/12/2022	31/12/2021	Variation en K €
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE	261 490 820,66	245 051 498,01	16 439
Subvention pour charges de service public	211 843 203,84	205 936 554,48	5 907
Subvention de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	48 033 701,34	37 039 858,69	10 994
Dons et legs	75 490,92	78 244,68	-3
Produits de la fiscalité affectée	1 538 424,56	1 996 840,16	-458
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	21 052 042,64	23 033 140,79	-1 981
Ventes de biens ou prestations de services	19 084 215,88	19 309 602,08	-225
Produit de cession d'élément d'actif			
Autres produits de gestion	1 967 826,76	3 723 538,71	-1 756
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public			
AUTRES PRODUITS	19 657 362,65	18 739 290,49	918
Reprises sur amortissements et provisions	50 628,00	125 097,61	-74
Reprises sur financements rattachés à un actif	19 606 734,65	18 614 192,88	993
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	302 200 225,95	286 823 929,29	15 376

Les principales variations portent sur :

- La SCSP pour + 5,9m€ telle que précédemment décrite
- Les subventions +10 m€ telles que ci-dessous :

	UCA 2022	UCA 2021	Var° en K€	Var° en %
ministère tutelle autres subv	115 686	769 823	-654	-85%
Autres ministères	199 707	121 195	79	65%
ANR Investissements Avenir	20 539 911	17 829 291	2 711	15%
ANR Hors invest. Avenir	2 541 224	1 659 845	881	53%
Subventions région	906 921	1 416 305	-509	-36%
Subventions département	-13 242	110 281	-124	-112%
Subv des communes et	508 680	342 077	167	49%
Rémunération ASP	142 269	8 927	133	1494%
Subventions UE	3 694 621	3 296 828	398	12%
Subventions d'organismes publics	284 949	260 173	25	10%
Subv autres collectivités	191 645	500 759	-309	-62%
Pdts versts libérateurs	1 037 149	982 292	55	6%
Autres subventions	17 884 181	9 742 064	8 142	84%
TOTAL	48 033 701	37 039 860	10 994	30%

- Les investissements d'avenir : +2,7m€ se répartissent comme ceci :



- Les autres subventions +8m€ sont principalement liées à la nouvelle politique menée sur l'apprentissage et proviennent à hauteur de +5m€ des recettes du CFA.

Les autres produits de gestion courante diminuent de -1,7m€ en lien avec la diminution de la CVEC -458k€ sous l'effet du changement de mode de versement et à la présence en 2021 d'une créance sur la société Hydroption ex titulaire de notre marché d'électricité à hauteur de 1,3m€.

Le taux d'exécution des recettes est très satisfaisant avec **98.8%**

Les charges

	31/12/2022	31/12/2021	Variation en K €
CHARGES			
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	34 135 507,34	30 960 536,30	3 175
Achats	3 800,34	4 124,66	0
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	34 131 707,00	30 956 411,64	3 175
			0
CHARGES DE PERSONNEL :	219 139 999,51	209 561 340,63	9 579
Salaires et traitements	133 862 538,29	127 533 984,48	6 329
Charges sociales	84 297 700,63	81 075 222,66	3 222
Intéressement et participation			
Autres charges de personnel	979 760,59	952 133,49	28
AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT (Dont perte sur créances irrécouvrables)	18 605 455,70	16 991 099,55	1 614
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATION, PROVISIONS ET VALEUR NETTES COMPTABLES DES ACTIFS CEDES	23 203 483,06	23 312 174,57	-109
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	295 084 445,61	280 825 151,05	14 259

Les charges de fonctionnement augmentent de 3,2m€ principalement sous l'effet de :

- la hausse des fluides : +1,5m€

	UCA 2021	UCA 2022	Var° en K€	Var° en %
Électricité	2 548 694	3 696 338	1 148	45%
Carburants et lubrif	396 963	513 934	117	29%
Gaz	662 619	736 301	74	11%
Chauffage sur réseau	158 610	123 195	-35	-22%
Eau	343 401	574 072	231	67%
TOTAL	4 110 287	5 643 840	1 534	37%

- la hausse des frais de missions, déplacements et colloque pour +3,15m€
- la baisse des frais de documentation -1,2m€ suite à la fin de la convention avec IOP Publishing.

Les charges de personnels sont en forte augmentation : +9,6m€. On notera le décalage avec la comptabilité budgétaire qui, elle, fait apparaître une hausse de + 10,78m€ sous l'effet des rattachements de charges à l'exercice et de la non prise en compte des comptes d'impôts et taxes sur salaires.

Le poste autres charges de fonctionnement en hausse de +1,6m€, comprend les taxes et impôts, les redevances et autres charges spécifiques. La plus forte variation concerne les autres charges spécifiques 13,35m€ qui augmentent de 1,7m€ et sont réparties ainsi :

Nature	2021	2022	VAR° en K€
Convention de reversement	2 378 329,49	4 670 390,06	2 292
Bourses	2 566 942,31	3 419 515,61	853
Exonération droits diff	3 872 304,00	2 219 122,00	-1 653
Reversement dotations labo	1 555 533,65	2 486 316,32	931
subv asso étudiantes	214 698,76	145 112,13	-70
subv asso sport	3 877,00	89 377,00	86
subv culture art	15 000,00	62 259,50	47
Subvention Fondation P UCA	68 735,82	0,00	-69
subv recherche	647 151,10	13 150,00	-634
subv asso recherche	21 500,00	33 820,18	12
Mise à disposition	165 029,44	0,00	-165
Bourses sur RP	891,03	117 365,55	116
Congres	0,00	50 250,00	50
Cotisations	92 581,00	21 334,80	-71
Reversement cpge	39 307,05	5 237,90	-34
subv culture scientifique	0,00	5 900,00	6
Urfist	11 249,20	11 476,00	0
Visite médicale	227,04	1 232,78	1
	11 653 356,89	13 351 859,83	1 698,50

Les dotations aux amortissements et provision restent relativement stables sur 2022.

Le Bilan

L'actif immobilisé :

ACTIF	Brut 2022	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2022	31/12/2021 Audité
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 388 815	6 057 137	331 678	406 394
FRAIS D'ETABLISSEMENT			0	0
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	2 918	2 918	0	0,00
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES....	6 167 187	5 921 230	245 956	277 245
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	218 710	132 988	85 722	129 150
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS			0	0
	0			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	643 138 295	228 496 134	414 642 161	408 130 584
TERRAINS	69 718 858	6 376	69 712 482	69 899 995
CONSTRUCTIONS	429 237 526	160 295 059	268 942 468	286 607 237
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIELS ET OUTILLAGES	40 775 093	31 059 034	9 716 059	8 632 884
COLLECTIONS	34 609	10 400	24 209	22 350
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 468 859	37 125 265	10 343 594	9 339 481
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	55 265 925		55 265 925	33 233 875
AVANCES ET ACOMPTE	637 424		637 424	394 762
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	202 401	92 000	110 401	89 691
PARTICIPATIONS	144 971	92 000	52 971	32 471
ACTIONS	270		270	300
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	57 160		57 160	56 920
	0			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	649 729 511	234 645 271	415 084 240	408 626 670

Les immobilisations augmentent en valeur nette de +6,5m€. Les principales acquisitions de l'exercice concernent :

- Les immobilisations en cours liées aux travaux de notre patrimoine : +21,76m€ dont principalement :
 - Le plan France Relance pour : 13,05m€
 - L'INPHYNI pour : 6,6m€
 - L'IMREDD pour 0,4m€
 - Le CEFPI BV pour 0,25m€

- Les matériels acquis augmentent de 2,76m€ et concernent principalement :
 - les 37 simulateurs pour les ECOS de l'UFR Odontologie : 856k€
 - un équipement de transcriptomique spatiale : 276K€ (projet 4DOMICS),
 - un système d'imagerie petit animal : 204k€ (IBV);
 - des mannequins ECOS de l'UFR Medecine: 431K€

- Les matériels divers acquis sont en hausse de 1,856m€ dont :
 - 1,18m€ de matériel pédagogique pour les amphis et salles,
 - 206k€ pour les campus
 - 106k€ pour le 1er équipement de Georges Melies
 - 84k€ sur l'IDEX.

L'actif circulant :

ACTIF	Brut 2022	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2022	31/12/2021 Audité
ACTIF CIRCULANT				
STOCK ET EN COURS	5 039		5 039	5 039
MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	5 039		5 039	5 039
CREANCES	80 571 392	1 359 382	79 212 011	70 841 318
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	64 536 637		64 536 637	62 956 874
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 270 584	1 359 382	2 911 202	2 659 176
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	3 966 275		3 966 275	4 591 480
Créances correspondant à des opérations sur compte de tiers	3 587 692		3 587 692	431 224
Créances sur les autres débiteurs	4 210 204		4 210 204	202 564
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	686 472		686 472	352 098
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	81 262 903	1 359 382	79 903 521	71 198 455

La principale variation est relative aux créances correspondant à des opérations sur compte de tiers. Il s'agit à 87% des montants reversés aux partenaires du projet européen AbsolEU à hauteur de 3,12m€.

Les créances sur les autres débiteurs sont constituées principalement de la créance sur le CFA Formasup PACA.

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021 Audité
FONDS PROPRES		
FINANCEMENT RECUS		
Financement externes de l'actif Etat	347 119 535	345 205 710
Financement externes de l'actif autre que l'Etat	38 338 510	37 702 425
Fonds propres des fondations	50 000	
RESERVES	53 257 763	63 659 904
REPORT A NOUVEAU	3 532	-15 664 492
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 705 871	5 262 351
TOTAL FONDS PROPRES	445 475 212	436 165 898
PROVISION POUR RISQUES	255 990	210 118
PROVISION POUR CHARGES	2 304 616	1 993 728
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 560 606	2 203 846

Les variations n'appellent pas de commentaires particuliers et seront détaillées dans l'annexe au présent compte financier.

Les dettes :

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021 Audité
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENT DE CREDIT	1 000 000	0
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	5 519	5 549
TOTAL DETTES FINANCIERES	1 005 519	5 549
DETTES NON FINANCIERES		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	14 302 162	8 610 167
DETTES FISCALES ET SOCIALES	9 285 488	8 570 240
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	95 023 151	96 741 453
DETTE CORRESPONDANT A DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	5 983 944	1 352 657
AUTRES DETTES NON FINANCIERES	6 099 036	3 374 109
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	4 816 313	5 051 115
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	135 510 094	123 699 740

Conformément aux engagements votés, on retrouve en dettes financières l'intracring à hauteur d'1m€ lié au financement complémentaire de l'AAP France Relance pour la rénovation énergétique de nos bâtiments.

L'augmentation des dettes fournisseurs + 5,7m€, est liée à la forte hausse des charges à payer sur fournisseurs d'immobilisation +2,2m€ liées au plan France Relance. Les autres charges à payer augmentent de +3,45m€ en lien principalement avec un retard de facturation de nos mainteneurs et à un changement de titulaire sur nos exploitations thermiques.

Les dettes pour compte de tiers sont principalement liées aux encaissements où UCA est coordonnateur pour les projets suivants :

- AbsolEU : +3,12m€
- 4DO-MICS : +1,27m€

Les principaux indicateurs prudentiels

Nature de l'indicateur	Mode de calcul - données utilisées	Seuils de vigilance et d'alerte	Compte financier 2020	Compte financier 2021	BR1 2022	Compte financier 2022	Evolution
Fonds de roulement en euros	(fonds de roulement / charges décaissables T6) * 360	Seuil : 20 jours	26 083 660	29 748 625	30 682 215	33 957 098	
Fonds de roulement en nombre de jours			38	42	40	44,96	
Trésorerie en euros	(trésorerie / charges décaissables T6) * 360	Seuil : 30 jours	60 088 688	82 249 909	77 694 340	89 563 671	
Trésorerie en nombre de jours			88,25	114,42	100,67	118,58	
Poids des charges externes	Charges externes / produits encaissables	Vigilance : entre 15 et 16 % Alerte : supérieur à 16%	7,12%	7,31%	6,83%	7,46%	
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	Charges décaissables de fonctionnement général / produits	-	16,07%	18,36%	19,67%	18,67%	
Dépendance aux financements de l'Etat	Ressources propres encaissables / Produits encaissables	Vigilance : 15% > taux > 13% Alerte : taux inférieur à 13%	20,95%	23,04%	26,31%	25,04%	
Autonomie financière	Pdts encaissables hors SCSP/Produits encaissables	Vigilance : <15% Alerte : inférieur 13%	20,95%	23,00%	26,31%	25,04%	
Taux de déficit	Résultat / total de la classe 7	Vigilance : entre 0 et 2 % Alerte : inférieur à 0%	2,90%	1,83%	0,94%	2,22%	
Poids des charges de personnel	Charges de personnel / Produits encaissables	Vigilance : 83% > taux > 82% Alerte : taux supérieur à 83%	81,36%	78,17%	77,26%	77,54%	
Taux d'autofinancement	CAF / Produits encaissables	Vigilance si 1% > taux > 0,5% Alerte si 0,5% > taux	2,57%	3,47%	3,06%	3,76%	
Part de l'autofinancement dans l'investissement	CAF / Dépenses d'investissement	Vigilance : 30% > taux > 20% Alerte : taux inférieur à 20%	26,24%	47,33%	31,79%	35,63%	

Le fonds de roulement augmente légèrement en passant de 42 à 45 jours de fonctionnement.

Nous restons sous les seuils prudentiels sur tous les principaux agrégats.

Tableau 2 : FONDATION UCA
Autorisations budgétaires
COMPTE FINANCIER 2022 - CA du 14/03/2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Nature	Dépenses										Recettes				
	Montants										Montants				
	CF 2021	BI AE	BR1 AE	CF 2022	%	CF 2021	BI CP	BR1 CP	CF 2022	%	CF 2021	BI PR	BR1 PR	CF 2022	%
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>		5 884 641 €	2 477 310 €	2 339 857 €	94%		5 884 641 €	2 477 310 €	2 339 857 €	94%		- €	969 069 €	1 164 511 €	120%
Fonctionnement et intervention		4 073 982 €	5 818 500 €	5 352 091 €	92%		4 073 982 €	5 818 500 €	1 408 669 €	24%		- €	- €	34 000 €	- €
Investissement		1 357 994 €	502 303 €	192 896 €	38%		1 357 994 €	502 303 €	61 024 €	12%		- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES	- €	11 316 617 €	8 798 113 €	7 884 844 €	90%	- €	11 316 617 €	8 798 113 €	3 809 550 €	43%	- €	11 316 617 €	12 929 345 €	12 972 195 €	100%
Solde budgétaire (excédent)						- €		5 100 301 €	10 327 156 €						
															Solde budgétaire (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 6 : FONDATION UCA
Situation patrimoniale
COMPTE FINANCIER 2022 - CA du 14/03/2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI	BR1	CF 2022	PRODUITS	BI	BR1	CF 2022
Personnel	5 814 025 €	2 447 582 €	2 366 955 €	Subventions de l'Etat			- €
dont charges de pensions civiles*				Fiscalité affectée			- €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	4 144 598 €	5 958 228 €	4 938 689 €	Autres subventions	9 958 623 €	7 439 045 €	6 335 265 €
TOTAL DES CHARGES (1)	9 958 623 €	8 405 810 €	7 305 644 €	Autres produits		969 069 €	1 121 444 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	- €	2 304 €	151 065 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	9 958 623 €	8 408 114 €	7 456 709 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 958 623 €	8 408 114 €	7 456 709 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)			
				TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 958 623 €	8 408 114 €	7 456 709 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

	BI	BR1	CF 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- €	2 304 €	151 065 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	110 000 €	110 000 €	1 421 €
- reprise de provision			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	110 000 €	110 000 €	- €
= CAF ou IAF*	- €	2 304 €	152 486 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI	BR1	CF 2022	RESSOURCES	BI	BR1	CF 2022
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	- €	2 304 €	152 486 €
Investissements	1 357 994 €	502 304 €	62 981 €	Financement de l'actif par l'Etat			
Remboursement des dettes financières				Autres ressources	1 357 994 €	500 000 €	112 981 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 357 994 €	502 304 €	62 981 €	Augmentation des dettes financières (emprunt)			
				TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 357 994 €	502 304 €	265 467 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(-5)	- €	- €	202 486 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(-5)			

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI	BR1	CF 2022
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		- €	202 486 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT		5 100 300 €	10 076 356 €
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)		5 100 300 €	10 278 842 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT		- €	202 486 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		5 100 000 €	10 076 356 €
Niveau de la TRÉSORERIE		5 100 000 €	10 278 842 €



COMPTES ANNUELS 2022

FONDATION UCA^{JEDI}

SOMMAIRE

BILAN	4
COMPTE DE RESULTAT	5
ANNEXE	6
Préambule	7
I) FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	8
I-1) MODALITE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES	8
I-2) PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX POSTES DE BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT	8
I-2-1) Principes règles et méthodes comptables	8
I-2-2) Principes et méthodes d'évaluation	8
I-2-3) Comparabilité des comptes	9
I-2-4) Immobilisations incorporelles	9
I-2-5) Immobilisations corporelles	10
I-2-6) Créances	11
I-2-7) Financement externe de l'actif	11
I-2-8) Subventions reçues et opérations pluriannuelles	11
I-2-9) Rattachement des charges et des produits à l'exercice	12
II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN	14
II-1) ACTIF IMMOBILISE	14
II-2) AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS	15
II-3) CREANCES CLIENTS ET DETTES	16
II-4) COMPTE DE LIAISON	16
II-5) LES FONDS PROPORES	17
II-6) LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	18
II-7) PROVISIONS	19
II-8) COMPTES DE REGULARISATION	19

III) NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	19
III-1) CHIFFRE D’AFFAIRE ET PRODUITS D’EXPLOITATION	19
III-2) CHARGES D’EXPLOITATION	20
IV) AUTRES INFORMATIONS	21
IV-1) EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	21
IV-2) EFFECTIFS	21
IV-3) ENGAGEMENTS HORS BILAN	

BILAN FONDATION UCA^{IEDL} 2022

ACTIF	Brut 2022	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2022	31/12/2021	PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
<i>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</i>	7 060	-387	6 673		FINANCEMENT RECUS		
FRAIS D'ETABLISSEMENT					Financement externes de l'actif Etat	62 981	
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT					Financement externes de l'actif autre que l'Etat		
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES....	7 060	-387	6 673		Fonds propres des fondations	50 000	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					RESERVES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS					REPORT A NOUVEAU		
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>	55 921	-1 034	54 887		RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	151 065	
TERRAINS					TOTAL FONDS PROPRES	264 046	
CONTRUCTIONS					PROVISION POUR RISQUES		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIELS ET OUTILLAGES	11 836	-495	11 341		PROVISION POUR CHARGES		
COLLECTIONS					TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 085	-539	43 546		DETTES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS					DETTES FINANCIERES		
AVANCES ET ACOMPTE					EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENT DE CREDIT		
<i>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</i>					EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
PARTICIPATIONS					TOTAL DETTES FINANCIERES	0	
ACTIONS					DETTES NON FINANCIERES		
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS					DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 505 029	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	62 981	-1 421	61 560		DETTES FISCALES ET SOCIALES	27 098	
ACTIF CIRCULANT					AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS	12 969 345	
<i>STOCK ET EN COURS</i>					DETTE CORRESPONDANT A DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		
MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS					AUTRES DETTES NON FINANCIERES	0	
<i>CREANCES</i>	6 422 716		6 422 716		PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	34 000	
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	6 392 088		6 392 088		TOTAL DETTES NON FINANCIERES	16 535 472	
Créances clients et comptes rattachés	24 606		24 606		TRESORERIE		
AVANCES ET ACOMPTE VERSEES SUR COMMANDES					AUTRES ELEMENTS DE TRESORERIE PASSIVE		
Créances correspondant à des opérations sur compte de tiers					TOTAL TRESORERIE	0	
Créances sur les autres débiteurs	6 022		6 022		COMPTE DE REGULARISATION		
<i>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</i>	1 037		1 037		COMPTE DE REGULARISATION		
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	6 423 753	0	6 423 753		ECART DE CONVERSION - PASSIF IV		
<i>TRESORERIE</i>					TOTAL GENERAL	16 799 518	
DISPONIBILITES	10 314 204		10 314 204				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS							
AUTRES							
TOTAL TRESORERIE	10 314 204	0	10 314 204				
COMPTE DE REGULARISATION							
COMPTE DE REGULARISATION							
ECART DE CONVERSION - ACTIF							
TOTAL GENERAL	16 800 938	-1 421	16 799 518				

COMPTE DE RESULTAT UCA 2022

CHARGES	31/12/2022	31/12/2021	PRODUITS	31/12/2022	31/12/2021
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 258 516,36		PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Achats	233,90		PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE	6 335 264,80	
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	1 258 282,46		Subvention pour charges de service public		
CHARGES DE PERSONNEL :	2 328 995,47		Subvention de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	6 335 264,80	
Salaires et traitements	1 697 814,08		Dons et legs	-	
Charges sociales	628 842,43		Produits de la fiscalité affectée	-	
Intéressement et participation			PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	1 121 384,57	
Autres charges de personnel	2 338,96		Ventes de biens ou prestations de services	1 112 028,26	
AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT (Dont perte sur créances irrécouvrables)	3 716 711,25		Produit de cession d'élément d'actif		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATION, PROVISIONS ET VALEUR NETTES COMPTABLES DES ACTIFS CEDES	1 420,78		Autres produits de gestion	9 356,31	
			Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
			AUTRES PRODUITS	-	
			Reprises sur amortissements et provisions		
			Reprises sur financements rattachés à un actif		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	7 305 643,86		TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	7 456 649,37	
CHARGES D'INTERVENTION	-				
Dispositif d'intervention pour compte propre					
Transfert aux ménages					
Transferts aux entreprises					
Transferts aux collectivités territoriales					
Transferts aux autres entités					
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme					
Dotations aux provisions et dépréciations	-				
CHARGES FINANCIERES :	0,01		PRODUITS FINANCIERS :	59,26	
Dotations aux amortissements et aux provisions			De participation		
Intérêts et charges assimilées			D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Différence négatives de change	0,01		Autres intérêts et produits assimilés		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Reprises sur provisions et transferts de charges financières		
			Différences positives de change	59,26	
			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
			Autres produits financiers		
(ex CHARGES EXCEPTIONNELLES :)			(EX PRODUITS EXCEPTIONNELS)		
Sur opérations de gestion			Sur opérations de gestion		
IMPOT SUR LES SOCIETES					
TOTAL	0,01		TOTAL PRODUITS FINANCIERS	59,26	
Solde créditeur= bénéfice	151 064,76		Solde débiteur = perte		
TOTAL GENERAL	7 456 708,63		TOTAL GENERAL	7 456 708,63	

Annexe

Préambule

L'annexe est un document essentiel pour l'amélioration de la qualité comptable et la transparence accrue de l'information financière de l'établissement.

L'annexe, le bilan et le compte de résultat forment un tout indissociable et constituent « les comptes annuels », eux-mêmes extraits du compte financier.

L'annexe est un état financier qui complète et commente les informations fournies par le bilan et le compte de résultat, en apportant les explications nécessaires à une meilleure compréhension de ces documents comptables par les membres du Conseil d'Administration ainsi que par les partenaires extérieurs.

Seules les informations présentant un caractère significatif pour apprécier les comptes de l'exercice écoulé doivent être développées.

L'appréciation du caractère significatif relève donc d'une étude au cas par cas des particularités de l'université, analysées sur la base de critères qualitatifs ou quantitatifs.

Elle n'a pas pour finalité de se substituer au rapport de gestion de l'ordonnateur, au rapport financier de l'Agent Comptable ou aux analyses financières rétrospectives et prospectives.

L'exercice de référence s'établit sur une période de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 et correspond au premier exercice de fonctionnement de la Fondation UCA^{JEDI}.

I) Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation

Instituée par décision du Conseil d'Administration de l'Université Côte d'Azur lors de sa séance du 20 mai 2021, en application du décret N° 2008-326 du 7 avril 2008 relatif aux règles générales de fonctionnement des fondations universitaires. A ce titre, elle ne dispose pas d'une personnalité morale propre. Ses statuts sont votés au Conseil d'Administration du 25 novembre 2021 avec pour mission principale de porter l'IDEX pérennisé. Ses comptes figurent dans les comptes agrégés de l'Université Côte d'Azur. L'Agent Comptable de l'Université est le comptable assignataire. La Fondation UCA J.E.D.I. est administrée par un Conseil de gestion, assisté d'un Bureau, et représentée par un Président. Le Président de la Fondation et le Bureau sont désignés par le Conseil de gestion en son sein.

Les comptes annuels 2022 font l'objet d'une certification par les commissaires aux comptes nommés par le Conseil d'Administration de l'Université.

I-1) Modalité d'établissement des comptes :

La Fondation UCA J.E.D.I. est soumise aux règles comptables en vigueur applicables aux associations, fondations et fonds de dotation. La Fondation UCA^{JEDI} a été créée sous la forme juridique d'une fondation universitaire telle que définie à l'article L.719-12 du code de l'Education, les articles R.719-194 à R.719-205 du code de l'éducation fixent les règles générales de fonctionnement. Ces règles financières sont amendées dans le règlement financier annexé à ses Statuts.

I-2) Principes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat

I-2-1) Principes, règles et méthodes comptables :

Les présents comptes sont établis en application du « recueil des normes comptables pour les établissements publics » et de « l'instruction comptable commune », applicables aux établissements publics.

Ils ont été arrêtés (Article R719-101 du code de l'éducation) « conjointement par l'ordonnateur et l'agent comptable » à la date du 01 mars 2022.

I-2-2) Principes et méthodes d'évaluation

Les comptes de la Fondation doivent être établis :

- Les comptes de la fondation ont été établis conformément au règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 « *relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif* » .
- En conformité avec le PCG résultant du règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Application des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;
- Evaluation des éléments inscrits en comptabilité selon la méthode des coûts historiques.

I-2-3) Comparabilité des comptes

Les comptes sont conformes aux règles et procédures en vigueur susvisées.

Ils sont établis selon des méthodes permanentes dans le but d'assurer leur future comparabilité, à la fois avec les états financiers d'entités différentes ainsi qu'avec les états financiers de notre entité dans le temps.

L'annexe présente les changements de méthodes comptables, d'estimation et les corrections d'erreurs ayant eu lieu au cours de l'exercice sans reproduire (sans répéter) les informations/explications fournies dans les états financiers des exercices antérieurs.

I-2-4) Immobilisations incorporelles

Cette rubrique se compose principalement des brevets, licences et logiciels qui sont inscrits en comptabilité à leurs coûts d'acquisition.

I-2-5) Immobilisations corporelles

Les immobilisations appartenant à la Fondation sont évaluées à leur coût d'acquisition déterminé par l'addition des éléments suivants :

- prix d'achat ;
- frais accessoires : dépenses directement liées à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation du bien, dans la mesure où elles peuvent être rattachées à cette acquisition.

I-2-5-1) Les biens meubles corporels :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Tout bien meuble répondant aux caractéristiques d'une immobilisation et dont le coût unitaire est supérieur à 1 500 € HT est inscrit à l'actif.

I-2-5-3) Les cadences d'amortissements :

Les durées d'amortissement des biens approuvées par le Conseil d'Administration de l'UNS du 17.07.12, et par celui de la COMUE UCA du 19/12/2017 sont les suivantes :

Plan de comptes	Libellé	Durée Amortissement (par an)
201	Frais d'établissement	5
203	Frais R&D	5
205	Concessions et droits similaires brevets, licences	3
206	Droit au bail	5
208	Autres immobilisations incorporelles	5
21 1	Terrains	0
212	Aménagement des terrains	10
2131	Bâtiments	50
2135	Agencement et aménagement des bâtiments	20
214	Constructions sur sols d'autrui	20
2151	Installations techniques complexes	10
2153	Installations à caractère spécifique	10
2154	Matériel	8
2155	Outillage industriel	5
2156	Matériel d'enseignement	8
2157	Agencement et aménagement du matériel	10
216	Collections de documentation	10
2181	Instal. générales, agencement et aménagement divers aff	5
2182	Matériel de transport	8
21831	Matériel de bureau	8
21832	Matériel informatique	5
2184	Mobilier	10
2186	Emballages récupérables	5
2188	Matériels divers	5

I-2-6) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

En 2012, l'UNS, compte tenu du risque existant sur un volume important de créances anciennes (notamment antérieures à 2009), a décidé de prévoir une méthode de dépréciation des créances douteuses :

L'UNS avait opté pour une méthode statistique permettant de calculer de manière arithmétique en fonction de l'ancienneté des créances dans les comptes à la clôture, une provision sur les créances douteuses. Toutes les créances dont l'antériorité supérieure à deux ans sont dépréciées à 50% et celles entre un an et deux ans à 25%.

La Fondation conserve cette méthode de dépréciation.

I-2-7) Financements externes de l'actif

Sur la base du fléchage des immobilisations, la Fondation UCA^{JEDI} reprend la quote-part de financement au même rythme que les amortissements, dans le respect de l'instruction du 18 décembre 2012 de la Direction Générale des Finances Publiques relative à la comptabilisation des financements externes de l'actif dans les établissements publics nationaux.

Les financements externes de l'actif correspondent :

- soit à des financements en nature représentant la contrepartie de biens mis à disposition ou remis en pleine propriété (contrepartie par exemple des bâtiments affectés par l'Etat à l'UNS),
- soit à des financements en espèces destinés à l'acquisition d'actifs immobilisés (subventions d'investissement par exemple).

Le classement comptable distingue les financements rattachables de ceux non rattachables à des actifs déterminés. Cette présentation permet de faire évoluer la valeur comptable des financements reçus symétriquement à celle des actifs financés par une reprise au compte de résultat du financement au même rythme que les actifs.

Le fait générateur de comptabilisation suit les principes comptables exposés à la note **I-2-5)** de la présente annexe.

I-2-8) Subventions reçues et opérations pluriannuelles

D'un point de vue comptable, la subvention pour charges de service public est enregistrée au compte 741 « subventions d'exploitation – Etat » sans qu'aucune partie ne soit affectée à l'investissement sauf opération d'investissement spécifique ciblée. Elle est constatée pour le montant des crédits de paiement alloués, à réception par l'université de l'arrêté attributif, indépendamment du versement effectif des fonds.

Les financements reçus par les organismes publics, en provenance de l'État ou d'autres tiers, qu'il s'agisse de subventions de fonctionnement ou d'investissement se définissent comme des produits issus d'opérations sans contrepartie directe au moins équivalente attendue par le financeur. Le financement est comptabilisé, indépendamment de sa date d'encaissement, lorsque le droit est acquis et que son montant peut être évalué de manière fiable.

Le principe est le suivant :

- Lorsqu'une subvention est accordée par le financeur sans condition, la subvention est comptabilisée, indépendamment de sa date d'encaissement, à la date de l'acte attributif, ou à la date de la signature de la convention attributive,
- Lorsqu'une subvention est octroyée sous réserve de la réalisation de conditions, la subvention est comptabilisée, indépendamment de sa date d'encaissement, soit à la date de l'acte attributif si les conditions sont réalisées à cette date, soit au moment de la réalisation effective par l'organisme bénéficiaire des conditions prévues par l'acte attributif, pour le montant correspondant à la part financée de l'opération.

Les fonds reçus avant l'acquisition du droit sont comptabilisés en avances.

La Fondation UCA^{IEDI} procède à :

- la comptabilisation d'avances sur subventions en avances et encours sur commandes
- un recensement des droits acquis au titre de l'exercice et n'ayant pu faire l'objet d'un titre au compte 441. Ce recensement est effectué de manière à rattacher des produits à recevoir aux dépenses de fonctionnement et d'investissement correspondantes à la clôture de l'exercice.

I-2-9) Rattachement des charges et produits à l'exercice

L'UCA procède à des opérations d'inventaire en fin d'exercice afin de se conformer au principe des droits constatés, principalement en matière :

- d'heures complémentaires,
- de droits à congés
- de primes salariales à versement périodique,
- de rappels de salaires liés aux décalages existants entre les prises d'effet des augmentations de salaires et les dates de prise de décision,
- de charges d'exploitation,
- de recettes d'activité (prestations de recherches, droits universitaires, etc).

Les heures complémentaires réalisées par les personnels titulaires et contractuels au titre de l'année universitaire en cours à la date de clôture ont été comptabilisées en charges à payer.

Les droits à congés acquis par les personnels inscrits dans le Compte Epargne Temps font l'objet d'une provision pour charges pour leur part monétisable et non monétisable.

Les droits à congés acquis sur la période du 1er septembre au 31 décembre 2022 des personnels BIATSS contractuels et titulaires, à raison de 3.75 jours acquis par mois, pondérés par la quotité de travail de l'agent, diminué du nombre réel de jours pris issus du logiciel Ohris pour les personnels gérés sous cet outil et de 10 jours pris sur cette période pour les autres personnels, valorisés par le coût moyen réel de chaque individu, sont inscrits en charge à payer.

Les droits à congés des enseignants et des enseignants chercheurs ne font pas l'objet d'un suivi particulier compte tenu de leur statut. Aucune évaluation fiable du montant de l'obligation au titre des droits à congés ne pouvant donc être réalisée, il n'a pas été comptabilisé de provision pour congés à payer pour les enseignants et enseignants chercheurs à la clôture de l'exercice.

Sur l'exercice 2022, l'intégralité des passifs sociaux sont comptabilisés sur l'établissement principal. Ils devraient faire l'objet d'un rattachement à la fondation sur les prochains exercices.

II) Notes relatives aux postes de bilan

II-1) Actif immobilisé

En 2022, le montant brut de l'actif immobilisé s'élève à 62,9 k€ au 31.12.2022.

Le tableau de variation des immobilisations s'établit comme suit :

Compte	Valeur brute UCA au 31/12/2021	Valeur brute UCA au 01/01/2022	Acquisitions AU 31/12/2022	Virement de poste à poste au 31/12/2022	Sorties au 31/12/2022	Valeur brute au 31/12/2022
203 Frais de recherche et de développ.	0,00	0,00				-
205 Concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	7 060,00			7 060,00
206 Droit au bail	0,00	0,00				-
208 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00				-
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	7 060,00	-	-	7 060,00
211 Terrains	0,00	0,00				-
212 Agenc. et aménag. de terrains	0,00	0,00				-
213 Construction	0,00	0,00				-
214 Construction sur sol d'autrui	0,00	0,00				-
215 Installations techniques, mat. et outil.	0,00	0,00	11 836,00			11 836,00
216 Collections	0,00	0,00				-
218 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	44 084,97			44 084,97
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	55 920,97	-	-	55 920,97
231 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00				-
232 Immobilisations incorp. en cours	0,00	0,00				-
237 Av. et acptes versés sur immo. Incor.	0,00	0,00				-
238 Av. et acptes versés sur immo. Cor.	0,00	0,00				-
Immobilisations en cours	0,00	0,00	-	-	-	-
261 Titres de participations	0,00	0,00				-
266 Autres formes de participation	0,00	0,00				-
267 Créances rattachées à des part.	0,00	0,00				-
271 Actions	0,00	0,00				-
272 Titres immobilisés	0,00	0,00				-
274 Prêts	0,00	0,00				-
275 Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00				-
Immobilisations financières	0,00	0,00	-	-	-	-
Actif immobilisé	0,00	0,00	62 980,97	-	-	62 980,97

II-1-1) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles concernent dans leur intégralité des acquisitions de logiciels +7 k€.

II-1-2) Immobilisations corporelles

Les acquisitions d'immobilisation sur l'exercice 2022 : +55,9 k€

- Installations techniques matériels et outillages : 11,8 k€
- Autres immobilisations corporelles : 44 k€

II-2) Amortissements et dépréciations des immobilisations

Au 31.12.2022, les amortissements cumulés s'élèvent à 1 420.78 €.

	CUMUL Amortissements cumulés ou dépréciation au 31/12/2021	UCA Amortissements cumulés ou dépréciation au 01/01/2022	Dotations de l'exercice	Réintégrations de l'exercice	Amortissement cumulé ou dépréciation au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles	-	-	386,85	-	386,85
Frais de recherche et de développ.	-	-	-	-	-
Concessions brevets, licences...	-	-	386,85	-	386,85
Droit au bail	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	1 033,93	-	1 033,93
Terrains	-	-	-	-	-
Agenc. et aménag. de terrains	-	-	-	-	-
Construction	-	-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
Installations techniques, mat. et outil.	-	-	494,87	-	494,87
Collections	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	539,06	-	539,06
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
Titres de participations	-	-	-	-	-
Autres formes de participation	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
Actions	-	-	-	-	-
Titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements versés	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	1 420,78	-	1 420,78

II-3) Créances et dettes

Concernant les créances et dettes liées aux opérations pluriannuelles subventionnées, ces dernières se référant à des contrats triennaux, la répartition de l'échéance a été réalisée en prenant 1/3 pour l'échéance à moins d'un an et 2/3 à plus d'un an. La hausse importante au passif des avances et acomptes est liée aux encaissements reçus des financeurs tant que les conditions de réalisation ne sont pas atteintes pour émettre le titre de recettes définitif (et couvrant les produits à recevoir comptabilisés en fin d'exercice).

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an			Échéances	Échéance à moins d'un an	à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :				Dettes financières				
Créances rattachées à des participations				Avances de l'Etat et des collectivités publiques				
Prêts (1).....				Dettes financières diverses				
Autres.....								
Créances de l'actif circulant :	6 422 716	2 161 324	4 261 392	Dettes non financières	16 501 471	7 855 242	8 646 229	
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes	6 392 088	2 130 696	4 261 392	Dettes fournisseurs et Comptes rattachés.....	3 505 029	3 505 029		
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	24 606	24 606		DETTES FISCALES ET SOCIALES	27 098	27 098		
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	12 969 344	4 323 115	8 646 229	
CREANCES CORRESPONDANT A DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				DETTE CORRESPONDANT A DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
Créances sur les autres débiteurs	6 022	6 022		AUTRES DETTES NON FINANCIERES				
Charges constatées d'avance.....	1 037	1 037		Produits constatés d'avance.....	34 000	34 000		
TOTAL	6 423 753	2 162 361	4 261 392	TOTAL	16 535 471	7 889 242	8 646 229	

II-4) Compte de liaison

La Fondation UCA^{JEDI} n'a pas de trésorerie propre. Les mouvements de trésorerie sont comptabilisés dans l'établissement principal et impactés sur la fondation par le biais du compte de liaison, dont le solde au 31/12/2022 s'élève à 10 314 k€.

II-5) Fonds propres

Les fonds propres de l'université sont composés

- des financements de l'actif par l'État pour 63 k€
des fonds propres de la Fondation UCA^{JEDI} à hauteur de 50 k€
- du résultat de l'exercice de 151 k€,

Le tableau de variation des fonds propres se présente ainsi :

	UCA AU 31/12/2021	UCA AU 01/01/2022	Quote-part en résultat	Affectation du RAN en reserves	Affectation du résultat 2021	Subventions de l'exercice	Sorties Subventions	Résultat 2022	31/12/2022
Biens remis en dotation		-							
Financements externes de l'actif Etat		-	-			62 980,97			62 980,97
Fonds propres des fondations		-				50 000,00			50 000,00
Réserves facultatives		-							-
Report à nouveau		-							-
Résultat de l'exercice		-						151 064,66	151 064,66
Subventions d'investissement nettes		-							-
Financements externes de l'actif autres que Etat		-	-						-
TOTAL	-	-	-	-	-	112 980,97	-	151 064,66	264 045,63

II-7) Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		
	2022	2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET	151 065	
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions, hors provisions sur actif circulant	1 421	
Plus-values de cession		
Reprises dépréciations hors actif circulant		
Quote part FEA virée au résultat		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
Autres : corrections variation BFR	10 070 335	
TOTAL (I)	10 222 820	
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
ENCAISSEMENTS		
Cessions d'immobilisations incorporelles		
Cessions d'immobilisations corporelles		
Cessions d'immobilisations financières		
Autres opérations		
DECAISSEMENTS		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-7 060	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-55 921	
Acquisitions d'immobilisations financières		
Autres opérations		
TOTAL (II)	-62 981	
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
ENCAISSEMENTS		
Dotations en capitaux propres	112 981	
Emissions d'emprunts		
Autres opérations (variation BPI Oseo)		
DECAISSEMENTS		
Remboursements d'emprunts		
Autres opérations		
TOTAL (III)	112 981	
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS GERES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES TIERS		
ENCAISSEMENTS	6 022	
DECAISSEMENTS	0	
TOTAL (IV)	6 022	
VARIATION DE TRESORERIE (V = I+II+III+IV)	10 278 842	
TRESORERIE A L'OUVERTURE	0	
TRESORERIE A LA CLOTURE	10 278 842	

II-8) Provisions

Néant

II-9) Comptes de régularisation

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 34 K€ et correspondent à des recettes sur conventions pluriannuelles avec contrepartie directe.

III) Notes relatives aux postes du compte de résultat

Le résultat de l'exercice 2022 est 151 k€ pour la Fondation UCA^{JEDI}

III-1) Chiffre d'affaires et produits d'exploitation :

Nature (en K€)	FONDATION 2021	FONDATION 2022
Chiffres d'affaires		1 112
- Vente de produits finis		0
- Droits d'inscription et redevances		835
- Produits de contrats de recherche		2
- Produits de formation continue		0
- Prestations de services		1
- Produits des activités annexes		273
- Autres produits d'activités annexes		0
Subventions d'exploitation		6 329
Taxe d'apprentissage		6
CVEC		0
Autres produits de gestion courante		9
Produits financiers		0
Reprise de provisions		0
Total		7 457

Les produits de fonctionnement s'établissent à 7,5 k€ pour la Fondation UCA^{JEDI} au 31/12/2022.

La répartition des Subventions s'établit comme suit :

	FONDATION 2021	FONDATION 2022
Autres ministères		
ANR Investissements		6 297 188
ANR Hors investisse		10 276
Subventions région		
Subventions département		
Subv des communes et		
Rémunération ASP au		
Subventions UE		21 643
Subventions d'organismes publics		
Subv autres collectivités		
Dons et legs		
Autres subventions		
TOTAL		6 329 107

III-2) Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation évoluent de la façon suivante

Nature (en K€)	FONDATION 2021	FONDATION 2022
Achats		141
Services extérieurs		1 118
Impôts, taxes et versements assimilés (*)		38
Charges de personnel		2 329
Autres charges de gestion courante		3 679
Dotations aux amortissements et provisions		1
Total		7 306

(*) Les impôts et taxes sur rémunérations sont désormais inclus dans ce poste et plus dans les charges de personnel

IV) Autres informations

Néant

IV-1) Événements postérieurs à la clôture

Néant.

IV-2) Effectifs

Le nombre d'ETPT (Equivalent Temps Plein Travaillé) moyen au titre de 2022 s'élève à 163.

	2022
ETPT travaillés ENSEIGNANTS	75
DONT TITULAIRES	0
DONT NON TITULAIRES	75
ETPT travaillés BIATSS	88
DONT TITULAIRES	7
DONT NON TITULAIRES	80
TOTAL	163

IV-3) Engagement Hors bilan

Néant



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR



Initiative d'Excellence

Projet de délibération n°2 :

Rapport d'activité 2022



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR



Initiative d'Excellence

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Fondation UCA^{J.E.D.I.}

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	2
I. Structuration de la Fondation	2
II. Chiffres clés 2022	3
III. Actions relevant de la stratégie du Comité de Pilotage	5
1) Les programmes IdEx	5
A. Programme Recherche	5
B. Programme Innovation	7
C. Programme Formation	9
D. Programme International	10
2) Maison de la Modélisation, de la Simulation et des Interactions (MSI)	15
IV. Autres actions soutenues par l'IdEx	16
1) Construction de l'Université cible	16
2) Action Entrepreneuriat	18
3) UCA ^{J.E.D.I.} Junior	19
4) UCArts	19
5) Académies d'Excellence	20
A. Académie 1 « Réseaux, Information et Société numérique »	20
B. Académie 2 « Systèmes Complexes »	21
C. Académie 3 « Espace, Environnement, Risques et Résilience »	22
D. Académie 4 « Complexité et Diversité du Vivant »	23
E. Académie 5 « Homme, Idées et Environnement »	24
6) LabEx	25
Annexe n°1 : Schéma des instances de gouvernance de la Fondation UCA ^{J.E.D.I.}	28
Annexe n°2 : Organigramme de la Fondation UCA ^{J.E.D.I.}	29
Annexe n°3 : Compte financier 2022 de la Fondation UCA ^{J.E.D.I.}	30

Avant-propos

L'objectif de l'Initiative d'Excellence (IdEx) UCA^{J.E.D.I.} est de positionner sur la Côte d'Azur une université dotée d'une recherche et d'un enseignement supérieur de rang mondial, à fort rayonnement international.

A la suite de sa pérennisation en 2021 par décision du Premier Ministre, les membres de l'IdEx ont souhaité disposer pour son pilotage et sa gestion d'une fondation dédiée, de façon à permettre à l'IdEx de disposer de l'autonomie et de l'agilité nécessaires à l'accomplissement de son objet.

Pour ce faire, Université Côte d'Azur a donc créé le 1^{er} janvier 2022 la Fondation universitaire UCA^{J.E.D.I.} avec des fondateurs issus du consortium IdEx d'origine.

Conformément à la volonté de ses fondateurs retranscrite dans les statuts qui la régissent, les missions de la Fondation Universitaire UCA^{J.E.D.I.} sont :

- 1) mettre en œuvre le projet et les ambitions de l'IdEx pérennisée ;
- 2) gérer les fonds alloués à l'IdEx par tout moyen d'actions concourant à la réalisation de sa première mission.

Le présent rapport constitue le premier rapport d'activité annuel de la Fondation UCA^{J.E.D.I.}.

Ce rapport a pour objectif de présenter dans les grandes lignes les axes de développement soutenus par l'IdEx, illustrés de quelques exemples. Compte tenu du nombre important d'actions et de projets soutenus, ce rapport ne se veut pas exhaustif.

I. Structuration de la Fondation

Parallèlement à la mise en œuvre des actions au sein des programmes et structures IdEx qui seront illustrés dans ce rapport, il est important de noter que l'année 2022 a en partie été consacrée à la structuration de la Fondation :

- 1) Élection du Président et mise en place des instances de la fondation :

Jeanick Brisswalter, président d'Université Côte d'Azur, a été désigné président de la Fondation UCA^{J.E.D.I.} par son conseil de gestion du 22 juin 2022 pour une durée de 4 ans.

Ont également été constituées et réunies les différentes instances de la Fondation, conformément aux dispositions prévues à ses statuts : conseil de gestion, bureau, comité de pilotage.

L'annexe 1 présente le schéma des instances de gouvernance de la Fondation UCA^{J.E.D.I.} avec le nom des représentants désignés.

D'autres actions concourant au bon fonctionnement de la Fondation ont été menées en 2022 et notamment :

- 2) La structuration et le renforcement des services soutien et support de la Fondation, avec plusieurs recrutements stratégiques :
 - Recrutement du nouveau Directeur Opérationnel Recherche
 - Recrutement du nouveau Directeur Opérationnel Innovation
 - Recrutement d'une nouvelle directrice exécutive et d'une responsable administrative de la Fondation;

L'annexe 2 présente l'organigramme des services de la Fondation.

- 3) La mise en place de processus collaboratifs avec les services d'Université Cote d'Azur ;
- 4) [L'adoption du règlement intérieur de la Fondation ;](#)
- 5) [L'adoption de compléments au règlement financier de la Fondation.](#) La Fondation entend en effet mobiliser l'ensemble des leviers du cadre législatif et réglementaire pour mettre en œuvre ses ambitions et projets. Dans ce cadre, ce nouveau règlement financier a pour objectif de doter la fondation de l'autonomie et de l'agilité nécessaire à l'atteinte des objectifs de l'IdEx.
- 6) [La réflexion sur la politique RH de la Fondation](#) (et notamment préparation des grilles de rémunérations des personnels contractuels qui seront votées en 2023).

Enfin, ont été adoptés en 2022 le programme d'activité et le budget prévisionnel 2023.

II. Chiffres clés 2022

❖ [L'année 2022 en quelques chiffres](#)

La Fondation UCA^{J.E.D.I.} a perçu 14.136.706€ de recettes en 2022 dont :

- 12 972 195€ de dotation IdEx (intégrant les LabEx)
- 815.751€ de ressources propres des Masters of Science (MSc)
- 263.571€ de ressources propres du Welcome Center
- 40.189€ du projet Cordée de la réussite et de diverses opérations
- 45.000€ de donations des Fondateurs

58 personnes ont été rémunérées sur des missions support dont :

- 24 au sein des Directions Opérationnelle des Programmes (dont 5 sur les ressources propres des MSc)
- 14 aux fonctions support (DAF, RH, assistantes, ...)
- 10 dédiées aux Académies et EUR
- 10 aux fonctions support dans les services centraux de l'Université mais qui ne travaillent pas directement pour la Fondation

15 doctorants ont démarré leur thèse en 2022 (dont 5 en co-financement)

12 post-doctorants financés

15 ingénieurs financés dans les laboratoires

11 nouvelles Chaires financées (via l'IdEx et les Labex)

2 nouveaux Masters of Science IdEx

❖ [Engagements pluriannuels 2022 par actions IdEx](#)

En annexe 3 est joint le rapport sur la situation morale et financière de la Fondation.

Est précisée ci-après la ventilation des engagements de la dotation IdEx par action, étant précisé que ces engagements sont pluriannuels (l'exécution budgétaire des actions correspondantes peut être réalisée sur plusieurs exercices) :

Action	Montant attribué en 2022
Gouvernance	1 426 287 €
Académie 1	262 392 €
Académie 2	320 000 €
Académie 3	320 000 €
Académie 4	320 000 €
Académie 5	320 000 €
MSI hors MS	80 000 €
MSI Masse salariale	56 349 €
CDR APC	241 171 €
CDR IMREDD	220 000 €
CDR XR2C2	50 000 €
Partenariats	20 000 €
Startups	150 000 €
CAP hors MS	25 000 €
CAP Masse salariale	62 333 €
MSc & MOI	317 594 €
Programme Stratégique	1 027 062 €
UCArts	130 000 €
Welcome Package et EP	0 €
Chaires Excellence & PRA	554 596 €
Programme Doctorants et Post-doctorants	1 816 010 €
Neuromod	60 000 €
EUR LIFE	100 000 €
EUR SPECTRUM	100 000 €
EUR ODYSSEE	98 831 €
EUR CREATES	100 000 €
EUR ELMI	100 000 €
EUR HEALTHY	99 900 €
EUR LEX	86 439 €
Welcome Center	79 774 €
Cellule Transformation	0 €
Cellule Europe Mutualisée	31 207 €
Partenariats Larges	475 563 €
Ulysseus	150 000 €
Campus Délocalisés / Pays émergents	40 000 €
Partenariats thématiques	0 €
Représentation et influence	150 000 €
Entrepreneuriat	157 318 €
UCA ^{JEDI} Junior et Champion	94 400 €
LabEx	4 309 448 €
Total	13 951 674 €
Montant reporté en 2023	576 430 €

Il est à noter que la dotation IdEx est versée chaque trimestre au *pro rata temporis* de la période de dépôt écoulée. Le versement du 4^{ième} et dernier trimestre 2022 a été réalisé par l'ANR le 28 décembre, le rapprochement a eu lieu en 2023 et sera une recette 2023. La dotation IdEx perçue par la Fondation en 2022 s'élève à 12.972.195€, elle correspond ainsi seulement à 3 trimestres d'où un écart entre les recettes perçues et le montant attribué.

III. Actions relevant de la stratégie du Comité de Pilotage

1) Les programmes IdEx

A. Programme Recherche

❖ [AAPs](#)

- **Aides individuelles Jeunes chercheurs :**

Dans le cadre de sa politique d'attractivité, l'IdEx a lancé en 2022 un AAP « Aides individuelles Jeunes Chercheurs » visant à favoriser le recrutement dans les laboratoires de recherche de jeunes chercheurs et chercheuses au niveau post-doctoral. Cet appel a permis à 8 jeunes scientifiques de haut niveau d'intégrer pour 12 mois, renouvelables une fois, un laboratoire d'Université Côte d'Azur.

Sur les 10 projets sélectionnés (28 candidatures reçues) par le comité de sélection composé des EUR, 8 dotations de bourses post-doctorales ont ainsi été attribuées, suite à deux désistements en faveur de financements externes obtenus, pour un montant de 859.600€.

Toutes les disciplines et toutes les thématiques sont concernées. Manon Vuillien, jeune chercheuse du CEPAM, va par exemple reconstruire l'histoire évolutive des bouquetins et étudier leur adaptation morpho-anatomique à des milieux affectés par une succession de bouleversements climatiques majeurs durant les 200 derniers millénaires. Ou encore Alexandre Truc, jeune chercheur au GREDEG, va étudier et mesurer comment l'interdisciplinarité transforme, ou non, la recherche en économie.

- **Programme de Recherches Avancées :**

A également été lancé en 2022 un AAP du Programme de Recherches Avancées IdEx en direction des chercheurs, enseignants et artistes extérieurs au site d'Université Côte d'Azur pour des chaires de recherche d'excellence visant à soutenir une recherche disciplinaire originale et de très haut niveau dans tous les domaines scientifiques et artistiques.

Compte-tenu du contexte géopolitique, une partie de cet AAP était destiné spécifiquement aux chercheurs ukrainiens.

Au total 4 projets, dont 3 portés par des chercheuses ukrainiennes, ont été financés pour un budget de 364.483€.

A l'issue de la sélection des nouvelles chaires du PRA, quelques mois d'invitation ont également été attribués pour faire venir sur le site des collaborateurs extérieurs dans le cadre de projets jugés prometteurs.

❖ [Chaires](#)

En 2022, l'Unesco a attribué 2 Chaires à l'Université Côte d'Azur. L'IdEx a soutenu financièrement chacune de ces Chaires à hauteur de 45k€ en 2022 :

Vanessa Nurock, professeur au Centre de Recherche en Histoire des Idées est titulaire de la Chaire Unesco « EVA » qui porte sur l'Éthique du Vivant et de l'Artificiel.

Jean-Christophe Martin, Professeur de droit public et Directeur de l'Institut de la Paix et du Développement (IdPD), est titulaire de la chaire Unesco « Paix et développement par le droit ».

L'IdEx soutient également une Chaire d'un montant de 15k€, portée par Elisa Daragon, sur la prise en charge psychosociale du vieillissement.

❖ [Autres dotations](#)

D'autres dotations ont pu être attribués par le programme Recherche de l'IdEx à des projets spécifiques comme par exemple le soutien financier de 60k€ attribué au projet NOBILIAM porté Anne Brogini sur l'utilisation d'IA pour l'analyse de données sur la noblesse et la généalogie des chevaliers de Malte.

Par ailleurs, comme chaque année le président a attribué en 2022 une dotation « coups de cœur » à des projets primés lors de la soirée des médaillés d'Université Côte d'Azur. Il s'agit d'une dotation attribuée à un laboratoire et destinée à un projet porté par un chercheur ou une chercheuse pour reconnaître, encourager et soutenir la dynamique de ses recherches.

En 2022, les 2 coups de cœur du président ont été attribués à :

- Michela Ion Scotta du laboratoire ISA (20k€)
- Patrice Genevet du laboratoire CRHEA (20k€).

❖ [Programmes stratégiques IdEx](#)

En 2022, les partenaires de l'IdEx et les composantes d'Université Côte d'Azur ont identifié ensemble les axes thématiques prioritaires pour le positionnement stratégique du site Université Côte d'Azur dans les années à venir.

21 Programmes Stratégiques sont ainsi reconnus comme devant faire l'objet d'un soutien spécifique de l'IdEx, notamment au travers de l'attribution de moyens dédiés :

- Technologies quantiques
- Biocontrôle
- Sciences de la Terre et de l'Univers
- Vieillesse et bien-être
- Arts Sciences Culture
- Tourisme
- Défis socio-environnementaux
- Risques en territoire Méditerranéen
- Santé numérique
- Arômes et Parfums
- Ressources marines
- Défis et impacts des nouveaux réseaux programmables 5G/6G
- Mobilité Intelligente et véhicules automatisés
- Matériaux innovants
- Signaux et ondes
- Économie de l'innovation en Intelligence Artificielle
- Impacts et défis de la mondialisation
- Industries Créatives - Héritages Culturels
- Environnement et santé - notion d'exposome
- Innovations thérapeutiques
- Robotique

Certains de ces programmes ont bénéficié d'un soutien spécifique dès 2022, et notamment :

- Science de la Terre et de l'Univers :

L'IdEx soutient le programme Postdoctoral Henri Poincaré cofinancé par l'Observatoire de la Côte d'Azur et l'IdEx : un contrat post-doctoral de deux ans est proposé à des jeunes chercheur(se)s ayant effectué leur doctorat (ou PhD) et post-doctorat ailleurs qu'à l'Observatoire de la Côte d'Azur et souhaitant développer leur programme de recherche autour de la thématique des sciences de la Terre et de l'Univers de manière autonome.

En 2022, l'IdEx a également soutenu avec l'Observatoire de la Côte d'Azur une Chaire attribuée à Nice Gaël Chauvin, brillant chercheur en poste à Grenoble et directeur-adjoint sortant du International French Chilean Lab for Astronomy : 1 thèse et 1 postdoc cofinancés par l'OCA et l'IdEx.

- Vieillesse et bien-être :

Ce programme stratégique est soutenu par l'IdEx notamment à travers l'aide à la structuration de l'Innovation Hub « Ageing and well-being » de l'alliance d'universités européennes Ulysseus.

- Défis socio-environnementaux :

Dans le cadre du nouveau partenariat thématique avec l'université du Costa Rica porté par l'EUR Odyssée, l'IdEx soutient une chaire pour un montant de 125k€ (pour 2 ans) sur le thème des défis socio-environnementaux.

- Industries Créatives - Héritages Culturels :

En 2022, l'IdEx a créé et soutenu à hauteur de 50k€ un nouveau centre de référence dans le domaine des industries créatives intitulé « Extended Reality Research and Creative Center » (XR²C²).

❖ Promotion de la diversité dans les disciplines scientifiques

L'IdEx soutient également des actions en faveur de la représentativité des femmes dans les disciplines scientifiques :

Lancée virtuellement pendant la crise sanitaire sous l'impulsion de l'IdEx, l'exposition d'Université Côte d'Azur "Ces femmes qui font bouger les lignes", qui réalise des portraits de femmes scientifiques avec pour objectif de mettre en lumière des rôle modèles, a été exposée sur les campus d'Université Côte d'Azur à la rentrée universitaire 2022.

Cette exposition sera enrichie de nouveaux portraits chaque année et sera exposée en dehors des murs de l'université en 2023, notamment sur la promenade des Anglais dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de Nice et à la médiathèque de la ville de Mouans Sartoux.

B. Programme Innovation

❖ AAPs

Afin de diffuser et de promouvoir les 2 AAP du programme innovation et de sensibiliser les chercheurs du site à l'entrepreneuriat, des flyers ont été diffusés aux directeurs d'unités et aux membres de la Commission UCA^{JEDI} Innovation Valorisation – CUIV.

En 2022, 2 projets de Start-up DeepTech, intitulés Theracer et DareWin, ont été financés à hauteur de 50k€ chacun dans le cadre de l'AAP Startups. Les cofinancements perçus par ces 2 projets sont de 864k€.

Il est à noter que 2 startups ayant bénéficié de 50k€ de financement IdEx en 2021 ont été créés en 2022 : PEARCODE (ayant bénéficié de plus de 412k€ de cofinancements) et EXADEX-INNOV (ayant bénéficié de plus de 550k€ de cofinancements).

Afin de favoriser les collaborations avec les entreprises, offrir une nouvelle voie de valorisation d'actif et de donner l'opportunité d'un apport de compétences au sein d'un laboratoire par le financement d'un post-doctorant, l'AAP partenariat innovation a été relancé en 2022. Dans le cadre de cet AAP, un projet intitulé Fight NGV a été financé à hauteur de 50k€.

❖ [UCA Conseil](#)

Le 22 juillet 2022 a eu lieu le 1^{er} Copil d'UCA Conseil au cours duquel il a été décidé l'embauche d'un consultant en gestion de projet afin de lancer une étude de faisabilité et un benchmark en vue de créer l'entité à l'horizon 2024.

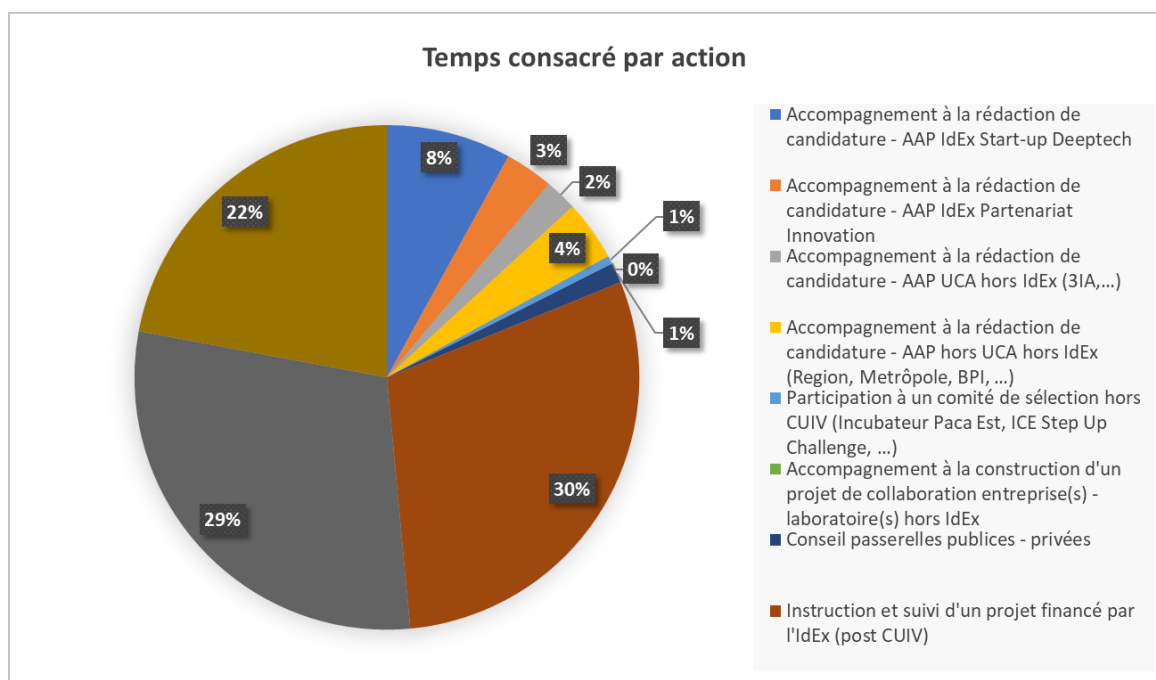
Il a été interviewé ADERA, équivalent d'UCA Conseil pour l'Université Bordeaux qui semble un modèle pertinent sur lequel se baser afin de créer l'entité.

❖ [Actions d'accompagnement](#)

L'équipe du programme Innovation s'est rendue au salon World Impact Summit à Bordeaux le 1^{er} décembre afin de promouvoir les projets innovants de l'Université. Cela leur a permis de rencontrer l'entreprise Vinci qu'ils ont mis en relation avec le porteur du projet SEQUOIA. Ils ont également rencontré Bertrand Picard, dirigeant de la Fondation Solar Impulse, qui a permis le dépôt de candidature à une labélisation par la Fondation de la startup PEARCODE.

Une action d'identification des projets ayant pour vocation la création de start-up, une collaboration avec une entreprise ou la valorisation par vente direct d'un actif a été mis en place. Ainsi les porteurs sont désormais accompagnés pour affiner les aspects marché ou technologique pour assurer une bonne adéquation et de la pertinence aux candidatures à l'AAP Start-up Deeptech.

Les actions de l'équipe sont transverses et participent à l'animation de l'écosystème de l'innovation d'Université Côte d'Azur. L'action d'accompagnement des porteurs de projets est importante puisque l'instruction et le suivi des projets financés par l'IdEx correspond seulement à 30 % des actions.



❖ [XR2C2](#)

L'IdEx a soutenu en 2022 la création d'un nouveau Centre de référence dans le domaine des industries créatives et plus spécifiquement de la réalité augmentée : le projet «Extended Reality Research and Creative Center » (XR²C²) a bénéficié d'un soutien IdEx de 50k€ en 2022. Un peu d'équipements (18,5k€) a été acheté, cependant sur la base de l'engagement pris en 2021, 267k€ de co-financements ont été obtenu (projets DGM et SFRI) pour l'achat d'équipements.

XR2C2 a organisé en 2022 son 1er appel à résidences artistiques et Juan Carlos Yunen est venu pour une résidence sur le théâtre et la réalité augmentée. Il faut noter que les retombées du projet XR2C2 ont permis l'obtention d'un projet Horizon Europe fin 2022, intitulé REBOOT, dans lequel Université Côte d'Azur va développer un workpackage autour de l'expérience VR (mené par Marcin Sobieszanski) et du mixage spatial audio (mené par Julie Mansion Vaquié et JF Trubert) pour la musique de film.

C. Programme Formation

L'année 2022 a été marquée par l'évaluation HCERES, l'audition de 2 Masters of Science - MSc (Smart Ed Tech et Biobanks) et la mise en place de la nouvelle procédure de renouvellement des diplômes d'établissement.

❖ [Les formations du périmètre de la Fondation UCA^{J.E.D.I.} en quelques chiffres](#)

- + de 1700 candidatures actives en 2022 sur les formations internationales du périmètre IdEx, soit +87% de candidats en 2 ans
- + de 350 étudiants dont 82% internationaux (dont UE - hors France)
- + 70 inscriptions en 2 ans
- 12 Masters of Science proposées en 2022 contre 8 seulement en 2018
- + de 110 nationalités (nombre doublé en 3 ans) et de nouveaux pays dans la cartographie pour Université Côte d'Azur (Singapour, Nouvelle Zélande, etc.)
- les 30 pages en anglais les plus consultées du site internet Université Côte d'Azur sont celles du MSc International Office et des MSc.

Il est à noter une visibilité accrue pour le MSc Data science et IA qui comptabilise 514 candidatures en 2022.

❖ [Nouveautés 2022](#)

Le MSc Music Scoring for Visual Media and Sound Design, porté par Jean-François Trubert, a réalisé sa 1^{ère} rentrée universitaire. Cette formation est réalisée à Cannes en collaboration avec DOLBY et l'Orchestre de Cannes.

Une nouvelle formation de MSc en 2 ans, European Master Molecular Pathology, portée par Marius Ilie PU-PH à la Faculté de Médecine et au CHU de Nice, a été votée. Cette formation unique en Europe est soutenue par l'Union Européenne des Médecins Spécialistes – UEMS et est réalisée en partenariat avec l'Université Européenne Ulysseus.

Dès la rentrée universitaire 2022, le déploiement des cours en français à destination des étudiants de MSc a été réalisé via Ecri+, et pour tous les niveaux, le MIO travaille en collaboration avec l'équipe Ecri+ pour traduire les cours et les adapter au public international.

Les premiers salons Campus France en présentiels ont été réalisés au Vietnam et en Inde en fin d'année.

Depuis octobre 2022, un café des langues hebdomadaire a été mis en place à Sophia Antipolis.

❖ [Ressources propres des MSc et DU](#)

Les 12 Masters of Science et les 2 Diplômes Universitaires ont engendré 834.481€ de ressources propres en 2022. Ces ressources ont permis le co-financement de 5 coordinateurs de Masters, de payer les heures d'enseignements, l'achat de petit matériel pédagogique, du fonctionnement pour les enseignements, le financement des sorties pédagogiques ainsi que le paiement des missions des intervenants extérieurs et des personnels des Masters.

❖ [Centre d'accompagnement pédagogique](#)

Le CAP est une équipe pluridisciplinaire qui vient au soutien des enseignant.e.s d'Université Côte d'Azur au travers d'actions de formation, d'accompagnement et de mise à disposition de ressources autour de la pédagogie et des outils. Il a 2 missions :

- impulser la transition pédagogique des enseignant.e.s vers des pratiques et des conceptions soutenues par la recherche
- accompagner cette transition par la mise à disposition de conseillers/ingénieurs et d'outils pédagogiques.

L'IdEx finance 3 ingénieurs pédagogiques et a soutenu en 2022 à hauteur de 25k€ la création d'un Fun MOOC ainsi qu'une formation en conseil pédagogique.

D. Programme International

❖ [Volet international](#)

Le Volet International repose sur 4 actions principales afin de soutenir la stratégie d'internationalisation du site. Si la dimension internationale se retrouve dans une grande majorité des actions portées par les autres programmes de l'IdEx UCA^{JEDI} (MSc, attractivité des dispositifs recherche, etc.), les actions du programme International permettent d'aborder de manière transversale la coopération transnationale au service du rayonnement et de la visibilité du site.

Partenariats larges

L'IdEx UCA^{JEDI} soutient le développement de partenariats larges avec des Universités qui partagent une approche similaire aux grands axes déployés par l'IdEx : transdisciplinarité, ancrage territorial, continuum formation, recherche, innovation, etc. Ces partenariats s'inscrivant en premier lieu au niveau institutionnel ont vocation à irriguer l'ensemble de nos communautés respectives et en cela n'ont pas un focus thématique précis et concernent l'ensemble des missions de l'Université (recherche, formation, innovation, SAPS). Il convient néanmoins de distinguer le niveau de maturité de ces partenariats : très mature (Université de Laval), en cours de structuration (Université Mohammed VI Polytechnique et Université de Utah) et exploratoire (Afrique Anglophone et Japon).

- Le partenariat avec l'Université de Laval poursuit son dynamisme avec le financement de nouveaux projets (renouvellement de 2 projets Sentinelle Nord, financement de 2 projets émergents en préparation d'Ecogradient, la conduite de 3 missions thématiques (Infocritique, LIA ASME, Neurosciences), 1 mission institutionnelle (renouvellement du partenariat privilégié en présence du Président d'Université Côte d'Azur et de la Rectrice d'Université de Laval), la participation au symposium annuel Sentinelle Nord couplé de rendez-vous institutionnels, le renouvellement d'une chaire de leadership en enseignement (CLE Santé des Femmes) et le remplacement de la titulaire d'une autre - avec élargissement du périmètre (CLE Design Pédagogique), l'obtention de financements externes, l'accueil de Professeurs invités, la contribution de l'Université Laval au Sophia Summit.

- Le partenariat avec l'Université Mohammed VI, initialement thématique, à l'issue d'une visite institutionnelle en novembre 2022 s'élargira afin de devenir progressivement un partenariat large. En effet, le partenariat s'est d'abord construit autour de la création du « International Joint Laboratory for Green Phosphate Research : Green-Phos » dans lequel la mobilité des doctorants est importante. Il a désormais été convenu d'explorer les opportunités de collaborations entre UCA et UM6P dans les domaines du marin, de la santé et de l'Intelligence Artificielle.
- Deux rencontres institutionnelles (une à Utah et une sur la Côte d'Azur) organisées en 2022 ont permis de discuter de nouvelles perspectives en vue de la structuration du partenariat privilégié. Ces perspectives incluent notamment le développement d'un Hub européen de l'Université d'Utah à Université Côte d'Azur en vue de promouvoir l'internationalisation de l'apprentissage et le renforcement des liens culturels.
- Ethiopie/Kenya et Japon : Un travail exploratoire a été engagé en 2022 qu'il faudra affiner et continuer à construire en 2023.

Partenariats thématiques

Les partenariats thématiques stratégiques continuent à être soutenus au regard des besoins identifiés par les porteurs. C'est notamment le cas du partenariat avec l'IIT (programme doctorale et volet entrepreneuriat), l'Université de Pise (programme doctorale en économie), le Monell Institute (coopération scientifique et mobilité doctorale en chimie), et Berkeley University/UCLA (coopération en musicologie). Par ailleurs, à l'issue de deux visites institutionnelles (une au Costa Rica et une sur la Côte d'Azur) un nouveau partenariat thématique a émergé en 2022 avec l'Université du Costa Rica sur le thème des défis socio-environnementaux. Dans ce cadre, l'IdEx UCA^{JEDI} a approuvé le financement d'une chaire pour un montant de 125k € (pour 2 ans) pilotée par l'EUR ODYSSEE.

Campus Miroirs

Le soutien au déploiement des Campus Miroirs : Danang International Institute of Technology et Balkan Institute of Science and Innovation of the Université Côte d'Azur (BISI) se poursuit en 2022.

- *BISI*. En 2022, le soutien de l'IdEx UCA^{JEDI} a notamment contribué au lancement du 1^{er} FabLab au Montenegro (inauguration en juillet 2022). Par ailleurs, les échanges se poursuivent et une attention particulière sera portée aux sujets des territoires intelligents, de la santé, de l'énergie, des sciences des matériaux et enfin du tourisme. L'organisation des Training Schools s'est poursuivi avec une école dédiée aux Sciences Sociales. Enfin, un projet visant la création du Western Balkans Cyber Capacity Centre (WB3C) a débuté au sein duquel le BISI est fortement impliqué ; le déploiement se poursuivra en 2023.
- *DNITT*. En janvier 2022, le soutien de l'IdEx a permis la création d'une startup "5RTECH" dans la pépinière de la zone Hi-Tech de la ville de Danang. Cette startup vise l'objectif de créer une chaîne de recyclage et de traitement des déchets de panneaux solaires. Elle a obtenu une subvention de \$200.000 du gouvernement américain (USASCP) et la ville de Danang a attribué 2ha de terre dans le Technopole pour la construction de l'usine. En mai 2022, la convention de renouvellement de coopération DNITT pour 5 ans (2022-2027) a été signée en présence des deux Présidents d'Université (Université de Danang et Université de Côte d'Azur). A également été signée, la convention entre le DNITT et la ville de Danang pour une 2^e période de développement de l'infrastructure de réseau IoT FREE-LORA de la ville de Danang. En juillet 2022, le DNITT s'est vu attribué la 2^{ème} tranche de financement du ministère de Sciences et Technologie du Vietnam pour le projet FADOTO : projet de recherche national vietnamien géré par le DNITT sur les méthodes et outils de contrôle rapide de résidus toxine dans les poissons de mer se basant sur les micro-spectromètres proche infrarouge et l'apprentissage automatique. En septembre 2022, la première promotion du Master E-tourisme de l'EUR ELMI d'UCA délocalisé à Danang et géré par le DNITT a

été diplômée avec 14 étudiants (100% de mention bien ou très bien. En novembre 2022 le DNITT a organisé avec l'ITCA (Institut du tourisme d'Université Côte d'Azur) le colloque IMTECAD (Inter-regional Meeting in Tourisme Ecosystem). Ce colloque a eu lieu au Musée Asiatique de Nice avec la participation d'une quarantaine des EC et professionnels des deux régions dont 15 venant de Danang. Enfin, en décembre 2022, le DNITT a coorganisé avec l'Université de Virginie (USA) la 1^{ère} conférence sur la Smart City en Asie du Sud-Est. Cette conférence de 2 journées a eu lieu à Danang avec 80 participants et 34 articles présentés.

- *Campus Franco-Indien.* Le Programme International s'est largement impliqué aux côtés de l'EUR LIFE dans la rédaction d'une réponse à l'AAP visant à la création d'un Campus Franco-Indien soutenu par le MEAE et le MESR ; projet remporté en 2022 et dont le déploiement commencera en 2023. Ce projet s'inscrit dans la suite logique des actions engagées, dès 2017, par l'IdEx UCA^{JEDI} pour renforcer ses collaborations avec l'Inde.

Influence et diplomatie scientifique

Ce volet récent du Programme International a connu une montée en puissance significative en 2022 qui doit se poursuivre en 2023. Les actions s'articulent à 2 niveaux qui répondent à des mécaniques différentes.

Influence Internationale. Fortement corrélée à la volonté du site de déployer des actions de diplomatie scientifique, l'IdEx UCA^{JEDI} a souhaité s'impliquer très fortement au sein de l'Alliance des Universités U7+ et de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC).

Alliance des Universités U7+. Nous avons accueilli le 4^{ème} Sommet des Présidents d'U7+ sur le thème du rôle des Universités dans la protection des valeurs de démocratie et de liberté (en réponse immédiate au conflit en Ukraine). Cet événement de haut niveau a accueilli pendant deux jours des Présidents et délégués Présidentiels du monde entier (37 participants) ainsi que Madame Stefania Giannini, Directrice Générale Adjointe de l'Unesco et ancienne ministre de l'Éducation, de l'Université et de la Recherche italienne, tout en mettant un coup de projecteur sur le site. Depuis, nous continuons à nous investir dans le réseau et occupons une place centrale dans les échanges et le positionnement de l'Alliance ce qui nous permet de renforcer la visibilité du site. Quelques exemples : 5 pages consacrées à l'Université dans Global Briefing du G7, Invitation en qualité de speakers dans des événements de très haut niveau en lien avec le G7. Le Président participera au sommet en 2023 aux côtés du Vice-Président IdEx et la Vice-Présidente Développement et relations extérieures.

La convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Après une première participation exploratoire à la Conférence des Parties (COP26) en 2021 pour mieux comprendre le rôle occupé par les Universités lors de ces grands rassemblements internationaux, force est de constater que les Universités en qualité d'institution n'occupent qu'une place très secondaire dans les échanges. Fort de ce constat, le site a souhaité porter un positionnement fort consistant à défendre le rôle des Universités comme pourvoyeur de solutions. En 2022, plusieurs actions ont été engagées en ce sens : participation au Comité Scientifique et technique (SB56) à Bonn en amont de la COP27 (4 représentants), constitution d'un plaidoyer académique reposant sur 30 articles mobilisant plus de 100 personnes dont une vingtaine d'étudiants (+ de 2000 visites sur le site du plaidoyer), constitution d'une délégation de 11 personnes (représentatifs des partenaires du site INRAE, Inria, les Mines, le CNRS et l'Université) pour participer à la COP27 ce qui a permis les résultats suivants : co-organisation d'un événement sous l'égide de l'ONU sur les Universités comme pourvoyeuses de solutions (120 participants en présentiel), participation au groupe de travail restreint (15 universités) pour la création d'un réseau de réseaux d'Universités impliquées dans la lutte contre le changement climatique (réseau représentants plus de 900 universités) contribution à une table ronde au pavillon Océan (50

participants) et co-organisateur du Pavillon Science en partenariat avec le GIEC, WMO et la MERI Fondation. A noter qu'Université Côte d'Azur est la seule université partenaire de ce Pavillon emblématique de la COP. Dans ce cadre, la délégation a participé à 10 tables rondes (+ de 250 personnes en présentiel). On notera plusieurs moments forts à l'image de la table ronde sur la reconnaissance, y compris juridique, des savoirs indigènes ou encore l'organisation de l'événement de haut niveau rassemblant le Prince de Monaco, la ministre des Sciences, de la Technologie, du Savoir et de l'Innovation du Chili, le Secrétaire général de WMO, le Chair du GIEC, etc. Par ailleurs, outre les retombées immédiates, la contribution du site a permis de tisser des liens solides avec les partenaires du Pavillon ce qui débouchera sur d'autres actions communes tout au long de l'année 2023.

Influence Europe. Les actions d'influence au niveau européen se déploient à trois niveaux mais ont toutes pour objectifs de renforcer la visibilité du site dans les grands objets européens.

Mise en avant de notre écosystème auprès des décideurs européens. Cela passe par une présence renforcée à Bruxelles pour organiser des réunions bilatérales avec les Directions Générales de la Commission européenne (DG), ou l'organisation de tables rondes incluant les DG. A titre d'exemple, trois tables rondes ont été organisées sur le thème des technologies quantiques faisant intervenir des chercheurs et chercheuses du site mais aussi des partenaires industriels (Orange, Thales, cluster) et des représentants de plusieurs DG (DG Recherche et Innovation, DG CONNECT – numérique et DG DEFIS – spatial) (40 participants). L'année 2022 a également été marquée par l'accueil de la première édition du « European Union Innovation Campus » en présence de la Commissaire Européenne Mariya Gabriel. Cet événement a été pris en exemple en perspective du lancement du nouvel agenda pour l'innovation.

Contribution aux réseaux. Nous nous positionnons soit en central (GTN, MIFJC, EARMA) soit à travers les membres de la communauté scientifique dans les réseaux d'influence européen. A titre d'exemple, en 2022 nous avons accompagné la candidature de Christophe Den Auwer (au titre de l'Académie 3) pour qu'il fasse partie du « Green Deal task-and-finish group » de la European University Association en charge du déploiement de la stratégie Green Deal (groupe d'experts composés de 14 membres).

Participation aux appels à projets européens de site. Le Programme International met à contribution son expertise dans le développement et la mise en œuvre des grands projets structurants ou en coordination au niveau européen (EIT, eDIH en 2022).

❖ Volet européen

Pour rappel, la Cellule Europe Mutualisée du site (CEM) pilotée par l'IdEx, s'appuie sur l'expertise des services de proximité dédiés à l'Europe : Université Côte d'Azur, CNRS, Inria, OCA et CHUN afin de soutenir la dynamique européenne de site. Pour cela, au-delà de la constitution d'une communauté de bonnes pratiques, les membres de la CEM déploient trois actions principales. A noter, que les actions déployées sont accessibles à l'ensemble de la communauté, indépendamment de la présence, ou non, d'un représentant de la tutelle de gestion ou l'employeur au sein de la CEM.

Information, sensibilisation et formation (10 évènements).

La CEM conduit et participe à des actions d'information, sensibilisation et formation afin de présenter les Appels à projets (AAP) du programme Horizon Europe et de la politique de cohésion :

- *InfoDays* au niveau du site pour présenter largement les AAP
- *CEM hors les murs* au niveau des unités de recherche afin de présenter plus précisément les appels en lien avec les axes scientifiques des laboratoires ou à destination d'une communauté spécifique (exemple : jeunes chercheurs et chercheuses).

- *Formations à destination de la communauté et de ses partenaires* afin d'accompagner la montée en compétence dans l'exercice du montage de projets. Ces formations peuvent porter plus généralement sur le montage ou bien se concentrer sur un instrument spécifique. Ces formations peuvent aussi faire appel à des expertises externes (exemple : formation ERC s'appuyant sur un Project Officer de la Commission européenne).

La CEM alimente également un moteur de recherche qui recense l'ensemble des AAP ouverts.

Détection et stratégie de positionnement.

A la demande des Académies, la CEM participe aux journées de présentation des projets financés afin d'identifier les projets pouvant aller à l'Europe. Par ailleurs, des rendez-vous de positionnement sont proposés aux responsables de composantes, directeurs d'unité ou au niveau individuel afin de construire des stratégies de positionnement aux Appels à Projets à court, moyen et long terme.

Accompagnement augmenté pour le dépôt des ERC.

Ce programme jugé stratégique par les membres de l'IdEx, un fond spécial a été mis en place de soutenir les candidats en phase de dépôt (expert externe, e-réputation, bibliométrie, proof-reading).

❖ [Volet Ulysseus](#)

Projet Stratégique du site, l'IdEx UCA^{JEDI} soutient le déploiement du projet Ulysseus en participant à l'ensemble des activités, y compris les projets satellites. Plus spécifiquement, l'action de l'IdEx contribue à la structuration du Campus Ulysseus, qui relève de la responsabilité de l'Université. La structuration du Campus Ulysseus comprend notamment la création de :

- La Digital Platform et les outils numériques associés (APP et archives). Financé par le programme Erasmus + et le PIA.
- Des innovations Hubs, notamment l'Innovation Hub Ageing and Wellbeing hébergé à Delvalle. Financé par le programme Erasmus +, le programme Horizon Europe, le PIA et l'IdEx UCA^{JEDI}

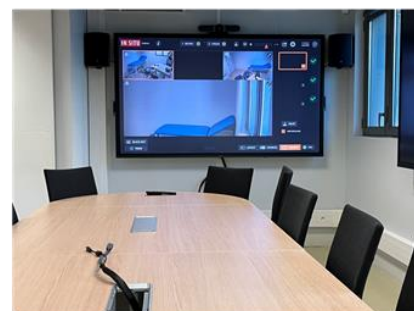
Dans ce cadre, la contribution financière de l'IdEx UCA^{JEDI} a permis d'équiper l'innovation Hub et plus spécifiquement le Living Lab implanté à Delvalle et de financer la création de quatre réseaux internes à Ulysseus.

Living Lab Ulysseus. L'Innovation Hub Vieillesse, bien-être est hébergé au 27 Delvalle au sein d'un bâtiment de 750 M2 pour le living lab, learning lab, incubateur (4start-ups), 36 salles (bureaux, salles de conférences, réunions, appartement connecté...). Il est adossé à un comité scientifique composé de représentants de nombreuses unités de recherche (IRCAN, LAHMESS, ICN, C3M), des écoles universitaires de recherche (HEALTHY, LIFE, SPECTRUM) ainsi que le CHU de Nice.

Grâce aux financements IdEx UCA^{JEDI}, le Living Lab repose sur l'infrastructure suivante :

Création de 4 réseaux internes à Ulysseus.

Les fonds octroyés par l'IdEx UCA^{JEDI} ont permis de créer un dispositif de fonds d'amorçage 'seed money' qui a pour objectif la création ou le **renforcement d'activités de recherche**, d'innovation ou d'enseignement dans le cadre de l'alliance Ulysseus. Il vise l'intégration durable des coopérations 'cœur de métiers' entre les universités membres. A terme ces



SIMULATION USAGES | USAGES RÉELS | COLLECTE DE DONNÉES COMPORTEMENTALES & SANTÉ

activités doivent être auto-financées ou subventionnées par des financeurs tiers. En 2022, les projets suivants ont été financés :

- Ulysseus Spring School in PDEs
- Linking climate change, environmental degradation and harmful algal blooms in Marine Coastal area
- Entre arts et littératures : la ville ; la vieillesse
- Ulysseus economists network

❖ [Effets levier](#)

Actions du programme permettant très directement de lever des fonds.

- *Exemple Action ERC du programme Europe.* En moyenne, pour 20k€ investis par an, l'effet de levier est de 6M€ pour le site par an (dont 1.5M€ en frais de gestion).
- *Exemple Action de positionnement aux AAPs.* Le Programme International offre son expertise dans le montage de projets en coordination ou en lien avec les Programmes Stratégiques du Programme Recherche. En 2022, ce soutien a contribué à l'obtention de 6 nouveaux projets pour un montant de plus de 3.5M€ d'euros (excluant les ERC).

Actions permettant indirectement de lever des fonds.

- *Exemple Actions du partenariat large* qui en soutien au développement de collaborations pérennes capables d'aller chercher des fonds. C'est notamment le cas avec l'Université de Laval qui obtient en 2022 un projet du Programme bilatéral de recherche collaborative France-Québec Intelligence Artificielle en santé pour un montant de 150k€ pour 18 mois.

Actions permettant de sécuriser des cofinancements ou de contribuer au tour de table financier.

- *Exemple du Programme Ulysseus.* L'IdEx UCA^{JEDI} cofinance à hauteur de 150k€ le programme Ulysseus pour un montant global 2.651k€ (pour le site).
- *Exemple de l'Action COP27.* L'IdEx UCA^{JEDI} a cofinancé le Pavillon Sciences pour un montant de 50k€ sur un montant global de plus de 500k€.
- *Exemple de l'Action Partenariat Large.* Les financements octroyés pour le CLE ou les projets Sentinelles dans le cadre du partenariat avec l'Université de Laval viennent en cofinancement de fonds provisionnés par Laval (environ 50-50).

2) Maison de la Modélisation, de la Simulation et des Interactions (MSI)

En 2022, l'équipe de la MSI comptait un directeur, une chargée de mission, 6 ingénieurs et 2 doctorantes en 1^{er} et 2^{ème} année de thèse à l'IRCAN. La MSI a également accueilli en stage 3 étudiants de Master d'Université Côte d'Azur, dont la gratification a été prise en charge par la MSI.

Les ingénieurs de la MSI se sont investis dans plusieurs projets de recherche :

- L'analyse automatisée d'images de bois archéologique dans le cadre du projet Arch-AI-Story, en collaboration avec l'équipe GReNES du CEPAM. Un poster a été présenté aux *Journées d'études : L'Anthracologie dans le monde* organisé par le CEPAM. En septembre, Marco Corneli, ingénieur de la MSI impliqué dans ce projet, a été recruté sur un poste permanent de chaire de professeur junior au sein de l'université.
- L'IA et la multiomique en santé des plantes en coopération avec l'INRAe (ISA - Institut Sophia Agrobiotech, équipe Game).
- Le développement d'une approche de médecine personnalisée pour améliorer le diagnostic des maladies mitochondriales. Thèse démarrée en octobre 2022 à l'IRCAN sous la supervision du Pr Véronique Paquis-Fluckinger, en collaboration avec une ingénieure MSI, financée par le projet MITOMICS (PIA AMI) géré par la MSI.

- L'indexation de l'état de santé des coraux par une approche basée sur l'IA. Thèse financée par la MSI ayant démarrée en septembre 2020 à l'IRCAN sous la supervision du Pr Eric Gilson et du Dr Eric Röttinger, en collaboration avec un ingénieur MSI.

Tous ces projets ont bénéficié de l'accès au cluster Azzurra dont la MSI est le principal organisme financeur. La MSI assure, en lien avec la DSI, la maintenance du cluster, l'accès à ses ressources et le support à son utilisation, notamment grâce au recrutement en 2019 d'une ingénieure – administratrice du centre de calculs. L'activité 2022 du cluster montre une augmentation des heures de calcul utilisées (7 157 037 heures, soit +8,4% par rapport à 2021), ainsi que du nombre de projets de recherche ayant bénéficié d'une allocation de ressources (42, soit +44,83%) et du nombre de personnes ayant bénéficié d'un compte utilisateur sur Azzurra (107, soit +24,42%).

Parmi les faits marquants de 2022, on peut noter la mise en service en avril du 3e nœud GPU, équipé de 4 cartes Nvidia A100 80 Go et l'accès au cluster en juillet à 4 chercheurs ukrainiens en exil, issus de la School of Chemistry, V.N. Karzain Kharkiv National University.

Pour la 2^{ème} année consécutive, la MSI a organisé des formations en calcul scientifique sur 3 jours : MPI et Introduction pratique au Deep Learning. Les cours ont été dispensés à plus de 40 doctorants, post-doc, ingénieurs et chercheurs d'Université Côte d'Azur par des formateurs de l'IDRIS, centre majeur du CNRS pour le calcul numérique intensif de très haute performance.

La MSI a financé la 25^{ème} édition de *l'Ecole Jeunes Chercheuses et Chercheurs en Informatique Mathématique* (EJCIM) du GDR Informatique Mathématique à hauteur de 13,2k€, organisée en partenariat avec le laboratoire I3S du 7 au 11 juin qui a réuni 75 participants.

Pour la 5^e année consécutive, la MSI s'est investie dans le pilotage du comité d'organisation du *Sophi. A Summit* qui s'est déroulé du 23 au 25 novembre et qui a rassemblé environ 400 participants. Le budget global de cet événement était de près de 200k€ dont 35,5k€ de l'IdEx.

En 2022, une réflexion sur l'organisation et les missions de la MSI a été entamée en lien avec la direction de l'IdEx UCA^{JEDI}. Cette réflexion permettra en 2023 le début d'une nouvelle phase du centre, avec un nouveau fonctionnement, un comité de pilotage renouvelé et une équipe d'ingénieurs agrandie.

La MSI bénéficie d'autres soutien financier que l'IdEx, notamment le projet PIA MITOMICS. En 2022, Justine Labory, a démarré une thèse financée sur les fonds du projet MITOMICS.

IV. Autres actions soutenues par l'IdEx

1) Construction de l'Université cible

❖ [Les Ecoles Universitaires de Recherche \(EUR\)](#)

En 2022, l'IdEx a soutenu financièrement chaque EUR à hauteur de 100k€ sur la base d'une feuille de route + le financement d'une bourse de thèse.

L'usage de la dotation IdEx par les EURs est variable en fonction de leurs objectifs et besoins.

L'IdEx a ainsi par exemple permis le financement d'un projet de rénovation et de transformation d'un amphithéâtre en un espace pédagogique multi-usages innovant au sein de l'EUR LEX, tandis que

l'abondement financier de l'IdEx à l'EUR ELMI a notamment permis le recrutement d'un post-doc sur l'année 2022.

L'EUR CREATES a quant à elle lancé 4 types d'AAP en 2022 grâce à sa dotation IdEx : aide à la publication, soutien à des formations thématiques, soutien à l'organisation de colloques et de journées d'études et financement de stages de Master. Les financements IdEx ont également permis d'abonder d'autres financements (150k€ de cofinancements hors IdEx).

L'EUR ODYSSEE a quant à elle financé le salaire d'un assistant administratif en soutien à l'apprentissage, contribué au financement du salaire du chargé de mission de l'OTECCA, et lancé plusieurs AAPs sur les thématiques de l'appui à la formation doctorale, la politique scientifique, et le soutien à l'organisation de journées scientifiques.

La dotation IdEx de l'EUR Healthy a été utilisée selon 3 axes : le soutien à 4 projets de recherche, le soutien de la relation science et société avec la participation au salaire du chargé de mission de l'OTECCA et une contribution à la semaine du son, le soutien à la formation avec le financement de la feuille de route de l'initiative « DESY » (co-design des formations healthy) et le soutien à l'innovation pédagogique et à l'universalisation des formations en santé.

L'EUR SPECTRUM a dédiée une partie de sa dotation au financement d'une bourse de Master et de 4 gratifications de stages ainsi qu'à l'animation scientifique (financement des Sciences Camps et lancement d'un AMI écoles internationales).

Les EUR SPECTRUM, LIFE et DS4H ont également recruté une chargée des relations entreprises en vue d'augmenter leurs ressources propres (bourses CIFRE, formation continue, stages Master, sponsoring des évènements/actions, taxes d'apprentissage).

L'autre partie de la dotation de l'EUR LIFE a été attribuée au soutien à l'organisation d'évènements et à la modernisation des enseignements, notamment des travaux pratiques et dirigés, en les rendant plus interactifs et en rendant l'expérience des étudiants plus immersive. L'EUR LIFE a ainsi soutenu 2 winter schools : La Winter School « Biomembranes, Pharmacology and Therapeutics » (95 inscrits) et la Winter School « Systems Immunology » (25 personnes) ; co-organisé l'Ecole de l'Innovation Thérapeutique en partenariat avec l'Université Paris Saclay ; une conférence sur l'éthique et l'intégrité scientifique ; participation à l'année de la Biologie (avec la DR20 CNRS) et aux Olympiades de la Biologie. L'EUR a également équipé le département SV de 31 formations à l'expérimentation animale, fortement professionnalisantes pour les étudiants de Master, ont été financés.

❖ [Neuromod](#)

L'institut NeuroMod, composante d'Université Côte d'Azur depuis le 1^{er} janvier 2020, a obtenu une dotation IdEx de 60k€ en 2022 ainsi que le financement d'une bourse de thèse. La dotation a permis le recrutement d'une ingénieure de recherche en informatique/mathématiques qui travaille sur le développement et l'amélioration de logiciels d'applications scientifiques pour les membres de l'institut. L'ingénieure travaille en collaboration avec le service Expérimentation et Développement (SED) du centre Inria Sophia-Antipolis. Il est à noter que le Master of Science Modeling for Neuronal and Cognitive Systems porté par Neuromod, ouvert en 2018 et qui a bénéficié d'une dotation initiale de l'IdEx, s'auto-finance depuis 2022. Les frais de scolarité ont engendré 51.200€ de recettes, ce qui permet de payer toutes les vacances et des bourses de stages (15), ainsi qu'un peu de fonctionnement.

❖ [IMREDD](#)

L'Institut Méditerranéen du Risque de l'Environnement et du Développement Durable - IMREDD a obtenu un soutien IdEx de 200k€ en 2022 ce qui lui a permis de développer 2 projets dans ses domaines

d'activité stratégiques : un sur le thème de la mobilité/systèmes embarqués et un autre sur le thème de l'énergie, ainsi que l'acquisition de serveurs pour développer la plateforme technologique SCIC.

❖ [2IP Arômes Parfums Cosmétiques](#)

Issu de l'évolution du Centre de créativité et innovation en sciences des odorants IdEx, l'Institut d'Innovation et de Partenariats, composante d'Université Côte d'Azur depuis le 1^{er} janvier 2020, a bénéficié d'un soutien de 150 k€ en 2022. Ce soutien permet de co-financer les RH (2 ingénieurs et une responsable administrative) et de prendre en charge des projets partenariaux quelle que soit leur temporalité. L'activité 2022 a généré 96.561 € de recettes directes (prestations), une thèse CIFRE de recette indirecte (ICN), ainsi que du service interne non facturé.

2) Action Entrepreneuriat

L'iDex soutient l'entrepreneuriat étudiant, notamment à travers les actions du Centre d'Innovation de l'Entrepreneuriat (ICE).

❖ [L'année universitaire 2021-2022 de l'action Entrepreneuriat en quelques chiffres](#)

- +25% de candidatures Statut National Etudiant-Entrepreneur - SNEE
- 125 étudiants formés
- 142 étudiants accompagnés
- + de 5000 étudiants sensibilisés (+106% de trafic sur le site)
- 89 évènements
- Mise en place du réseau des mentors, 38 mentors mobilisés sur l'année Universitaire 2021/2022
- Convention Bpi start up challenge
- 10 nouveaux établissements associés au Centre d'Innovation de l'Entrepreneuriat – ICE permettant d'enrichir les parcours d'accompagnement entrepreneurial de PEPITE PACA-Est
- 4 nouveaux partenariats initiés avec les acteurs de l'écosystème (Bpi France, BGE, Couveuse Innovation, Village By CA) au service de l'accompagnement des SNEE.

❖ [Axe international](#)

5 étudiants d'Université Côte d'Azur ont participé à l'Entre Camp Ulysseus à Helsinki. Activité de formation en présentiel visant à améliorer les connaissances des étudiants dans le domaine de l'entrepreneuriat à travers des modules très complets et diversifiés. À l'issue de cette formation, les participants sont en mesure d'utiliser le processus de Design Thinking (réflexion sur la conception).

Le programme HTE Genius (Entrepreneuriat de haute technologie) a été suivi par 25 étudiants et 6 chercheurs. Programme dans le cadre duquel des étudiants ont la possibilité de collaborer avec les chercheurs de l'Institut Italien de Technologie de l'Université de Gênes pour créer des startups à partir de percées technologiques innovantes.

Lancement du [SUGAR NETWORK](#), réseau mondial réunissant entreprises partenaires et des étudiants de 24 universités représentant 4 continents.

L'Université est lauréate du projet Horizon Europe DocTalent4EU d'un montant de 1,6M€ sur 2 ans, dont 260k€ va revenir à ICE en tant que coordinateur. C'est un projet de recherche et d'innovation qui vise à améliorer l'employabilité des doctorants en valorisant leur formation doctorale et leurs activités de recherche.

❖ [Faits marquants de l'entrepreneuriat étudiant en 2021-22](#)

- Intégration de la formation deeptech au sein de l'AAP IdEx Startup deeptech
- Mise en place du dispositif Etudiants-Entrepreneurs Ambassadeurs
- Création du premier réseau de référents entrepreneuriat avec les EUR et le territoire
- Participation à l'axe start-ups ressources marines avec la Métropole NCA et la DRVI
- Participation à l'axe Intrepreneuriat et RH avec les Vice-Président RH et Vice-Président égalité des chances
- ICE est devenu membre de l'axe stratégique entrepreneuriat des doctorants au MESRI
- Lancement du 1^{er} observatoire régional de l'entrepreneuriat étudiant : « SUD entrepreneuriat étudiant » avec l'AMU
- Lancement du programme START pour renforcer la mission du Pépite en faveur des étudiants porteurs d'un projet au stade de l'idée (34 participants pour la 1^{ere} édition avec la BGE accompagnement et la Couveuse Innovation contrat CAPE)
- E-health Creathon : 45 étudiants et doctorants de l'Université et Epitech se sont réunis pour relever le défi lancé par 3 associations : innover pour résoudre les problèmes rencontrés par les patients atteints de diabète (AFD06), par les jeunes aidants (ARA, Accompagnement et répit des aidants), et dans le cadre des dispositifs de prévention sexuelle (#IELS)
- 1^{ère} édition du Ice Step Up Challenge, en partenariat avec la BPI, financement de 4 startups étudiantes et deeptech pour un budget de 242k€ (dont 33,6k€ de l'IdEx).

3) UCA^{J.E.D.I.} Junior

Le programme UCA^{JEDI} Junior est labélisé « Cordée de la Réussite » avec l'octroi de la subvention la plus importante du dispositif : 34k€.

En 2022, il est à noter l'entrée du Collège Louis Nucéra dans le dispositif.

L'année 2022 marque la sélection de la 3^{ème} promotion de boursier d'excellence junior.

4) UCArts

En mars 2022, UCArts - Direction de la culture a bénéficié d'une enveloppe IdEx de 130k€ devant permettre de développer, sur plusieurs années, l'axe *Art, Culture et Création*.

Trois axes de travail ont été identifiés :

- ❖ Participer au rayonnement et à l'attractivité du site grâce à une programmation ambitieuse

Avec la création autour du pianiste Sofiane Pamart à l'Opéra Nice Côte d'Azur – et la diffusion du concert en première partie de soirée sur CultureBox¹ (France 4) - UCA a posé les bases d'un événement annuel majeur. Le soutien à *La nuit des coupoles* (3500 spectateurs) et au *Festival Lusosonic* (800 spectateurs), marque aussi l'idée d'accompagner un rendez-vous scientifique et public majeur autant qu'une manifestation portée par une composante et s'inscrivant dans le cadre de la saison France – Portugal pilotée par l'Institut Français (ministère des Affaires étrangères).

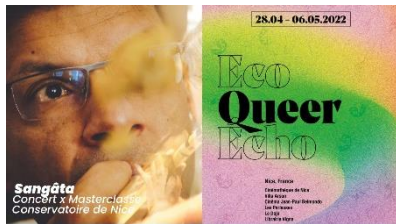


- ❖ Masterclasses : soutien la création et lien entre écoles et formations en arts et design

Chaque année, les écoles d'arts et de design accueillent des artistes en résidence dans le cadre de masterclasses. Temps d'apprentissage et de création avec l'artiste, ce sont aussi des occasions de

¹ Il est possible de (re)visionner le concert via ce lien <https://vimeo.com/695801497> et mot de passe : Sofiane.

rencontres entre étudiant·es des différentes écoles. Inscrites dans les calendriers pédagogiques des établissements et animées par des artistes professionnel·les, leur organisation nécessite un temps de coordination important.



Pour 2022, nous pouvons citer *Sangâta#2* et la venue de la chorégraphe Carolyn Carlson, masterclasses organisées en novembre au CRR et au PNSD Rosella Hightower avec la présence, pour chacune d'entre elles, de 40 étudiants (CRR, PNSD et EUR CREATES). Un concert (19/11) et une représentation (29/11)

les ont clôturées pour, à chaque fois, un public de 400 spectateurs.



❖ [Mission sur la création émergente](#)

L'ambition de la mission est de développer, structurer et renforcer le dispositif existant de soutien à la jeune création. Financé par le programme IdÉES, il permet d'une part de soutenir des étudiant·es en cours de cursus en favorisant les croisements entre écoles et pratiques artistiques, et d'autre part de repérer et favoriser la naissance de talents parmi les diplômé·es. La fiche de poste a été validée au CoPil IdEx du 5 octobre 2022 mais le recrutement est en attente en raison de l'absence ponctuelle d'espace dans les locaux de la direction de la culture, problématique qui sera réglée au 1^{er} semestre 2023. Cette mission met en jeu des moyens nécessaires à l'élaboration d'une stratégie pour l'incubation artistique, nouvelle étape dans le développement de l'axe stratégique *Art, Culture et Création*.

5) Académies d'Excellence

A. Académie 1 « Réseaux, Information et Société numérique »

Les trois axes de recherche qui composent l'Académie 1 « Réseaux », « Information » et « Société Numérique » définissent son périmètre d'action en matière de recherche :

- concevoir et expérimenter les réseaux de communication du futur
- développer les sciences numériques pour modéliser, simuler et expérimenter
- améliorer la compréhension de la transformation induite par la numérisation de la société.

❖ [Recherche :](#)

Dans le cadre de l'AAP recherche 2022, 5 projets ont été financés pour un montant de 113k€. Ces projets portent sur des thématiques nouvelles à fort potentiel structurant et sont soutenus à hauteur de 10 à 30k€. Il a par exemple été financé un projet préparatoire à une thèse sur les calculs à temps ordinal porté par F. Ferrero du Laboratoire d'Electronique, Antennes et Télécommunications ou encore un projet de C. Richard du laboratoire Lagrange sur la surveillance du trafic de grande capacité par Débit d'Absorption Spécifique et Intelligence Artificielle.

L'Académie 2 a financé à hauteur de 65k€ un postdoc environné pour une durée de 12 mois. Ankica Barisic, jeune chercheuse en ingénierie dirigée par les modèles, ingénierie des logiciels et des systèmes embarqués va ainsi étudier un modèle extensible pour la description des profils utilisateurs à I3S.



Dans le cadre de son programme de mobilité doctorale internationale intitulé DocWalker, l'Académie 1 a soutenu 6 mobilités internationales de doctorants d'une durée comprise entre 1 à 3 mois pour un montant de 18.135€. Ce programme vise à permettre à des doctorants d'obtenir une expertise additionnelle au cours de leur thèse dans un laboratoire de recherche académique à l'étranger.

En 2022, l'Académie 1 a soutenu financièrement la visite de 2 chercheurs invités italiens à I3S : Elena Morotti, chercheuse à l'Université de Bologne, qui étudie le deep-learning appliqué à la restauration de peinture, et Pierluigi Crescenzi, professeur à l'Institut des sciences de Gran Sasso, qui travaille sur le développement d'une nouvelle version du système World3 en utilisant des techniques de simulation scientifique plus modernes.

❖ Animation scientifique et valorisation :

L'Académie 1 a soutenu financièrement, entre 2 et 2,5k€, 3 événements scientifiques qui ont eu lieu en 2022 :

- Le « 10^{ème} workshop sur le graphe : théorie et applications », qui s'est tenu du 16 au 20 mai sur l'île de Porquerolles
- La conférence annuelle internationale « IMC », qui s'est déroulée du 25 au 27 octobre à Nice, consacrée à la mesure et à l'analyse d'Internet
- Une école thématique sur « les systèmes d'antennes et de récolte d'énergie RF pour les applications IoT » qui s'est tenue du 14 au 18 novembre 2022 à Sophia Antipolis pour 24 étudiants en thèse. Les cours ont abordé à la fois les aspects théoriques et expérimentaux donnant aux étudiants les capacités et les compétences pour concevoir, réaliser et mesurer un terminal sans fil IoT miniature alimenté par un collecteur RF.



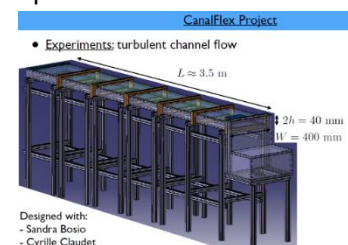
L'Académie 4 possède sa propre série de séminaires scientifiques : le « Forum Numerica ». Ces séminaires sont consacrés aux sciences numériques et à leur impact sur la société et l'Homme. Coordonné par le Pr. Jean Martinet, le comité Forum Numerica est composé de chercheurs dont l'expertise couvre les 3 domaines de recherche visés par ces séminaires : Networking, Digital Sciences, and Digital Society. 6 Forums ont eu lieu en 2022.

B. Académie 2 « Systèmes Complexes »

L'Académie 2 « Systèmes Complexes » a pour mission principale d'encourager des thèmes de recherche transversaux et d'identifier des approches méthodologiques communes pour faire émerger des objets d'études communs. Tout l'enjeu de l'étude des systèmes complexes est de découvrir les lois à l'origine des phénomènes et événements nous paraissant aléatoires (rumeurs, météo, séismes, etc.) afin de les prédire. Pour comprendre la "complexité", la collaboration de scientifiques issus de différentes disciplines est indispensable.

❖ Recherche :

Dans le cadre de son AAP Booster Junior, l'Académie 2 propose une aide financière aux jeunes chercheuses et chercheurs recruté.e.s depuis moins de 3 ans sur un poste permanent dans une unité de recherche d'Université Côte d'Azur. En 2022, 4 projets ont été financés pour un montant de 107.549€. Le projet CanalFlex porté par Christophe Brouzet, nouveau chargé de recherche CNRS à l'Institut de Physique de Nice (INPHYNI), a notamment été financé dans ce cadre afin de soutenir ses activités sur la turbulence, et plus précisément à mettre sur pied une étude expérimentale sur la dynamique de fibres dans des écoulements turbulents.



L'Académie 2 propose un AAP, intitulé Tremplin Complexe, pour impulser la création de réseaux de recherche susceptibles de répondre avec succès à des programmes de financement de préférence européens ou internationaux. En 2022, Laurent Stolovitch du Laboratoire Jean Alexandre Dieudonné a ainsi bénéficié d'une aide de 5.000€ pour soumettre 2 projets ANR bilatéraux : un avec l'Allemagne

(ANR-DFG) et un autre avec l'Autriche (ANR-FWF) sur les systèmes dynamiques en géométrie CR et physique mathématique.

En 2022, pour la 2^{ème} année consécutive, l'Académie 2 s'est associée à l'EUR SPECTRUM pour soutenir un jeune chercheur en contribuant au financement d'une partie de son contrat doctoral à hauteur de 30k€. Le candidat sélectionné est Paul Maurer, il va travailler à l'interface de l'analyse stochastique et de la modélisation physique pour fournir de nouveaux outils trouvant un intérêt dans diverses applications (météorologie, production d'énergie ou l'environnement et la biologie).

❖ Animation scientifique et valorisation :

Une des actions phares mise au point par l'Académie est l'organisation de semestres thématiques. L'objectif de cet AAP est d'organiser un programme complet et original, de portée internationale, qui puisse renforcer les interactions entre les différents acteurs de l'Académie, faire émerger de nouvelles problématiques et développer de nouvelles collaborations. Le 1^{er} semestre thématique axé sur les phénomènes ondulatoires complexes s'est déroulé de mai à novembre 2022. Il s'agit d'un projet soutenu à hauteur de 70k€ porté par l'initiative Wavecomplexity qui a permis des séminaires de recherche, des conférences, et d'attirer des chercheurs de renommée internationale sur le site d'Université Côte d'Azur intéressés ou impliqués par l'étude des ondes (électromagnétiques, optiques, internes, etc.).



Depuis 2020, l'Académie est partenaire du Prix de Thèse Systèmes Complexes ayant pour objectif de mettre à l'honneur la recherche dans le domaine des systèmes complexes et de distinguer les travaux de jeunes chercheuses et chercheurs particulièrement prometteurs. Organisé par l'Institut des Systèmes Complexes de Paris Ile-de-France, le Prix 2022 a été décerné à 3 jeunes chercheurs le 21 octobre 2022 par un jury interdisciplinaire. L'Académie 2 a renouvelé son apport financier d'un montant de 3k€.

C. Académie 3 « Espace, Environnement, Risques et Résilience »

L'Académie 3 « Espace, Environnement, Risques et Résilience » s'intéresse aux aléas et risques naturels et anthropiques. Il s'agit de comprendre les processus en jeu, la diversité, les interconnexions et les impacts sociaux-environnementaux, afin de contribuer à développer des actions assurant le bien-être durable de nos sociétés, de nos environnements et de notre Planète. Les projets fédérés et soutenus par l'Académie 3 sont donc par nature pluri-, inter-, ou trans-disciplinaires.

❖ Recherche :

En 2022 l'Académie 3 a souhaité ancrer son rôle d'acteur de la transdisciplinarité dans la communauté scientifique et développer sa visibilité en mettant en place deux types d'appels à projets :

- L'AAP « **First** », visant à soutenir des projets de recherche innovants contribuant de manière intensive à une ou plusieurs des 5 thématiques prioritaires de l'Académie. Cet appel constitue un fond d'amorçage pour de nouveaux projets.

- L'AAP « **Consortium** » visant à intensifier les approches collaboratives et transdisciplinaires dans le périmètre de l'Académie 3. Les projets financés bénéficieront d'un suivi et d'un accompagnement (co-construction) accru de l'Académie 3 tout au long de leur financement (de 1 à 3 ans).

Les deux appels ont été lancés conjointement en janvier puis septembre 2022. 14 projets ont été financés dans le cadre de l'AAP First pour un montant de 81.855€ et 6 projets dans le cadre de l'AAP Consortium pour un montant de 262.200€.

Suite à plusieurs workshops et un séminaire terrain réalisé en septembre 2021, rassemblant chercheurs, entreprises et collectivités territoriales, l'Académie 3 a lancé en mars 2022 son projet FORESEE « *Floods and Other Rain Extreme Events in South-East France and Italy Environments* », d'un montant de 40k€. L'objectif de ce projet transdisciplinaire porté par Dennis Fox est de proposer, à partir de l'expérience tirée de la tempête Alex, une méthode de diagnostic territorial permettant d'identifier les zones de vulnérabilité et les points critiques à renforcer si un évènement météorologique de la même intensité devait se reproduire.

❖ Animation scientifique et valorisation :



Une procédure de financement au fil de l'eau de projets d'animation scientifique a permis de soutenir 2 évènements en 2022 :

- ❖ un *workshop Nature et émotion* organisé par le Groupe de Recherche En Droit, Economie et Gestion
- ❖ les 2^{es} *Rencontres Radiochimie et Rayonnement* organisées par l' Institut de Chimie de Nice.



L'Académie 3 a participé à la COP27 à Sharm El-Sheikh. Elle est intervenue au Pavillon "Science pour l'Action Climatique" et a pris de nombreux contacts avec certains pavillons.

Afin de mettre en avant les projets soutenus par l'Académie 3, une vidéo de valorisation a été réalisée et publiée sur YouTube en début d'année 2022 : https://youtu.be/v5D4EL52_oE. Des « shorts » ont également été réalisés et transmis à chaque porteur de projet afin qu'ils puissent communiquer sur leurs plateformes.

L'Académie prend part aux travaux de l'European University Agency Green Deal task-and-finish group afin de produire une EUA Green Deal Roadmap en 2023.

D. Académie 4 « Complexité et Diversité du Vivant »

L'Académie 4 « Complexité et Diversité du Vivant » contribue à la structuration de la Recherche en Sciences du Vivant à Université Côte d'Azur en finançant des projets d'Excellence favorisant l'Emergence, l'Attractivité et la Transdisciplinarité. Elle souhaite favoriser l'avènement d'une bio-industrie locale forte en accompagnant le développement d'approches expérimentales nouvelles et originales à forte valeur ajoutée.

❖ Recherche :

Afin d'attirer des chercheurs d'excellence sur le territoire azuréen, l'Académie 4 co-finance l'installation de nouvelles équipes, jeunes ATIP/ Avenir ou seniors, toutes présélectionnées sur projets financés. Ainsi, en 2022, Aurélien BOISSON-DERNIER, alors chef de groupe à l'Institut de Botanique d'Université de COLOGNE, en Allemagne, a bénéficié d'une aide de 50k€ pour son installation à l'Institut Sophia Agrobiotech (INRAE, SOPHIA-ANTIPOLIS) en qualité de chercheur permanent. Dr BOISSON-DERNIER s'intéresse au rôle de la paroi qui entoure les cellules végétales, lors du développement des plantes et leurs interactions avec les agents pathogènes. Il développe un projet interdisciplinaire combinant biologie moléculaire, cellulaire et évolutive, génétique et biochimie pour l'étude du parasitage des voies de signalisation cellulaire de la paroi végétale.



L'académie 4 co-finance également des thèses interdisciplinaires en partenariat avec les Ecoles Universitaires (EURs) LIFE et HEALTHY. A l'automne 2022, Aurore Ribera, major de l'école doctorale 85 adossée à l'EUR LIFE, a démarré une thèse co-financée pour 3 ans par l'Académie 4 à hauteur de 66k€. Ses recherches portent sur les processus cellulaires neurophysiologiques du vieillissement, en particulier sur la perte de volume du noyau accubens observée chez les personnes de 65 ans et plus.

❖ Formation :

L'Académie 4 finance des projets de stages de Master en binômes interdisciplinaires. Chaque projet mobilise 2 équipes qui encadrent 2 étudiants en Master de 2 disciplines différentes dont la biologie ou la médecine et une autre discipline comme les mathématiques, la physique, la chimie, l'informatique, etc). En 2022, 5 projets, correspondant à 10 stages de Master en binômes interdisciplinaires ont été financés à hauteur de 24 k€ (stages et environnement) : 5 en biologie, 2 en Chimie et 3 en informatique.

❖ Animation scientifique et valorisation :

L'Académie 4 a financé 11 congrès scientifiques et grand public réalisés en 2022 :

- la *Semaine du son* de l'Unesco NICE 2022 du 22 au 30 janvier
- la *Semaine du cerveau* sur la Côte d'Azur du 14 au 20 mars
- le *séminaire Nice-SEQ* du 2 septembre, forum interactif sur la génomique dans la baie de Nice
- la *31^{ème} conférence sur les canaux ioniques*, du 11 au 14 septembre à Sète
- le *congrès sur le criblage CRISPR* dans la découverte en cancérologie le 26 septembre à Marseille
- le *8^{ème} séminaire de recherche de l'Académie 4 "Ion Channel"*, le 18 octobre au grand Château de Valrose, présenté par le Pr Félix Viana de l'Université d'Alicante Espagne, en visite financée par l'Académie 4 pour 2 mois à Université Côte d'Azur
- la *17^{ème} conférence en lipidomique gerli*, du 6 au 9 novembre à Saint Jean Cap Ferrat
- la *5^{ème} rencontre du LabEx Signalife* des 21 et 22 novembre à Nice sur la signalisation cellulaire
- le *5^{ème} Symposium du réseau « Monocytes - Macrophages - Microglie »* le 9 décembre à NICE
- les *jours sur l'antracologie dans le monde* avec l'étude des CHARBONS de bois préservés dans les sites archéologiques, organisées par le CEPAM du 12 au 16 décembre
- l'*école d'hiver thématique sur les membranes biologiques, la pharmacologie et la thérapeutique*, du 12 au 16 décembre, au théâtre du grand château de Valrose. Cette école a offert aux étudiants et chercheurs l'opportunité de découvrir le domaine des membranes biologiques en suivant des cours intensifs en biologie cellulaire, biochimie et biophysique des membranes et en participant à des discussions sur les enjeux de la recherche et du développement dans ce domaine.

E. Académie 5 « Homme, Idées et Environnement »

L'Académie 5 « Homme, Idées et Environnement » regroupe toutes les unités de recherche dans les domaines des sciences humaines et sociales, six écoles d'art et la SKEMA Business School. Son ambition est de favoriser des projets multi/interdisciplinaires en sciences humaines et sociales et en arts.

L'Académie 5 a déterminé quatre grands axes de recherche pour les années à venir : (1) Savoir, idées, langage, société, (2) Changements individuels, sociétaux, économiques et organisationnels en interaction avec l'environnement, (3) Art, création, sciences – Art et santé (4) Thèmes interdisciplinaires émergents.

❖ Recherche :

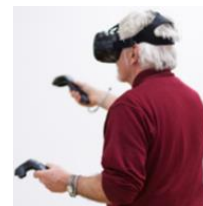
L'Académie 5 a lancé un AAP Recherche en 2022 afin de soutenir de nouveaux projets s'inscrivant dans ses axes thématiques stratégiques et dans son périmètre général. Dans le cadre de cet AAP, 18 projets de recherche sont financés pour un montant total de 160.596 €.

Parmi les projets financés, il va être financé une étude de M. Plouviez sur l'héritage. Projet croisant la philosophie, les sciences de l'information et de la communication, des techniques de Text&data mining et de l'IA afin de créer une cartographie dynamique.



Un projet de D. Steiner et A. Maugue à l'interface de la psychologie, la santé et la physiologie va également être financé. Les musiciens d'orchestre professionnels sont surexposés aux troubles musculo-squelettiques qui augmentent les risques de précarisation professionnelle. Le projet a pour objectifs de caractériser leur activité professionnelle tant sur le plan de la physiologie de l'exercice que du contexte organisationnel afin d'identifier les facteurs de risque.

Il va également être financé un équipement dédié à l'acquisition et à l'analyse de données de neuroimagerie pour l'étude du vieillissement normal et pathologique. Cet équipement va permettre la mise en œuvre d'un projet de recherche interdisciplinaire, porté par S. RAMANOEL, sur les mécanismes neurocognitifs au cours du vieillissement normal et pathologique dans une perspective de maintien de l'autonomie et de la qualité de vie.



❖ Formation :

En 2022, l'Académie 5 a lancé un nouveau type d'AAP, visant à soutenir des projets de recherche interdisciplinaires, qui contribue à la formation d'un.e étudiant.e de Master (1 ou 2) dans le cadre d'un stage de recherche encadré par 2 laboratoires et intégré au programme scientifique de l'Académie. 9 stages de Master environnés ont ainsi été financés dans le cadre de cet AAP pour un budget de 37.926€.

❖ Animation scientifique et valorisation :

Dans le cadre de son AAP événements scientifiques, l'Académie 5 a contribué au financement de 11 événements scientifiques pour un montant de 29.300€.

Elle a notamment participé au financement de la *11ème conférence de HEPA Europe* qui a eu lieu du 31 août au 2 septembre à Nice. Conférence organisée conjointement avec l'OMS/Europe, en partenariat avec la Ville de Nice et la Société Française de Santé Publique.

L'Académie 5 a également participé au financement du *Congrès international « OUT OF ITALY »* sur les représentations et images des mafias du monde qui s'est déroulé les 29 et 30 septembre à Nice ou encore participé au financement des *42e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire de Nice Côte d'Azur* qui se sont tenues du 12 au 14 octobre.

6) LabEx

4 LabEx sont intégrés à l'IdEx UCA^{J.E.D.I.}, dont 2 portés localement (UCN@Sophia et SIGNALIFE) et 2 en réseau (GANEXT et ICST).

En 2022, l'IdEx a fait le choix de poursuivre son soutien aux 4 LabEx à hauteur de 4,3M€.

Il est à noter que les 4 LabEx ne sont pas directement gérés financièrement par la Fondation UCA^{J.E.D.I.} : Les LabEx GANEXT et ICST sont gérés par le CNRS, tandis que les LabEx Signalife et UCN@Sophia sont gérés par Université Côte d'Azur. La dotation attribuée par l'IdEx aux LabEx GANEXT et ICST est reversée au CNRS au moyen d'une convention de reversement annuelle. La dotation attribuée aux LabEx Signalife et UCN@Sophia est gérée en compte de tiers par l'Université.

Ci-après quelques éléments d'information sur l'activité récente des LabEx :

❖ [GANEXT](#) : réseau de laboratoires travaillant sur les nitrures d'éléments dont le représentant emblématique est GaN. Les nitrures sont des semi-conducteurs à large bande interdite dont les propriétés intrinsèques les prédisposent pour l'émission dans le visible/UV et pour les composants électroniques travaillant à haute température, haute fréquence et en environnement sévère.

Pour la seconde phase du LabEx (2020-2024), le LabEx GANEXT a lancé un seul AAP recherche et finance 7 projets d'une durée de 5 ans avec sa dotation pluriannuelle. 3 projets financés sont en optique : un projet porte sur les écrans LED flexibles (330k€), un autre sur les LED UVC (340k€) et le 3^{ème} porte sur les optiques guidées et peignes optiques (330k€). 4 projets sont financés en électronique : un sur les transistors HEMT et au carbure de silicium (790k€), un 2^{ème} projet est plus exploratoire sur le transistor vertical à base de métal (Nbn) (280k€), un autre porte sur les dispositifs de puissance verticaux (diodes et transistors) (465k€) et enfin le dernier porte sur les dispositifs HEMT haute tension (425k€). Tous les projets sont lancés et tous les recrutements associés aux projets sont réalisés.

Pour la partie formation, le LabEx continu de réaliser une école par an, en 2022 c'est une école d'hiver qui a été organisée à Autrans en mars.

❖ [ICST](#) : laboratoire d'excellence sur les canaux ioniques d'intérêt thérapeutique. Il s'agit d'un réseau national dédié à la compréhension des processus de propagation des ions au travers des membranes cellulaires, afin de valider de nouvelles cibles thérapeutiques pour le développement de médicaments contre la douleur, l'épilepsie, le cancer, la mucoviscidose ou certaines maladies du rein.

Le LabEx ICST va dédier, lors de sa 2^{ème} phase, 3,2M€ à des projets de recherche portant sur :

- l'exploration du rôle des canaux chlorure
- l'interaction sodium-calcium dans le potentiel métabolique des cellules cancéreuses
- la protection contre l'épilepsie, les accidents vasculaires cérébraux et les infarctus du myocarde
- les troubles de l'excitabilité dans l'épilepsie, l'autisme et la douleur
- les modèles de canaux ioniques chez le zebrafish
- le criblage à haut débit de médicaments à l'aide d'un système de patch-clamp automatisé
- le contrôle des canaux ioniques par la lumière.

Le LabEx va financer au cours des 5 ans 16 thèses avec la particularité que chaque thèse est réalisée obligatoirement en partenariat entre 2 équipes du LabEx.

❖ [Signalife](#) : laboratoire d'excellence dans le domaine des sciences de la vie. Il est focalisé sur l'étude des voies de signalisation chez les animaux et les plantes, essentiels à la compréhension de la santé humaine et de mécanismes biologiques fondamentaux.

Le LabEx Signalife a lancé un programme d'attractivité et a dans ce cadre attribué 2 Chaires d'excellence à des directeurs de recherche nouvellement nommés : Romain Barres recruté au CNRS et Eirini Trompouki recrutée par l'INSERM. Ces Chaires ont une durée de 5 ans et ont démarré au 1^{er} janvier 2022. Le LabEx a également lancé un programme innovation, intitulé YEP pour Young Entrepreneur Program, afin d'aider à la création d'une startup, ou de soutenir des projets à haut potentiel émergent ou encore d'accompagner des projets de maturation faible (TLR situé entre 2 et 4).

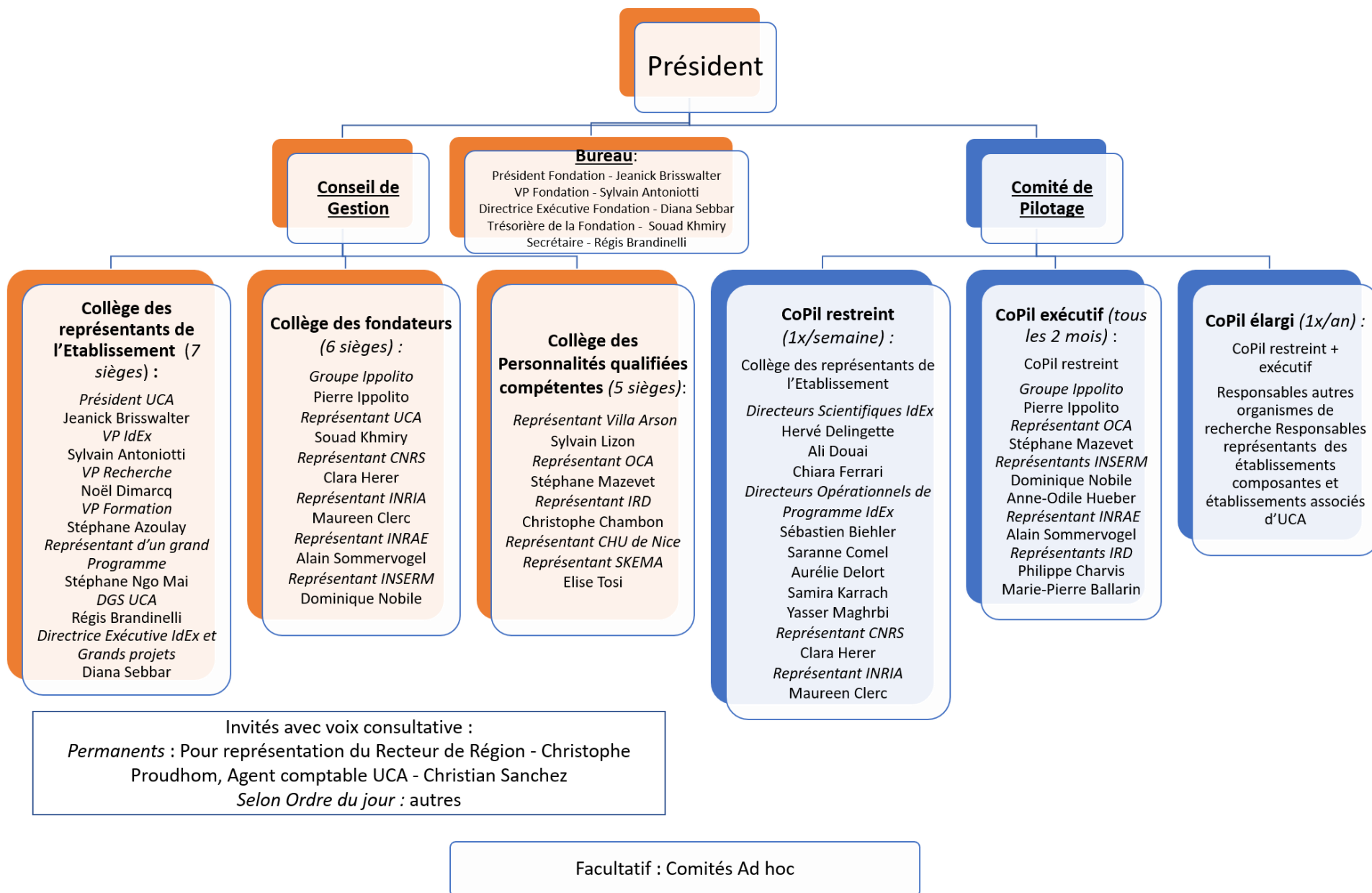
En 2022, 3 projets ont été financés par le LabEx :

- un projet portant sur les nouveaux modèles *in vitro* de tissu adipeux humains pour les tests précliniques de l'industrie pharmaceutique et la cosmétique porté par Christian Dani de l'IBV

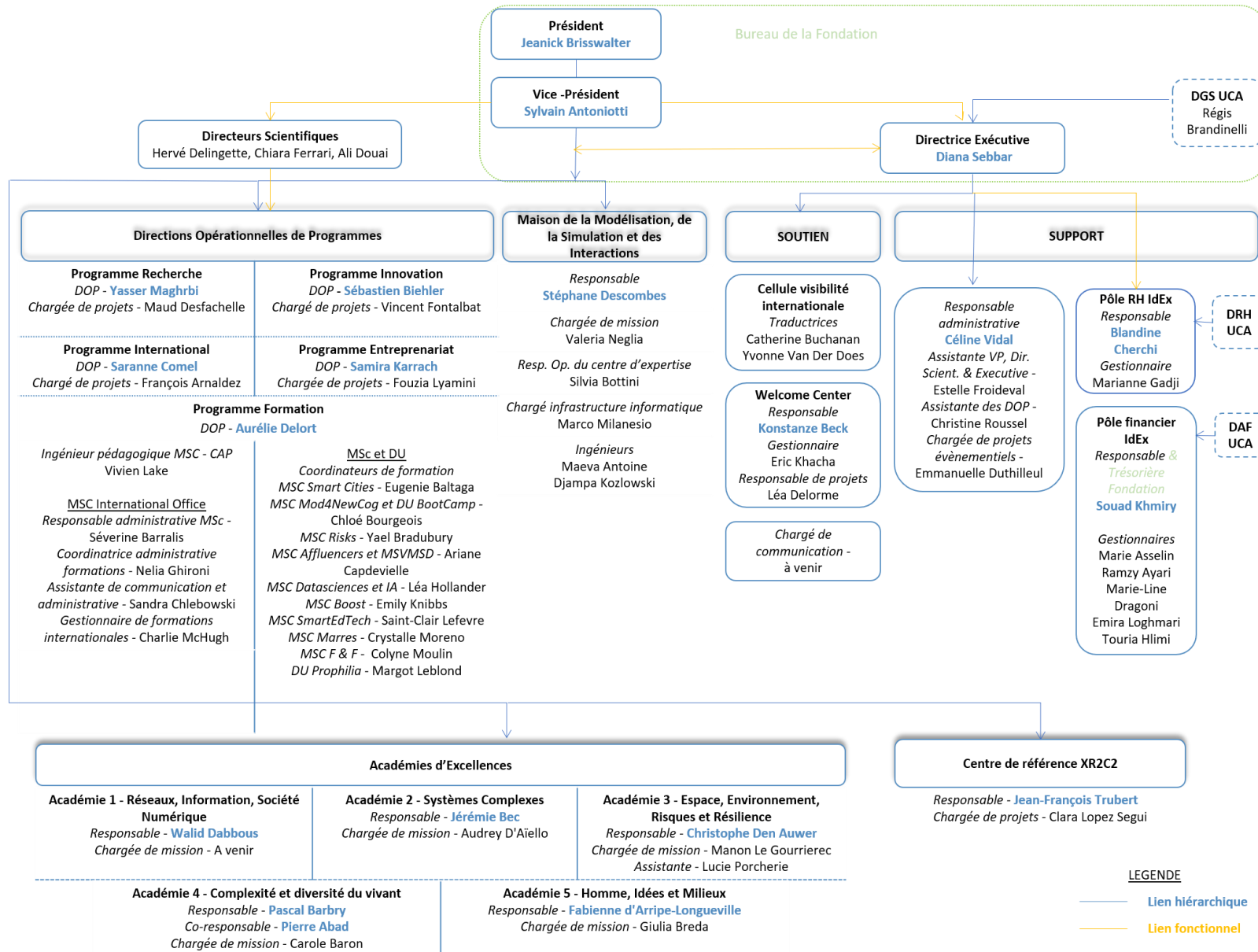
- un projet porté par Jérémie Roux de l'IRCAN sur l'identification de cibles de combinaisons thérapeutiques dans le développement de médicaments en oncologie
 - un projet de Gianni Liti de l'IRCAN pour améliorer la génétique des levures.
- Le LabEx a organisé les 21 et 22 novembre 2022 la 5^{ème} rencontre du LabEx Signalife.

❖ [UNC@Sophia](#): laboratoire d'excellence en informatique et télécommunications. Il s'inscrit dans un contexte de croissance massive des besoins (citoyens connectés), du nombre d'appareils connectés (Internet des objets) et du volume des données disponibles (Big data) qui appellent une nouvelle génération de réseaux (5G) et une véritable réflexion sociale. Ce labex est désormais complètement intégré à l'EUR DS4H. Fin 2022, c'est dans ce cadre que le projet GECOS (Green ECO campus Sophiatech) a été construit pour mise en œuvre en 2023.

Annexe n°1 : Schéma des instances de gouvernance de la Fondation UCA J.E.D.I.



Annexe n°2 : Organigramme de la Fondation UCA^{J.E.D.I.}



Annexe n°3 : Compte financier 2022 de la Fondation UCA^{J.E.D.I.}

a. Autorisations budgétaires

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses										
Nature	Montants									
	CF 2021	BI AE	BR1 AE	CF 2022	%	CF 2021	BI CP	BR1 CP	CF 2022	%
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>		5 884 641 €	2 477 310 €	2 339 857 €	94%		5 884 641 €	2 477 310 €	2 339 857 €	94%
Fonctionnement et intervention		4 073 982 €	5 818 500 €	5 352 091 €	92%		4 073 982 €	5 818 500 €	1 408 669 €	24%
Investissement		1 357 994 €	502 303 €	192 896 €	38%		1 357 994 €	502 303 €	61 024 €	12%
TOTAL DES DÉPENSES	- €	11 316 617 €	8 798 113 €	7 884 844 €	90%	- €	11 316 617 €	8 798 113 €	3 809 550 €	43%
Solde budgétaire (excédent)						- €		5 100 301 €	10 327 156 €	

Les prévisions réalisées restent globalement proches de l'exécution puisque le BR1 de fin d'année a permis de ramener la prévision à un niveau plus précis que la prévision faite au budget initial. On note un taux d'exécution de 94% sur le personnel, 92% sur le fonctionnement et 38% en investissement.

Les dépenses de personnels de 2.339.857€ se répartissent entre :

- Les emplois support et soutien IdEx : 1.667.250€
- Les emplois doctorants et post-doctorants IdEx : 141.158€
- Les emplois Masters of Science : 521.521€
- L'emploi doctorant du Projet MITOMICS : 9.928€

Le taux d'exécution des CP est faible, il représente un écart très important par rapport aux AE, soit moins d'un tiers pour le fonctionnement et un tiers en investissement.

Recettes					
Montants					
CF 2021	BI PR	BR1 PR	CF 2022	%	
	- €	969 069 €	1 164 511 €	120%	Recettes globalisées
	- €	969 069 €	- € 34 000 €	117%	Subvention pour charges de service public Autres
	- €		- €		financements de l'Etat
	- €		- € 1 130 511 €		Fiscalité affectée
	- €				Autres financements publics Recettes propres
	- €				
	11 316 617 €	12 929 345 €	12 972 195 €	100%	Recettes fléchées **
	- € 11 316 617 €	- € 12 929 345 €	- € 12 969 345 €	100%	Financements de l'Etat fléchés Autres
	- €	- €	2 850 €		financements publics fléchés Recettes propres
					fléchées

Le taux d'exécution des recettes est très satisfaisant avec un taux d'exécution de 102%. Les recettes sont constituées principalement de la dotation IdEx à 92% et de 8% des ressources propres.

Le solde budgétaire de l'exercice : (14.136.706€ – 3.809.550€) est excédentaire de 10.327.156€

b. Situation patrimoniale

CHARGES	BI	BR1	CF 2022	PRODUITS	BI	BR1	CF 2022
Personnel	5 814 025 €	2 447 582 €	2 366 955 €	Subventions de l'Etat			- €
dont charges de pensions civiles*				Fiscalité affectée			- €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	4 144 598 €	5 958 228 €	4 938 689 €	Autres subventions	9 958 623 €	7 439 045 €	6 335 265 €
				Autres produits		969 069 €	1 121 444 €
TOTAL DES CHARGES (1)	9 958 623 €	8 405 810 €	7 305 644 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	9 958 623 €	8 408 114 €	7 456 709 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	- €	2 304 €	151 065 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)			
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 958 623 €	8 408 114 €	7 456 709 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 958 623 €	8 408 114 €	7 456 709 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

	BI	BR1	CF 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- €	2 304 €	151 065 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	110 000 €	110 000 €	1 421 €
- reprise de provision			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	110 000 €	110 000 €	- €
= CAF ou IAF*	- €	2 304 €	152 486 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI	BR1	CF 2022	RESSOURCES	BI	BR1	CF 2022
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	- €	2 304 €	152 486 €
Investissements	1 357 994 €	502 304 €	62 981 €	Financement de l'actif par l'État			
				Autres ressources	1 357 994 €	500 000 €	112 981 €
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières (emprunt)			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 357 994 €	502 304 €	62 981 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 357 994 €	502 304 €	265 467 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	- €	- €	202 486 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)			

	BI	BR1	CF 2022
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		- €	202 486 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT		- 5 100 300 €	- 10 124 670 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)		5 100 300 €	10 327 156 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT		- €	202 486 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		- 5 100 000 €	- 10 124 670 €
Niveau de la TRESORERIE		5 100 000 €	10 278 842 €

La situation patrimoniale de la Fondation UCA^{J.E.D.I.} est conforme aux prévisions, elle permet de dégager :

- Une capacité d'autofinancement de 152.486€ sur l'exercice 2022
- Un apport au fond de roulement de 202.486 €
- Un niveau de trésorerie de 10.278.842€ qui inclus une récupération de la TVA de 48.354€.